

AUTOHOST
LOCATION
D'AUTOS ET CAMIONS
À TRAVERS LA PROVINCE

- Montréal et banlieue
- Québec et banlieue
- Ste-Agathe
- Val d'Or, Rouyn, Amos
- Tous les grands aéroports canadiens

Montréal: 288-5252
National: 1-800-661-1166
FRANCHISES DISPONIBLES
7665 Lacordaire, Montréal H1S 2A7, 254-7146



Volume LII - No. 4 Lundi 28 janvier 1980

Le journal des AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE



5600 employés et 8 usines
\$850 millions de ventes
exportation de produits dans 65 pays



En 1852, Du Pont s'implante au Canada comme fabricant d'explosifs. Aujourd'hui, l'entreprise offre une gamme diversifiée de produits basés principalement sur la molécule d'hydrocarbure. 3500 clients achètent ses produits. Ils proviennent de 65 pays.

Dans la première usine, il n'y avait qu'une poignée d'ouvriers. Maintenant 5600 employés oeuvrent entre le siège social, dix bureaux de ventes et huit usines dont celles de Coteau-du-Lac et de Shawinigan.

La direction accorde une attention continue au bien-être des employés. Le dossier de Du Pont en matière de sécurité est le meilleur dans l'industrie. Aux usines de St. Clair River, par exemple, il n'y a pas eu un seul accident entraînant une perte de temps depuis l'ouverture, en 1959. Les relations de travail sont excellentes. Trois arrêts de travail seulement sont survenus en vingt ans d'activités.

Les résultats financiers

Les ventes connaissent une courbe ascendante chez Du Pont. Depuis 1970, elles ont progressé d'année en année. Les \$211 millions de 1970 sont devenus \$850 millions en 1979.

Le bénéfice par action a augmenté annuellement au cours des cinq dernières années. De \$0.23 en 1975, le bénéfice par action atteignait \$1.28 en 1978. Les prévisions de 1979 se situent à \$6.00 par action. L'année 1980 annonce des résultats aussi favorables.

L'actif de la compagnie frise les \$200 millions, soit le triple de l'actif de 1970.

Les investissements

De 1972 à la fin de 1978, Du Pont a augmenté son investissement brut de \$340 millions à \$780 millions.

En 1979, la Compagnie a investi \$30 millions dans de nouvelles installations. Une partie importante de

l'investissement est axé sur la réduction des frais, l'économie de l'énergie et l'accroissement de la productivité.

Un important programme d'expansion est entrepris aux installations de résines de polyéthylène de Corunna, près de Sarnia. La capacité de production passera de 450 millions à 700 millions de livres par année.

Les produits

La gamme de produits est diversifiée. Les produits chimiques de base sont transformés en produits d'une plus grande valeur ajoutée. D'autres manufacturiers les utilisent pour produire des biens de consommation.

Du Pont fabrique et vend des pellicules et autres emballages. Elle produit des fibres synthétiques, des explosifs, des produits de finition pour l'automobile et divers usages industriels. Des plastiques et des produits

(Suite à la page 2)

Raymond Garneau

En 1958, M. Garneau débute sa carrière à l'Assurance-Vie Desjardins comme responsable des placements hypothécaires.

De 1965 à 1970, il est secrétaire exécutif, puis chef de cabinet du Premier Ministre. Elu député le 12 mai 1970, il cumule les fonctions de Ministre de la Fonction publique, Ministre d'Etat aux Finances et Vice-président du Conseil du trésor. Dès l'automne de 1970, il devient Ministre des Finances et Président du Conseil du Trésor.

En avril 1979, il se joint au Groupe La Laurentienne. Il est président d'Alfred Lambert Inc. et du Fonds F-I-C Inc. Il est vice-président développement de La Laurentienne du Fonds Laurentien Inc.



cette semaine

Le spectre de l'or hante les marchés boursiers
En 1960, une once d'or coûtait \$42.00

par Rosaire Morin

4

Les promesses électorales
La nouvelle fournie

par Michel Guénard

4

Les entreprises utilisent-elles les services du Ministère de l'industrie?

par Jacques C. Martin

12

Il est plus facile d'acheter que de vendre l'or

par François Leroux

18

Parlons épargne-retraite et diminuons nos impôts

par Pierre Vien

19

Cours clôt
Vendredi

Dow
Jones 876,11 -

Bourse
Toronto 1955,11 +

Bourse
Montréal 326,25 +

Or Marché
Londres U.S. \$665.00 - \$ Can. U.S. \$0.8598 -



(Suite de la page 1)

chimiques industriels sont réalisés dans les usines.

La Compagnie importe et revend des produits chimiques. Elle dessert de nombreux marchés. Ses produits sont utilisés dans tous les secteurs de l'activité commerciale: agriculture, bâtiment, produits chimiques, vêtement, ameublement, pâtes et papier, plastique, caoutchouc, exploitation minière, art graphique, automobile et autres.

L'exploration minière

L'exploration minière menée par la Société d'Exploration Du Pont du Canada Limitée, filiale en propriété exclusive, constitue essentiellement une activité de diversification de longue portée.

Le projet le plus marquant à ce jour consiste en l'exploration d'un gisement de plomb-

zinc près de Pine Points Mines dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce programme a été entrepris en coparticipation avec Western Mines Ltd. Les travaux exécutés en 1978 ont porté à 5,7 millions de tonnes la réserve indiquée de ce gisement, soit une augmentation de 1,9 million de tonnes par rapport à l'année précédente. A la fin de 1978, la Société a découvert un autre gisement important qui s'ajoute aux réserves actuelles.

La recherche

Du Pont investit massivement dans la recherche et le développement et cela a rapporté. Les travaux de ses chercheurs se répercutent sur presque tous les produits fabriqués et dans toutes les usines.

Le Président, M. J. Edward Newall, croit que "la croissance économique du

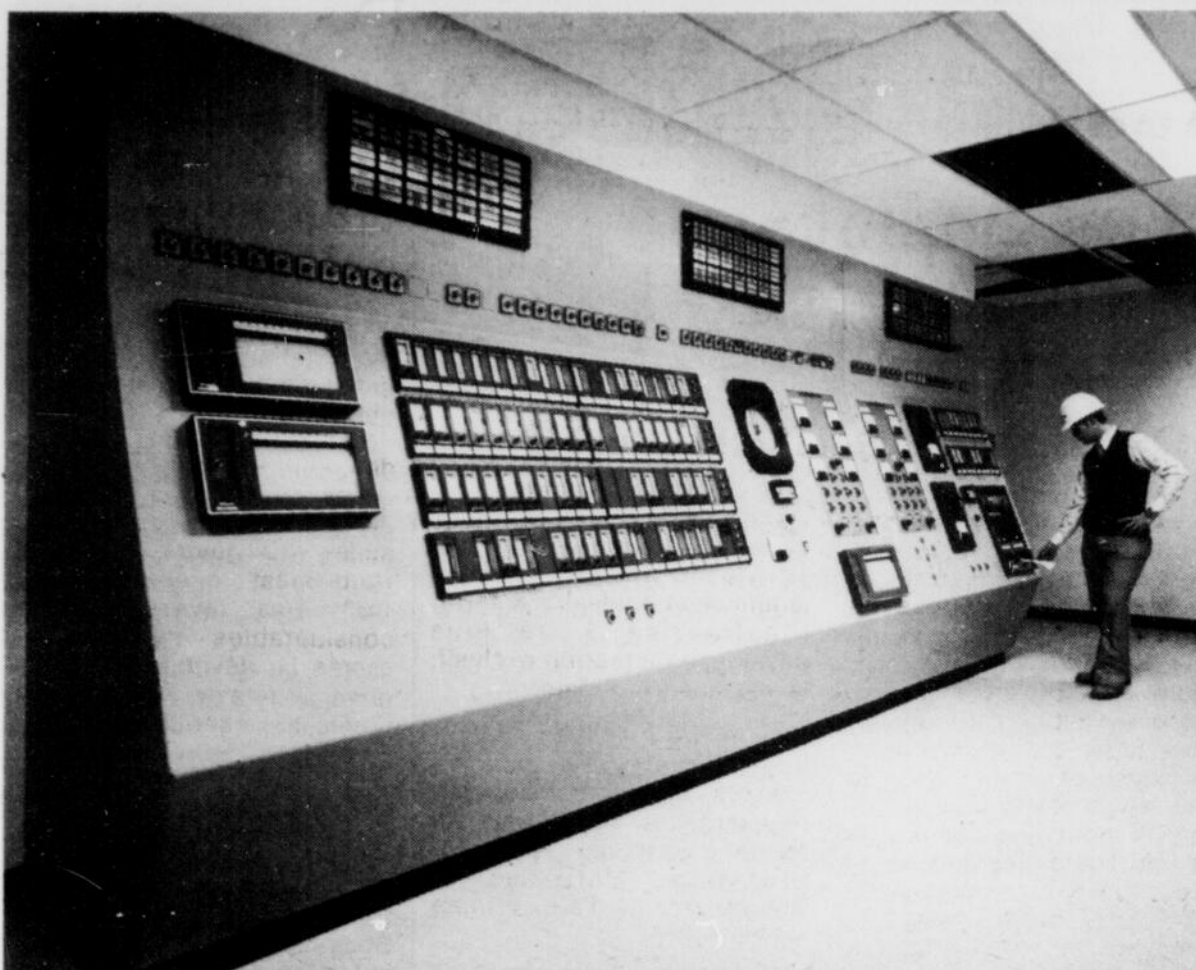


Tableau de contrôle de l'usine Du Pont à Coteau-du-Lac.

L'industrie québécoise à la conquête des marchés

Édition '80 Le plus important supplément de l'année

Ce document contiendra plus de 60 pages d'analyses, études, statistiques et commentaires consacrés aux industries du Québec. Au sommaire: les mesures d'assistance financière des gouvernements, l'évolution de la structure manufacturière, les immobilisations, la productivité, l'exportation des produits, les nouveaux établissements, les centres de recherche industrielle et les divers secteurs manufacturiers.

96 071* lecteurs

Cette édition vous offre l'occasion d'exprimer votre message publicitaire à plus de 96 071* lecteurs, industriels, financiers et hommes d'affaires québécois.

Date de publication: 25 février 1980.

Date limite de réservation: 14 février 1980.

Pour plus de renseignements, communiquez avec

Le journal des AFFAIRES

service de la publicité

à Montréal: (514) 337-8100

à Toronto: (416) 449-3808

* 35 583 abonnés, tirage payé ABC, 30 juin 1979, avec 2,7 lecteurs par exemplaire.

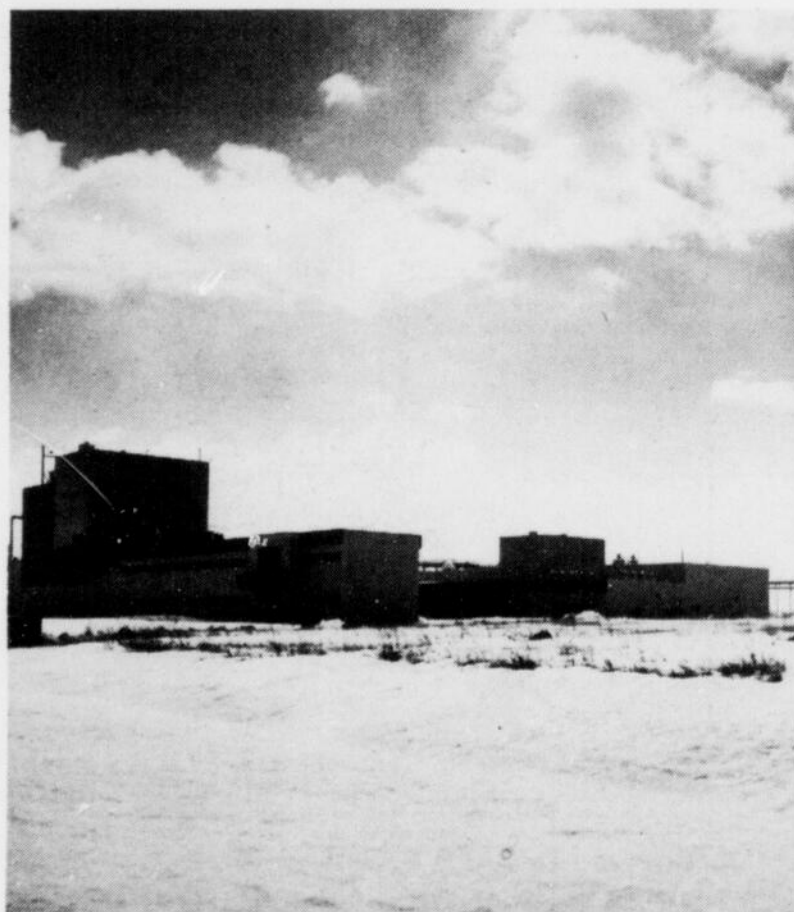
Canada dépend de notre capacité à innover beaucoup plus dans notre économie. Cela exige que l'on s'adonne substantiellement plus que maintenant à la recherche et au développement. A l'échelle du pays, les fonds consacrés à la recherche et au développement sont inférieurs à 1 pour cent du produit national brut. Ce n'est tout simplement pas suffisant".

Il n'est donc pas surprenant de constater que Du Pont Canada investit dans la recherche et le développement proportionnellement plus que la plupart des compagnies. Cette tendance se manifeste depuis toujours. Lorsque la Compagnie s'est séparée de C.I.L., il y a 25 ans, l'une des premières décisions de son Conseil a été d'établir un centre de recherches à Kingston. Depuis, le service des recherches s'est considérablement

développé. Les résultats démontrent que l'orientation dans la recherche est fondamentale. Un grand nombre des produits et des procédés Du Pont ont vu le jour dans les laboratoires de recherche.

Les perspectives

Le président, M. Newall n'est pas inquiet du futur. C'est en ces termes qu'il s'exprime: "Je suis assez optimiste en ce qui concerne l'avenir à long terme. Du Pont Canada dispose d'une bonne technologie et d'usines modernes. Nous sommes en excellente position sur le marché. Nos coûts sont très compétitifs. Nous avons le meilleur dossier de sécurité dans l'industrie et, en plus, d'excellentes relations avec nos employés. Ce sont là des éléments d'actif fondamentaux qui serviront nos intérêts dans les années à venir".



L'usine de polyester Du Pont à Coteau-du-Lac

...au Québec



"Les employés des Industries Desjardins achètent leur société"

Spécialisée dans la fabrication de machinerie pour moulins à scie et de machinerie agricole, cette entreprise de St-André de Kamouraska fut fondée en 1865.

Elle était devenue la propriété de Bibby Foundry de Cambridge, Ontario. En 1978, les cadres et les employés se sont réunis et ont acheté l'entreprise pour une somme de \$75,000. Toutes les actions de la société sont détenues par sept personnes dont six employés et M. Luc Martin, président et principal actionnaire.

Malgré la vétusté des équipements et la perte de certains marchés traditionnels, Les Industries Desjardins continue de fabriquer et d'améliorer les produits qui ont fait sa renommée: machine à lattes,

machine pour scieries, bancs de scie pour tracteur de ferme, convoyeurs de légumes et rouleaux à terre. L'entreprise a de plus développé un produit exclusif: la machine à bardeaux.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise s'élève à plus de \$750,000 et les commandes régulières de ses clients du Maine, Vermont, Nouveau-Brunswick, Maritimes et Québec croissent à un rythme satisfaisant.

M. Martin souligne de plus que la productivité de l'usine s'est grandement améliorée. Les employés font preuve de détermination et de motivation. Ils désirent tous se tailler une place enviable dans le domaine de la machinerie agricole et des scieries.

Trois mines d'or ouvriront en Abitibi dès 1980

Les prix de l'or sur les marchés mondiaux suscitent une activité nouvelle en Abitibi.

M. Gonzague Langlois, directeur de l'Association des mines de métaux du Québec, prévoit que trois nouvelles mines d'or ouvriront dans le Nord-Ouest québécois dès 1980. Des investissements considérables seront consacrés au développement de gisements d'or. Au cours des prochaines années, on devrait

assister à l'ouverture d'une douzaine de nouvelles mines d'or et de cuivre. M. Langlois évalue à 2500 nouveaux emplois les répercussions de ces nouvelles exploitations.

Déjà, en 1979, le Québec a extrait de l'or pour plus de \$200 millions à partir d'une dizaine de mines actuellement en opération. Le Québec se classe au 6ième rang des producteurs d'or à travers le monde.

Domtar acquiert un vaisseau

Par l'intermédiaire de sa filiale américaine, San Marcos Carrier, Domtar achète le M.V. Bockenheim. Ce vaisseau sera transformé cette année en un bâtiment auto-déchargeur. Il peut transporter environ 29 000 tonnes de minerai de gypse. Il naviguera entre l'île de San Marcos au Mexique et les ports de l'Ouest: Long Beach, San Francisco, Seattle et Vancouver. Il ali-

mentera les usines de panneaux muraux de gypse de Domtar Gypsum America sur la côte ouest et il desservira aussi d'autres fabricants de gypse et de ciment.

L'achat de ce bâtiment complète un programme d'investissement de \$50 millions qui double les placements de Domtar dans l'industrie du gypse au Canada et aux États-Unis.

G.R.S. Tool & Die

Le lanceur de pigeons d'argile "Multitrap 2001" et le fer à friser "Zago" devraient représenter 20 p.cent du chiffre d'affaires de cette firme montréalaise d'ici deux ans.

Le président, Guy Lapointe, s'attend à ce que les ventes de la compagnie franchissent cette année le

cap des \$2 millions.

Le lanceur de pigeons d'argile "Multitrap 2001" devrait connaître une demande de plus en plus forte en raison des sévères restrictions à la chasse.

La production a débuté vers la fin de décembre 1979. M. Lapointe prévoit fabriquer

500 unités en 1980 pour produire par la suite une moyenne annuelle de 800 à 1000 unités. G.R.S. a acquis les droits de fabrication, sous licence, pour le Canada et les États-Unis.

Le fer à friser conçu par M. Jean-Claude Zago a été développé par le Centre de recherche industrielle du Québec pour G.R.S. qui a

obtenu les droits de fabrication pour tous pays.

La production du fer à friser Zago commencera à la fin de l'été 1980.

M. Lapointe croit que son entreprise écoulera entre 1 200 et 1 300 unités du nouveau produit en 1980 sur le marché américain, où elle compte déjà six distributeurs.



En affaires comme à la guerre, on ne fait pas les choses à moitié. Il faut savoir s'équiper. Téléglobe Canada est là pour vous aider à partir du bon pied. Pour connaître nos divers services de télécommunications outre-mer (téléphone, télex, transmission de données, fac-similé), appelez-nous à frais virés au (514) 281-5006. Téléglobe Canada met le monde à votre portée.

Téléglobe Canada

La Fiducie du Québec

M. Raymond-A. Reid, vice-président exécutif de la Fiducie, a procédé à l'inauguration officielle de la troisième succursale "Modes d'Épargne" située à Place Val Des Arbres, en la cité de Laval.

L'ouverture de cette nouvelle succursale constitue une étape d'un programme de développement en vue d'établir un réseau de centres régionaux de "modes d'épargne" spécialisés.

La Fiducie a mis au point un éventail de modes d'épargne spécialisés des plus variés: plan enregistré d'épargne-retraite, dépôts garantis, Fonds Desjardins Hypothèques, rentes à versements invariables, plan de participation différée aux bénéfices, plan enregistré d'épargne-logement.

M. Reid souligne que la Fiducie est un organisme du Mouvement Desjardins. Elle possède un actif de plus de \$400 millions et elle administre des biens d'une valeur de plus de \$2 milliards.

M. Reid précise en outre, que ce service se veut complémentaire aux services d'épargne déjà offerts par les Caisses Populaires et les Caisses d'Economie. A cet effet, cette nouvelle succursale constitue non seulement un simple comptoir d'épargne mais aussi un service de conseils pour ses clients.

Nomination



J. G. Kenna

M. Richard M. Clarke, Président et chef de la direction de Celanese Canada Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Joseph G. Kenna au poste de vice-président de la société à compter du 29 novembre 1979.

M. Kenna est entré au service de la société en 1954 et a détenu depuis plusieurs postes financiers d'importance.

M. Kenna est diplômé en commerce de l'Université McGill et est comptable agréé.

Il est membre de "Financial Executives Institute" et de "Tax Executives Institute".

éditorial

Le spectre de l'or hante les marchés boursiers

En 1960, une once d'or coûtait \$42.00

La ruée vers l'or de la dernière année concrétise la fascination de ce métal sur l'homme. L'or n'est même plus une monnaie courante. Il sert de monnaie d'appoint dans les réserves des banques centrales. Il est devenu une marchandise comme une autre. Son prix a toutefois triplé depuis douze mois. De \$200 US, l'once a atteint les \$500 le 26 décembre dernier. Le 21 janvier, elle valait à Zurich \$850 et tombait à \$600 à l'ouverture du marché dès le lendemain.

La situation évolue de jour en jour, voire d'heure en heure. Les cours de l'or chutent et se redressent selon les événements mondiaux. Dans sa course folle, l'or entraîne dans son sillon la hausse de l'argent et de quelques autres métaux.

Le pétrole

L'augmentation spectaculaire du prix de l'or découle de la panique qui s'est emparée des marchés financiers. En 1973, les pays arabes de l'OPEP ont quadruplé le prix de leur pétrole. Les États-Unis, les plus grands consommateurs de pétrole au monde, acquittaient leurs importations d'hydrocarbures en dollars américains. La balance commerciale américaine enregistrait des déficits con-

sidérables. La dévaluation du dollar américain débutait.

Les pays de l'OPEP, en compensation, augmentent régulièrement le prix de leur pétrole. Les dernières hausses correspondent à près de \$200 milliards. La valeur des dollars américains qu'ils reçoivent en paiement connaît une dévaluation croissante. Il en est ainsi des prétrodollars que les Arabes ont investis en nombre de pays. Pour atteindre un certain équilibre, les financiers arabes ont acheté de l'or en quantité. La flambée des prix débute ainsi.

En un mouvement spontané, les spéculateurs de tous les pays se mettent à acheter de l'or. Le système monétaire international est ébranlé. Le dollar américain est déprécié.

Les événements mondiaux

La récession économique qui s'annonce aux États-Unis, les otages américains en Iran, l'invasion de l'Afghanistan par les Russes deviennent autant d'éléments qui provoquent l'insécurité.

Les événements politiques constituent les principales préoccupations. Les tensions Est-Ouest affectent maintenant chacun des "blocs", et non plus l'une de ses parties.

La chute du prix de l'or de la semaine dernière démontre que le métal jaune avait atteint des sommets trop élevés.

Aujourd'hui, les causes de la ruée vers l'or sont multiples. Les rumeurs même influencent les cours des marchés. La maladie de Tito, les navires américains et russes au Proche-Orient, l'arrestation de l'ex-chah d'Iran, un discours de Carter à la télévision, etc. affolent les spéculateurs.

Le dollar se maintient

Les motifs premiers qui provoquaient la montée de l'or et la baisse du dollar n'existent plus. Le taux d'inflation de 13% qui sévit aux États-Unis est presque atteint dans la plupart des pays européens. Le Japon même qui importe presque tout son pétrole enregistre une détérioration de sa balance commerciale.

Les dernières hausses de l'or ont vu le dollar demeurer stable. La monnaie américaine se comporte même mieux que le franc suisse et que nombre de devises étrangères. Pourtant le franc suisse est considéré le refuge des investisseurs étrangers.

Dans un climat survolté et nerveux, l'or représente un espoir et un refuge pour nombre de spéculateurs.

Rosaire Morin

Ce qu'il y a de bon avec les campagnes électorales, c'est qu'elles donnent lieu à une nouvelle fournée de promesses qui fait monter les enchères, crépiter les machines à écrire et murmurer les ordinateurs. Avec l'argent des autres tout est possible à telle enseigne que nos chefs de parti se font vite apostropher comme "l'homme de \$4 ou \$6 milliards" avec révision hebdomadaire au fur et à mesure que l'on se rapproche du jour J.

Tout ça mine la crédibilité des politiciens et rend perplexe l'électeur qui tient sa feuille de pointage. Quant aux journalistes, ils ont pris la vilaine habitude de publier une grille comparative de la générosité de nos formations politiques. On pousse l'exercice jusqu'à jeter une lumière froide sur les contradictions apparentes ou réelles entre le sans-gêne des déboursés futurs et les coups de bistouri annoncés dans les dépenses publiques. Tout ça exige une conciliation comptable où les contorsions logiques ont la partie belle.

Les promesses électorales

La nouvelle fournée

Par Michel Guénard
Economiste, correspondant
parlementaire à Ottawa



\$35.00 par couple

Quoi de plus beau et de plus altruiste que de se pencher sur le sort des personnes âgées au Canada dont tous les organismes consultatifs sur le sujet nous disent que la majorité des 1,1 million de pensionnés vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Aussi M. Trudeau vient-il de promettre qu'un gouvernement libéral hausserait de \$35 par couple ou par personne seule le supplément de revenu qui vise à combler la différence, pour les personnes âgées de 65 ans et plus, entre leurs revenus de transfert (une pension de vieillesse fixée à \$182 par mois) et le seuil de pauvreté: \$7,366 par année pour un couple et \$4,647 pour une personne seule.

Cette rallonge financière

augmenterait de \$570 millions ce poste budgétaire du ministère de la Santé et du Bien-être social pour le porter à \$2,1 milliards par année. Cette nouvelle charge sociale serait financée à même les économies découlant d'un réaménagement des dépenses existantes ainsi qu'un réajustement à la hausse des impôts sur les corporations. Rappelons que le ratio entre la pression fiscale exercée sur les particuliers et les corporations s'est élevé de 1,96 à 2,25 en dix ans... ce qui signifie que la politique fiscale canadienne a eu tendance à favoriser les programmes de réinvestissement des profits des entreprises par le biais d'une gamme fort variée d'exonérations de tranches d'impôts ou d'amortissement

accélééré du capital. En retour, le gouvernement fédéral prenait sa quote-part sur les salaires versés et les dividendes distribués tout en clamant qu'il créait 300,000 emplois par année.

L'inflation, voilà la cause

Est-ce un signe annonciateur de temps nouveaux le fait que les politiciens "examinent sérieusement" la possibilité d'alourdir les charges fiscales des entreprises et de puiser là les fonds nécessaires à alimenter les programmes de transfert aux personnes démunies et à tous les laissés pour compte de notre société? Mais cela ne saurait être qu'un pis-aller dangereux qui gomme l'essentiel: la dégradation réelle du niveau de vie

des personnes à revenu fixe n'a qu'une cause: l'inflation.

Une enquête de Statistique Canada a montré que 53% des dépenses des personnes retraitées étaient consacrées à la nourriture et 38% au logement (à peine 9% demeurent en institution publique). Or, l'indice du panier à provisions a grimpé de 13% l'an dernier contre 7% pour celui de l'habitation, à quoi il faut ajouter une surcharge inflationniste de 12% pour le chauffage résidentiel. De deux choses l'une, ou l'on majore à coups de promesses électorales le supplément de revenu garanti en se donnant l'illusion de redresser une injustice sociale ou l'on met fin à ce mythe de Sisyphe qui consiste à prendre en otage les gens du troisième âge et à répercuter sur autrui les fruits amers de la récession économique.

Retouches de dernière minute

La seconde voie analytique présuppose une approche plus globalisante de la société avant de redistribuer les

(Suite à la page 17)

Le journal des
AFFAIRES

Editeur: PUBLICATIONS LES AFFAIRES (1979) INC.
385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2, tél.: 337-8100.

TELEX — 05-826770

Président: Rémi Marcoux
Rédacteur en chef: Rosaire Morin
Rédacteur: Ghislain Dumais

Collaborateurs:
Gérard Bélair
Jacques Gagné
Michel Guénard
Ahmed Jazouli

Jean-Claude Lauret
Jacques Martin
Roland Prévost
Léonard Roy

Industrie Commerce Canada
Samson, Bélair & Associés

Les articles peuvent être reproduits avec
la mention "Le journal des AFFAIRES".
Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs.

Impression: Imprimerie Trans-Continental
Abonnement: 55 numéros: \$16.00 — 110 numéros: \$25.00
Publicité:
Bureau de Montréal: 514-337-8100
Henri Poupard - René Bourbonnais
Christine Gauthier - Pierre Goyer

Bureau de Toronto: 416-449-3808
Marc Girard
Carmen Girard - Francesca-L. Mahoney



(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)
(Dépôt légal — Bibliothèque du Québec) ISSN 0705-1859
Fondé en 1928



commentaires économiques



L'épargne des entreprises doit s'accroître dans la création et l'application de nouvelles technologies

Roland C. Frazee, président
Banque Royale du Canada

Les années 80 nécessiteront des dépenses d'investissement de \$1,200 milliards, soit environ 25 pour cent du produit national brut. \$200 milliards seront immobilisés dans les projets énergétiques.

La provenance

Quelle sera la provenance de ces investissements? A cette question, M. Frazee répond: "Une chose est sûre: si nous n'investissons pas davantage au Canada — ce qui veut dire exiger des politiques pour encourager l'épargne et les investissements — nous n'avons plus le droit de nous plaindre du contrôle de notre économie par l'étranger.

"Nous ne devons pas oublier que si nous voulons investir 25 pour cent de notre PNB au cours des années 1980, il faudra que l'épargne des entreprises s'accroisse considérablement, et que l'épargne personnelle reste à son niveau élevé actuel."

Et M. Frazee d'ajouter: "Il faut l'admettre

franchement: si les entreprises n'ont pas la possibilité de réaliser des bénéfices après impôts plus importants qui tiennent compte de l'inflation, nous n'avons plus que deux choix: nous tourner davantage vers les capitaux étrangers ou réduire nos investissements".

Où investir?

A la question où investir, le président de la Banque Royale déclare: "Il faut aussi investir dans la création et l'application de nouvelles technologies. Notre prospérité future en dépend. Or, que fait le Canada? Tout d'abord, nos dépenses de recherche et de développement sont inférieures à celles des autres grands pays industrialisés. Au cours des dernières années, nos efforts déjà faibles se sont encore affaiblis. Notre performance commerciale l'illustre éloquentement. Dans les produits de haute technologie, nous accusons un déficit depuis les années 1960, et ce déficit s'accroît chaque année. Il a plus que quadruplé depuis 1964".

Les problèmes constitutionnels sont universels

Guy Laurin, président
section du Québec
de l'Association
des manufacturiers canadiens

"Au moment de faire face à nos difficultés constitutionnelles, il est trop facile de se mettre des oeillères en pensant que nos problèmes actuels sont uniques à notre pays. Rien n'est moins vrai. Les sociétés ont toujours été aux prises avec des désordres constitutionnels non seulement depuis les origines des civilisations mais aussi depuis que les premiers hommes se sont rassemblés en tribus pour survivre dans un milieu hostile et dangereux. Si nous nous arrêtons à jeter un coup d'oeil sur la situation politique internationale actuelle, nous nous apercevons que rares sont les pays qui ne connaissent pas des tensions et des désordres internes, au moins à un certain degré. Même le Royaume-Uni, symbole traditionnel de stabilité, fait face à

une véritable insurrection armée de l'un des quatre groupes nationaux distincts et se trouve aux prises, à divers degrés, avec les sentiments nationalistes de deux autres.

"Il est également faux de prétendre que notre crise constitutionnelle n'oppose que la seule province du Québec au reste du Canada. Dans l'ouest canadien, des idées nationalistes prennent forme alimentées par la révélation que les immenses richesses naturelles de cette région lui fournissent le moyen de jouer un rôle déterminant dans le pays. Cette prise de conscience, jointe au sentiment d'aliénation encore vivant, se sont traduits par un refus du statu quo constitutionnel qui est au moins aussi fort qu'au Québec."

Ces paroles ont été prononcées par M. Laurin au Club Rotary de Québec, le 15 janvier dernier.



Le Conference Board au Canada

Les intentions d'achat des consommateurs

La confiance des consommateurs canadiens a faibli considérablement au cours des derniers mois de 1979, selon les résultats de la dernière **Enquête sur les intentions d'achat des consommateurs**, menée pour le Conference Board au Canada en novembre.

Le manque de confiance

La mesure du degré de confiance des consommateurs calculé d'après les résultats du sondage, est tombée de 107.4 au troisième trimestre de 1979 à un creux sans précédent de 79.9 au quatrième trimestre. Des niveaux au-dessus de 100 avaient été relevés durant la plus grande partie de 1978 et de 1979, ce qui témoignait d'une reprise de la confiance des consommateurs canadiens par rapport à la période de 1975 à 1977, alors que l'indice avait fluctué entre 83 et 92.

La chute vertigineuse du degré de confiance des consommateurs au cours du quatrième trimestre signale toutefois un renversement subit de cette tendance. L'indice est donc descendu au quatrième trimestre à son niveau le plus bas enregistré depuis le début de l'enquête, il y a près de vingt ans.

Les perspectives

Selon les résultats du son-

dage, 45.7 pour cent de ceux qui ont été approchés prévoient que la situation économique dans l'ensemble du pays se détériorera au cours des prochains six mois, alors que 53.6 pour cent s'attendent à une accélération de l'inflation.

En raison de ces préoccupations, les consommateurs se sentent beaucoup moins en sécurité au sujet de leurs propres perspectives individuelles. Ils se montrent plus pessimistes au sujet des perspectives d'emploi et de la situation financière de leur famille.

Diminution de la consommation

Cette forte baisse de la confiance des consommateurs au quatrième trimestre se manifeste par l'appréhension qu'ils éprouvent à entreprendre des achats importants. Ainsi, 67 pour cent de ceux qui ont participé au sondage estiment que le moment actuel n'est pas propice à l'achat d'articles importants tels qu'une maison, une automobile ou un appareil ménager.

La forte baisse du degré de confiance et des intentions d'achat des consommateurs, combinée à la faible croissance prévue du revenu personnel, laisse présager que les dépenses de consommation ne progresseront que très lentement durant la première moitié de 1980.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg. nicotine 0.1 mg.

résultats financiers

Argus Corporation Ltd

Diminution sensible des actifs

Argus dévoile, lors de son rapport annuel, que les actifs de la société se chiffrent à \$11.90 par action ordinaire et action de classe "C" en regard de \$21.20 en novembre 1978. Cette diminution notable de l'actif de Argus résulte en très grande partie du versement du dividende spécial payé en juillet 1979.

Les bénéfices nets des investissements de la société se chiffrent à \$7,2 millions comparativement à \$10,1 millions en 1978. Cette réduction des revenus est due principalement à la vente des intérêts détenus par Argus dans Domtar Inc et Hollinger Ltd.

Cependant lors de la vente des actions de Hollinger, Argus a réalisé des gains de

plus de \$38,6 millions dont une grande partie a été réinvestie.

Argus s'est porté acquéreur de près d'un million d'actions de Dominion Stores Ltd et elle a augmenté ainsi à 3,2 millions les titres détenus dans Dominion représentant 37,8% du capital-actions de cette société.

Argus de plus a acheté 193,500 actions de Standard Broadcasting Corporation et porté à 2,8 millions le nombre d'actions détenues et représentant 51% du capital social de Standard. Argus possède de plus 3 millions d'actions de Massey-Ferguson.

Au 30 novembre 1979, les actifs de Argus sont évalués à plus de \$122 millions à la valeur du marché en regard de \$207,5 millions l'an dernier.



Banque Royale du Canada

Banque d'envergure mondiale

M.R.A. Utting, vice-président exécutif et directeur général en chef de la Banque, considère les résultats financiers de 1979 réalisés par la Banque comme satisfaisants compte tenu des bénéfices ternes du secteur bancaire canadien au cours de l'année.

Lors de la 111^{ème} assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque, M. Utting a annoncé que le solde des revenus après impôts se chiffre à \$271 millions, soit une augmentation de 16%. Le bénéfice par action s'élève à \$7.40 contre \$6.39 en 1978.

Au Canada, les bénéfices de la Banque n'ont progressé que de 12%, alors que les bénéfices des activités étrangères se sont accrus de 25% pour une troisième année consécutive.

Sur le plan international, M. Utting souligne que la Banque a procédé à la consolidation

de ses filiales britanniques, RBC (London) Ltd, RBC (UK) Ltd et Western Trust & Savings Limited ainsi que de sa filiale allemande, Burgardt & Nottebohm Bank A.G.

La banque a de plus adopté diverses mesures afin d'accroître son rôle dans le monde. Elle a injecté \$100 millions dans sa filiale américaine The Royal Bank and Trust Company et transféré à New-York la direction de toutes les activités pour les USA. Une succursale a été ouverte à Portland (Orégon) ainsi que des bureaux de représentation à Denver et Pittsburgh.

En Amérique du Sud des bureaux furent ouverts à Sao Paulo, Buenos Aires et Mexico. Un bureau sera ouvert sous peu au Caire en Egypte. La Banque a de plus créé une filiale à Singapour, La Royal Bank Of Canada (Asia) Ltd.

M. Utting a de plus précisé que l'actif a atteint \$51,7 milliards au 31 décembre dernier.

Bell Canada et ses filiales

Un revenu net de \$328,9 millions pour les 9 mois terminés au 30 septembre 1979.

Pour la période mentionnée, les revenus d'exploitation des services de télécommunications s'élèvent à \$2,1 milliards, contre \$1,8 milliard pour la période correspondante de 1978. Les ventes des secteurs de fabrication atteignent \$1,3 milliard contre \$996 millions en 1978.

Le total des revenus nets avant impôts et autres frais est de \$824 millions. Le revenu net est de \$328,9 millions. \$23,4 millions ont été versés en dividendes aux actionnaires privilégiés et \$305,5 millions ont été versés aux actionnaires ordinaires. L'année précédente, \$28,3 millions étaient payés aux actionnaires privilégiés et \$246,3 millions aux actionnaires ordinaires.

Seagram

annonce des résultats trimestriels sans précédent.

La Compagnie Seagram Ltée a annoncé aujourd'hui que son chiffre d'affaires, ses bénéfices d'exploitation et son bénéfice net hors variations de change avaient tous atteint des sommets inégalés pour le premier trimestre arrêté au 31 octobre 1979.

Tous les résultats ci-après sont exprimés en dollars américains.

Le chiffre d'affaires net consolidé du trimestre est passé à \$769 724 000, en augmentation de 10% par rapport aux \$696 951 000 réalisés au trimestre comparable de l'exercice précédent.

Les bénéfices d'exploitation (soit le bénéfice net avant intérêts versés, variations de change et impôts sur le revenu), en amélioration de 13%, sont passés de \$88 088 000 au premier trimestre de l'an dernier à \$99 280 000.

BBC Realty Investors verse un dividende de \$1.85

BBC Realty annonce qu'elle distribuera ses revenus nets pour l'année 1979 terminée le 31 décembre après déduction des dividendes de \$1.33 par action déjà versés.

Le versement de dividende du quatrième trimestre est estimé à environ \$0.52 par action; le versement global de dividendes pour l'année se chiffrera à environ \$1.85 par rapport à \$1.80 lors de l'exercice précédent.

Ce versement de dividende sera payable le 31 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre 1979.

Bell Canada

Avis du 19^e dividende

Un dividende trimestriel de cinquante-sept cents par action privilégiée, classe C, série E, a été déclaré et sera payable le 2 avril 1980 aux détenteurs des dites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 29 février 1980.

Le secrétaire de la compagnie, J. T. Moore, Montréal, le 23 janvier 1980

Bell

Bell Canada

Avis du 14^e dividende

Un dividende trimestriel de quarante-cinq cents par action privilégiée, classe B, série F, a été déclaré et sera payable le 2 avril 1980 aux détenteurs des dites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 29 février 1980.

Le secrétaire de la compagnie, J. T. Moore, Montréal, le 23 janvier 1980

Bell

Bell Canada

Avis du 26^e dividende

Un dividende trimestriel de cinquante-six cents par action privilégiée, classe B, série C, a été déclaré et sera payable le 15 mars 1980 aux détenteurs des dites actions privilégiées enregistrés aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 15 février 1980.

Le secrétaire de la compagnie, J. T. Moore, Montréal, le 23 janvier 1980

Bell

provigo

Provigo Inc obtient une hausse de 13,6% de ses ventes

Les ventes de la société ont augmenté de 13,6% pour les 40 premières semaines de l'exercice clos le 3 novembre 1979. Elles se chiffrent à \$1,755 millions, comparativement à \$1,545 millions au cours de la même période de 1978.

Le bénéfice net de la société s'élève à \$14 millions contre \$10,4 millions lors de la même période de l'an dernier. Le bénéfice par action se chiffre à \$3.09 l'action, par rapport à \$2.44 l'année précédente.

Le bénéfice par action a été calculé après déduction des dividendes payables sur les actions privilégiées qui s'élèvent à \$1,5 million ou \$0.36 par action.

Genstar Ltée

Hausse des bénéfices

Pour les trois premiers trimestres de 1979, la société dévoile un bénéfice net de \$79,9 millions ou de \$2.70 par action contre \$51,7 millions ou \$1.95 l'action en 1978.

Les revenus généraux de cette période se sont élevés à \$901 comparativement à \$776 l'an dernier. L'augmentation des bénéfices résulte de l'amélioration de la performance de toutes les divisions de la société.

Notons qu'au cours du troisième trimestre, Genstar a cédé 50% de son secteur des fertilisants aux Mines Noranda Inc; elle a signé de plus un accord en vue d'acquiescer la société américaine Rubber Reclaiming Inc.

Elle a effectué une offre de \$55 dollars US par action afin de se porter acquéreur de toutes les actions en circulation de Flintkote, offre qui a été acceptée dernièrement.

La Banque Mercantile du Canada

Dividende No. 42

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-deux cents par action sur le capital-actions versé de la Banque est déclaré pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1980, payable le ou après le vendredi, 29 février 1980, aux actionnaires inscrits le 31 janvier 1980 à la fermeture des bureaux.

Par ordre du Conseil d'administration

Le secrétaire
V.M. HENDERSON

Montréal, le 9 janvier 1980

Québec CONSTRUCTION

l'hebdomadaire des travaux publics et du bâtiment

Chaque semaine, nous publions plus de 100 appels d'offres ainsi que des nouvelles sur la construction

Oui, je désire m'abonner à
QUEBEC-CONSTRUCTION

Abonnement: 52 numéros: \$65.00

☐ nouvel abonné
☐ renouvellement: numéro
☐ chèque ci-joint

Québec Construction
385 boul. Lebeau
St-Laurent H4N 1S2

Entreprise

Nom

Fonction

Adresse

Ville

Type d'entreprise

Code postal

Profession

le mot de l'actuaire

L'intérêt journalier

par Yves Leclerc,
directeur de l'informatique
Blondeau & Compagnie

Les institutions bancaires nous offrent depuis plusieurs mois de nouveaux comptes dont les intérêts sont calculés sur le solde minimum quotidien. Toute la publicité entourant cette innovation loue les mérites de tel "modèle" et ses avantages sur ses petits voisins.

Un taux d'intérêt simple s'applique sur le capital seulement sans tenir compte des intérêts ajoutés au capital au cours des périodes précédentes. Un taux d'intérêt simple de 12% par année est donc équivalent à un taux trimestriel simple de 3% ou à un taux d'intérêt simple de 1% par mois.

La longueur de la période pendant laquelle le solde minimum est utilisé est très importante. Un plan selon lequel les intérêts sont calculés sur le solde minimum mensuel peut être plus avantageux qu'un autre qui utilise le solde minimum durant une période de six mois. Dans l'exemple qui suit, le capital au 1er janvier est de \$1,000, un dépôt de \$800 est effectué le 31 mars et un montant de \$1,100 est retiré du compte le 30 septembre. Le solde au compte durant l'année se lit donc comme suit:

Janvier à mars: \$1,000
Avril à septembre: \$1,800
Octobre à décembre: \$700

Faisons l'hypothèse qu'un taux d'intérêt simple de 12% par année est crédité par la banque; soit l'équivalent de 1% par mois.

i) Si le solde minimum de l'année est utilisé, l'intérêt crédité est alors de \$84, soit 12% de \$700.

ii) Si le solde semestriel minimum est utilisé, le montant d'intérêt est calculé de la façon suivante:

Janvier à juin: \$1,000 à 1%, pour 6 mois: \$60; Juillet à décembre: \$700 à 1%, pour 6 mois: \$42; Total: \$102.

iii) Si le solde minimum mensuel est prévu, le calcul est alors:

Janvier à mars: \$1,000 à 1%, pour 3 mois: \$30;
Avril à septembre: \$1,800 à 1%, pour 6 mois: \$108;
Octobre à décembre: \$700 à 1%, pour 3 mois: \$21; Total: \$159.

Les institutions bancaires offrent des taux d'intérêt composé. Il faut donc tenir compte d'un paramètre supplémentaire dans nos comparaisons, soit la fréquence de capitalisation des intérêts. En effet, les intérêts gagnés s'ajoutent maintenant au capital à chaque période d'intérêt. Un taux

annuel de 12% n'a donc pas la même valeur qu'un taux composé trimestriel de 3% ou qu'un taux composé mensuel de 1%.

i) 12% composé annuellement: 12%.

ii) 3% composé trimestriellement (1.03)⁴ - 1: 12.6%.

iii) 1% composé mensuellement: 12.7% (1.01)¹² - 1: 12.7%.

Il faut donc tenir compte de trois facteurs dans toute comparaison entre les plans offerts par les banques: le taux d'intérêt crédité, la fréquence de capitalisation des intérêts et la durée de la période pour laquelle le solde minimum est utilisé.

Ce dernier élément est très important lorsque le solde du compte fluctue grandement; il peut être négligeable lorsque le solde est relativement stable, comme par exemple, lorsque les dépôts précèdent généralement les retraits de quelques jours seulement.

Prenons l'exemple du compte suivant:

Le solde du 1er janvier est de \$10,000, des dépôts de \$1,000 sont effectués le 1er et le 15 de chaque mois et des retraits de \$900 sont effectués le 5 et le 20 de chaque mois.

Deux banques offrent un taux d'intérêt de 12%, l'une (A) composé mensuellement et calculé sur le solde minimum mensuel, l'autre (B) composé semi-annuellement et calculé sur le solde journalier.

1er du mois de	Banque A Intérêt	Solde	Banque B Intérêt	Solde
Janvier	\$ 0	\$10,000	\$ 0	\$10,000
Février	100	10,300	104	10,200
Mars	103	10,603	106	10,400
Avril	106	10,909	108	10,600
Mai	109	11,218	110	10,800
Juin	112	11,530	112	11,000
Juillet	115	11,845	114	11,854
Août	118	12,163	122	12,054
Septembre	122	12,485	124	12,254
Octobre	125	12,810	126	12,454
Novembre	128	13,138	128	12,654
Décembre	131	13,469	130	12,854
Janvier	135	13,804	132	13,816

Dans ce cas précis, l'offre de la Banque B est un peu plus avantageuse.

Rentes augmentées

Les prestations versées sous forme de rentes par la Commission des accidents du travail (CAT) sont haussées de 9% depuis le 1er janvier 1980, par suite d'un rajustement correspondant à l'augmentation de l'indice du coût de la vie en 1979. Cette hausse s'applique aux allocations mensuelles que reçoivent quelque 35 000 bénéficiaires affectés d'une incapacité partielle ou totale permanente de même que les mensualités statutaires versées aux personnes à charge d'un travailleur décédé par suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Ainsi le montant forfaitaire versé à une conjointe passe de \$247,69 à \$269,98 et les prestations pour chaque enfant à charge sont de \$70,22 au lieu de \$64,42.

NOMINATION Université du Québec à Montréal



Jean-Charles
Chebat

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal, monsieur Claude Pichette a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Jean-Charles Chebat, M.B.A., Ph.D. en sociologie, au poste de directeur du Département des sciences administratives de l'UQAM.

Université du Québec à Montréal

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI - SHERBROOKE - TROIS-RIVIERES - OTTAWA - SEPT-ILES - SAINT-HYACINTHE - COATICOOK - MATANE

Nouveau Président chez Samson, Bélaire & Associés

Les Associés de Samson, Bélaire & Associés sont heureux d'annoncer la nomination de M. Marcel R. Savard, c.a., à titre de président du cabinet.

M. Savard, qui aura ses bureaux à Montréal et à Sherbrooke, était auparavant l'associé directeur du bureau de Sherbrooke. Il continuera de siéger au comité exécutif et au conseil d'administration du cabinet.

Au cours de sa carrière, M. Savard a été membre du conseil municipal de la ville de Sherbrooke pendant plus de douze ans, membre du Conseil de Planification du Développement du Québec, administrateur de plusieurs compagnies et président de plusieurs mouvements philanthropiques et socio-culturels.

Samson, Bélaire & Associés est un cabinet d'experts-comptables établi depuis 1909 et ayant des bureaux à Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles, Saint-Hyacinthe, Coaticook et Matane. La gamme des services que rend le cabinet comprend, entre autres, la vérification, la consultation fiscale provinciale, canadienne et internationale, la consultation en informatique, en subvention gouvernementale et en travaux spéciaux.



Conseil
fiscal

"Voici un conseil
précieux de la part
des comptables
agréés:

La femme a le droit de déduire de son revenu aux fins de l'impôt certains frais relatifs à la garde d'enfants. On reconnaît aussi ce droit à l'homme séparé, ou marié à une femme handicapée mentalement ou physiquement.

Ordre des comptables
agréés du Québec

Pestroy

vous offre
un moyen plus sûr
de combattre
les intrus dans
votre commerce
ou industrie!



Les services incluent la fumigation au gaz et la désinfection des usines, entrepôts, moulins, élévateurs, bateaux, etc., ainsi que l'extermination des rongeurs, insectes, parasites, la destruction des mauvaises herbes, et le contrôle des oiseaux et écureuils.

Plus de 50 ans de service.
La Cie Pestroy Chemical Ltée
1655, boul. Édouard-Laurin
Montréal H4L 2B6

(514) 336-6110

...au Canada



AM International



"Une entreprise multinationale fortement spécialisée dans la reproduction d'informations et dans le traitement de données".

AM INTERNATIONAL: tel est le nouveau nom de la société Adressograph-Multigraph Co. dont les ventes s'élèvent à \$754 millions au cours du dernier exercice financier.

L'entreprise est implantée en 137 pays répartis sur les cinq continents. Elle a réalisé \$11,6 millions de profit en 1979. Plus de 20 000 personnes travaillent dans ses établissements.

Le gérant général de l'Est du Canada, M. Maurice Beaudry, nous déclarait qu'AM International envisage en 1980 une progression de ses ventes et de ses bénéfices. La clé du succès d'AM, disait-il réside dans la qualité de ses produits et dans le service d'après vente.

En outre, plus de 20 produits lancés récemment sur le marché contribueront à l'augmentation du volume des affaires. Un nouvel appareil de photocomposition vient d'être conçu.

Il compose et dispose le texte d'une page de journal en utilisant des caractères différents, avec une reproduction prête pour impression.

Au fil des ans, AM International a perfectionné ses produits. Elle en a développé de nouveaux. Elle a acquis des entreprises de pointe dans la reproduction rapide de documents et dans le traitement de données. L'achat de la firme Jacquard est à l'origine des mini-ordinateurs adaptés au besoin des PME. L'acquisition

de la compagnie ECRM a permis d'obtenir et de développer une technologie très avancée dans la reproduction de documents par un lecteur optique et un déchiffreur-laser.

M. Beaudry soulignait avec force: "Autant les procédés mécaniques et techniques de reproduction de textes étaient révolutionnaires au début de ce siècle, autant AM International utilise aujourd'hui une technologie de l'an 2000 dans la fabrication d'appareils, dotés des plus récentes applications de l'électronique, de l'ordinateur et du laser".

La Stelco, la plus importante industrie sidérurgique canadienne

The Steel Company of Canada, connue sous le nom de Stelco, naissait en 1910 de la fusion de cinq entreprises sidérurgiques dont deux établies au Québec: La Montreal Rolling Mills et la Dominion Wire Manufacturing Company de Lachine.

La Stelco est la plus importante entreprise sidérurgique intégrée au Canada. Elle fabrique environ 26 pour cent de la production canadienne d'acier. Elle a la capacité d'effectuer elle-même toutes les opérations de transformation du minerai de fer au produit fini.

La gamme de produits livrables est la plus complète de tous les fabricants canadiens: acier laminé à chaud et à froid, acier galvanisé, fer-blanc, profilés, tiges et barres, tôle forte, tubes et canalisations, pièces forgées, nombreux calibres de fils et d'éléments de fixation tels les écrous, boulons, vis, clous.

La Stelco possède 21 usines établies au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta et emploie environ 24 000 personnes.

Elle compte des bureaux de ventes dans les principales villes canadiennes et cinq filiales au Royaume-Uni, en Suisse, en Argentine, au Brésil et au Venezuela.

De Havilland du Canada investit \$23 millions à Downsview

De Havilland agrandit son usine de Downsview, afin de répondre aux demandes grandissantes pour ses Dash-7 et ses Twin Otter. L'expansion signifie un investissement de \$23 millions. Environ 46 000 employés travaillent pour cette entreprise.

De Havilland a reçu en une semaine des commandes s'élevant à \$70 millions. Ces nouveaux contrats sont supérieurs à toutes les ventes de 1975, nous affirmait le président de la compagnie, M. John Sandford.

Ethiopian Airlines a commandé à elle seule deux Dash-7 et six Twin-Otter. La compa-

gnie Rio Airways de Kileen au Texas commande deux Dash-7 et signe des options pour deux autres appareils. Hawaiian Airlines commande deux appareils et prend une option pour l'achat de deux avions. Air Wisconsin et Ransome Airlines qui emploient déjà des Dash-7 en commandent d'autres.

Les raisons qui favorisent De Havilland consistent en l'économie de carburant au kilomètre. Le Dash-7, transporteur de 50 passagers, est un avion intéressant sur des lignes courtes à haute ou moyenne densité, déclare le président, M. Sandford.

Sears ouvre un nouveau magasin de ventes à Edmonton

Simpsons-Sears Limitée vient d'annoncer son intention d'ouvrir à Edmonton un magasin à rayons, comprenant toute la gamme de produits et services.

Le nouveau magasin, d'une superficie de 140 000 pieds carrés s'étalant sur deux étages, aura en annexe un centre-auto de 10 000 pieds carrés et constituera une unité importante du West Edmonton Mall. Le Mall, qui devrait ouvrir ses portes à l'automne 1981, sera le plus grand centre d'achats d'Edmonton.

Nomination à Bell Canada

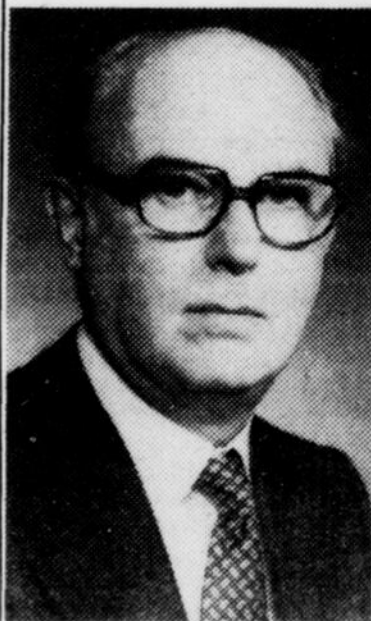


M. Serge Doré, ing.

Monsieur Claude St-Onge, vice-président — exploitation du réseau, région du Québec, annonce la nomination de monsieur Serge Doré, ingénieur, au poste de directeur général de l'exploitation du réseau (provincial).

Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur en électricité de l'Ecole Polytechnique de Montréal, monsieur Doré est entré à l'emploi de Bell Canada en 1963. Il a occupé plusieurs postes et assumé différentes responsabilités au sein de l'entreprise, à Sherbrooke, Québec et Montréal. Monsieur Doré est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. M. Doré occupe ses nouvelles fonctions depuis le 1er juillet, 1979. Il a son bureau au siège administratif de la compagnie, à Québec.

Imasco Limitée



Paul K. Ryan

Paul Paré, président du Conseil et chef de la direction d'Imasco Limitée, annonce la nomination de Paul K. Ryan au poste de vice-président. M. Ryan est secrétaire de la compagnie et son bureau demeurera au siège social d'Imasco, au 4, square Westmount, Montréal.

Attention
constructeurs...
consulter
l'hebdomadaire

HABITABEC

"c'est savoir où investir"
Habitabec est gratuit à
votre institution
financière

marchés pour l'exportation canadienne

Collaboration spéciale:



Gouvernement
du Canada
Industrie
et Commerce

Le marché d'exportation de la Suisse

D'après les plus récentes statistiques dont nous disposons (1978), le Canada a exporté pour un peu moins de \$110 millions en Suisse. Nos exportations consistaient surtout en vêtements et fourrures, cuivre et aluminium, orge et blé, moteurs et pièces d'avions, automobiles et pièces d'automobiles, ainsi qu'en viande de cheval et poisson.

Les perspectives d'exportations canadiennes en Suisse sont assez variées; en effet, un marché a été identifié pour les produits suivants: poisson, produits à base d'oeufs, céréales, certains types de matériel de communications, bardeaux et bardeaux fendus, aciers spéciaux, équipements et accessoires de hockey et de curling, et de l'or.

Les débouchés

Les débouchés futurs se situent dans les industries chimiques suisses qui produisent des produits pharmaceutiques, des colorants, des produits pétrochimiques, des essences et parfums; aussi, les pièces composantes

et équipements nécessaires à l'expansion rapide de l'électricité nucléaire; les pièces et composants pour ordinateurs et périphériques; de la machinerie pour l'industrie manufacturière, y compris le graphisme, l'imprimerie et l'emballage pour les produits et les aliments transformés.

Un centre international

La Suisse constitue un important centre international de commerce et de finance et une importante source de fonds d'investissements. C'est également un pays où beaucoup d'importance est accordée à la recherche scientifique, surtout de la part du secteur privé, et où depuis toujours, on cherche à établir une certaine capacité de production à l'étranger.

Les investissements canadiens

Les investissements canadiens directs en Suisse sont de l'ordre de \$90 millions, et se concentrent surtout dans le secteur manufacturier et le commerce de gros et de détail. Quant

aux investissements suisses au Canada, leur valeur se situe aux alentours de \$480 millions, et ils se concentrent essentiellement dans les opérations financières et dans le secteur manufacturier.

Libre échange

Le besoin pour la Suisse d'accéder aux autres marchés l'a amenée à conclure un accord de libre échange avec la Communauté économique européenne en 1972, ce qui lui a permis, depuis le 1er juillet 1977, d'échanger librement la plupart de ses produits industriels. Elle est membre du GATT et de l'OCDE. La Suisse souscrit à la décision de l'OCDE du 21 juin 1976 relative au traitement national, sauf en ce qui a trait à l'admission de nouveaux investissements étrangers. Les banques étrangères doivent obtenir l'autorisation de la Commission fédérale des banques. Il existe également des restrictions relatives à l'établissement de compagnies d'assurances et à l'achat de biens immeubles.

Produit national brut

Le produit national brut (PNB) de la Suisse se chiffrait à \$67,6 milliards en 1977, soit une augmentation réelle de 4,3% après une période d'importance récession. En 1978, le taux de croissance a été de moins de 1%. Si les prévisions s'avèrent exactes, l'économie suisse aura affiché une bonne tenue en 1979.

Le franc suisse a, depuis quelques années, une très grande valeur. Au 7 mai 1979, le dollar canadien valait 1,45 franc suisse, et ce taux n'a guère changé jusqu'à présent.

Généralités

Les trois langues principales parlées en Suisse sont, par ordre d'importance, l'allemand, le français et l'italien. A toute fin pratique, la connaissance des deux premières facilite les relations d'affaires dans ce pays. Précisons enfin que comme dans tous les autres pays européens continentaux, le système métrique est en vigueur en Suisse.

L'industrie des tapis exporte avec succès dans tous les pays

Depuis quelques semaines, nous présentons à nos lecteurs une série d'articles sur les différents marchés d'exportation, leurs caractéristiques et leurs possibilités. S'insérant en quelque sorte tout naturellement dans cette série et accompagnant l'article de cette semaine, voici un bref exemple du succès obtenu par nos exportateurs dans le secteur des produits finis; en l'occurrence, il s'agit de l'industrie des tapis.

Croissance des exportations

Les exportations de tapis canadiens sont passées de \$7 millions en 1974 à plus de \$50 millions en 1979, soit une augmentation de plus de 600%.

Cette augmentation tout à fait remarquable est attribuable aux efforts conjugués de plusieurs fabricants de tapis et du ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada.

De ces fabricants de tapis, trois sont des sociétés établies au Québec, et la progression de leurs exportations a été, comme l'indiquent les chiffres mentionnés, tout à fait spectaculaire.

Programme de promotion

Dans le cadre d'un programme de promotion des exportations, des spécialistes des firmes de ce secteur et du gouvernement ont organisé la participation des exportateurs canadiens de tapis à de nombreuses foires internationales. Le programme de promotion en question incluait quatre participations annuelles à une foire de Francfort (Allemagne), une participation de trois ans à l'Australasian Floorcovering Mart, en Australie, et un exhibit en solo au World Trade Centre de Tokyo, en octobre dernier. Il faut souligner qu'on doit compter une année entière avant que les exportations découlant de la participation à une foire ne se matérialisent en expéditions de produits en cause.

Ce programme de promotion se poursuit en 1980, alors que les fabricants canadiens participeront à des foires en Australie et au Japon, et en 1981, ils feront à nouveau porter leurs efforts sur le marché européen.

Les leaders

Les principaux leaders des exportations de tapis? Eh bien, ce sont des firmes du Québec: Peerless Rug Limited, Celanese Canada Limited et Coronet Carpets Limited. Les autres manufacturiers canadiens ont emboîté le pas, et tous ensemble, ils se font les ambassadeurs mondiaux des couleurs et styles de tapis nord-américains.

Cet effort d'exportation, couronné de succès, a découlé de toutes sortes de facteurs, dont le besoin d'utiliser le plus possible la capacité des installations manufacturières qui s'était développée au cours des années de "boom" que le Canada avait vécues dans ce secteur en 1973-1974, et qui ont par la suite débouché sur un ralentissement du marché, de 1975 à 1979. L'an dernier, on estime que les exportations de nos fabricants de tapis ont permis la création de plus de 900 emplois directs dans ce secteur, en plus de créer d'autres emplois dans les secteurs connexes comme ceux des fibres et des tissus et dans certains autres, comme celui de l'expédition.

Calendrier des salons internationaux français

Nous publions cette semaine une deuxième liste des salons internationaux français qui peuvent intéresser les hommes d'affaires.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements additionnels peut s'adresser à: Salons spécialisés français, 1080 Côte du Beaver Hall, bureau 820, Montréal H2Z 1S8, 514-861-7841, Téléc: 05-25534.

Avril	Manifestations	Endroits
18-24	Marché International des Programmes de Télévision	Cannes
23-27	Salon de l'Aménagement en Montagne	Grenoble
24-29	Salon International de la Machine à Bois et des Industries du Bois	Paris Pte Versailles
	Mai	
26-5	Biennale Internationale de la Machine-Outil de Découpage	La Roche Foron
8-12	Salon Int. de la Lunetterie, de l'Optique Oculaire et du Matériel pour Opticiens	Lyon
9-14	Festival du Livre	Nice
	Juin	
29-6	Biennale Française de la Machine-Outil, du Soudage et de l'Équipement Mécanique	Paris Pte Versailles
5-9	Salon International du Tapis et des Revêtements de Sols	Paris Pte Versailles
5-9	Salon International des Papiers Peints, Revêtements Muraux, Textiles d'Ameublement, Voilages, Linge de Maison et Couverture PARITEX	Paris Pte Versailles
5-9	Salon International des Approvisionnements, Matériels et Fournitures destinés à la Fabrication de Meubles, Sièges et Articles de Literie	Paris Pte Versailles
8-12	Semaine de la Maroquinerie et Articles de Voyages	Paris Pte Versailles
	Sept.	
4-9	Bijorhca Salon de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèverie, Horlogerie, Cadeaux	Paris Pte Versailles
4-9	Salon Commercial et Professionnel des Ateliers d'Art et de Création	Paris Pte Versailles
6-9	Salon de la Mode Enfantine	Paris Pte Versailles
6-9	Salon International de l'Habillage Masculin	Paris Pte Versailles
6-9	Salon Professionnel Int. des Articles de Sports et de Loisirs de Plein Air	Paris Le Bourget
17-26	Salon International de l'Information, de la Communication et de l'Organisation du Bureau	Paris CNIT
21-24	Salon Professionnel International de la Quincaillerie	Paris Pte Versailles
25-5	Salon de la Caravane et de la Résidence Mobile	Paris Le Bourget

situation économique

L'économie américaine en meilleure santé que prévu

Les prévisions économiques étaient plus pessimistes que les résultats obtenus.

Le porte-parole de la Maison Blanche vient de révéler que le produit national brut a augmenté de 1,4 pour cent pour le dernier trimestre de 1979. L'équilibre des échanges a été réalisé à l'exception du secteur de l'automobile. Ces résultats dépassent de loin les prévisions établies.

Pour l'année 1979, le PNB des États-Unis a augmenté de 2,3 pour cent. Un facteur qui inquiète les observateurs réside dans le déclin de l'épargne. Le fait que les Américains épargnent moins indique qu'ils s'attendent à une poursuite de l'inflation. Le gouvernement américain entend s'opposer à cette tendance.

Exportations Importations

Les exportations du Canada ont diminué de 2,7% en novembre pour passer à \$5,8 milliards, après avoir reculé de 2,4% en octobre. Les importations ont subi une baisse de 6%. Elles s'établissent à \$5,27 milliards, après avoir augmenté de 4,8% en octobre. Le recul des importations en novembre fait progresser l'excédent de la balance commerciale, qui passe de \$351 millions en octobre 1979 à \$528 millions en novembre.

D'après la tendance à court terme, les exportations se ressaisissent depuis leur point mort d'avril 1979. Elles ont augmenté de 2,9% en juillet, de 3,5% en août et de 3,4% en septembre.

De même, les importations se sont relevées par rapport à la faible hausse de 0,3% enregistrée en avril 1979. Elles ont progressé de 2,2% en juillet, de 2,5% en août et de 2,2% en septembre. Comme les exportations ont été plus élevées que les importations, la balance commerciale a poursuivi sa remontée depuis le creux de \$186 millions observé en mai 1979.

Elle a atteint \$246 millions en juillet, \$309 millions en août et \$380 millions en septembre.

L'industrie du meuble

En 1979, l'industrie canadienne du meuble a poursuivi sa progression.

La valeur de fabrication des usines s'élève à \$1 880 millions, soit une augmentation de 10,8% sur l'année 1978. À l'exception de l'année 1977, la valeur des expéditions a enregistré une croissance continue d'une année à l'autre.

Selon les régions

La valeur des expéditions des usines ontariennes du meuble se chiffre à \$958,8 millions pour l'année 1979, soit une augmentation de 10,7%

par rapport à l'année précédente.

Les usines québécoises ont expédié des meubles pour \$663,6 millions, soit une hausse de 10,8% sur 1978.

Toutes les autres provinces

ont livré pour \$257 millions de meubles au cours de l'année, soit 10,5% de plus qu'en 1978.

Le commerce du meuble

Les fabriques canadiennes

ont exporté des meubles pour une valeur de \$190 millions en 1979, soit une hausse de 58,7% sur l'année précédente.

Par ailleurs, \$257 millions de meubles ont été importés au Canada.

EMISSION DE \$1,600,000,000 D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION DATEES DU 1^{er} FEVRIER 1980

Le ministre des Finances a autorisé la Banque du Canada à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces comme suit:

Obligations 11 $\frac{3}{4}$ % à 2 ans 10 $\frac{1}{2}$ mois échéant le 15 décembre 1982
Prix d'émission: 98.75% rapportant environ 12.27% à l'échéance

Intérêt payable le 15 juin et le 15 décembre
L'intérêt de quatre mois et demi payable le 15 juin 1980

et

Obligations 11 $\frac{1}{2}$ % à 4 ans 10 $\frac{1}{2}$ mois échéant le 15 décembre 1984
Prix d'émission: 98.50% rapportant environ 11.91% à l'échéance

Intérêt payable le 15 juin et le 15 décembre
L'intérêt de quatre mois et demi payable le 15 juin 1980

et

Obligations 11 $\frac{1}{4}$ % à 9 ans 10 $\frac{1}{2}$ mois échéant le 15 décembre 1989
Prix d'émission: 96.50% rapportant environ 11.86% à l'échéance

Intérêt payable le 15 juin et le 15 décembre
L'intérêt de quatre mois et demi payable le 15 juin 1980

et

Obligations 11 $\frac{3}{4}$ % à 23 ans échéant le 1^{er} février 2003
Prix d'émission: 97.50% rapportant environ 12.07% à l'échéance

Intérêt payable le 1^{er} août et le 1^{er} février.

Les nouvelles obligations seront disponibles en coupures de \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000.

L'émission d'obligations 11 $\frac{1}{2}$ % datées du 1^{er} février 1980 et échéant le 1^{er} février 2003 ne dépassera pas \$600 millions.

La Banque du Canada convient d'acquiescer un minimum de \$650 millions des nouvelles obligations. Cette acquisition sera affectée à n'importe quelle échéance sauf que ce total comprendra un minimum de \$215 millions des obligations échéant en 2003.

Le produit de l'offre servira au rachat de \$944 millions d'obligations du gouvernement du Canada échéant le 1^{er} février 1980, ainsi qu'aux fins générales du gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations 11 $\frac{3}{4}$ % échéant le 15 décembre 1982 sont en sus des \$275 millions d'obligations 11 $\frac{3}{4}$ % échéant le 15 décembre 1982 et datées du 15 décembre 1979. Les nouvelles obligations 11 $\frac{1}{2}$ % échéant le 15 décembre 1984 sont en sus des \$350 millions d'obligations 11 $\frac{1}{2}$ % échéant le 15 décembre 1984 et datées du 15 décembre 1979. Les nouvelles obligations 11 $\frac{1}{4}$ % échéant le 15 décembre 1989 sont en sus des \$125 millions d'obligations 11 $\frac{1}{4}$ % échéant le 15 décembre 1989 et datées du 15 décembre 1979.

Les nouvelles obligations seront datées du 1^{er} février 1980 et porteront intérêt à partir de cette date. Le principal et l'intérêt sont payables, lorsqu'exigibles, en monnaie légale du Canada: le principal à l'échéance, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque. Les titres définitifs seront disponibles le ou vers le 1^{er} février 1980 et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, l'intérêt étant payable par chèque. Les obligations de l'une ou de l'autre forme seront de mêmes coupures et entièrement interchangeables quant aux coupures et/ou à la forme, sans frais (sous réserve des exigences de transferts statutaires, le cas échéant).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une Loi du Parlement du Canada. Le principal et l'intérêt sont imputés au Fonds du revenu consolidé du Canada.

Sous réserve d'attribution, les souscriptions aux nouvelles obligations peuvent se faire par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à faire office de distributeur initial ou de toute banque située au Canada.



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

JAI

Avec les régimes enregistrés
d'épargne-retraite
de la Banque de Montréal,
**faites d'une pierre
deux coups!**

**Plus de sécurité demain.
Moins d'impôts aujourd'hui.**

La Banque de Montréal
vous propose quatre options
d'épargne-retraite
à rendement élevé.

Par exemple,
le dépôt à terme de retraite.

Les contributions à ce régime (minimum
de \$1 000) sont investies à un taux
d'intérêt élevé garanti pour des durées
de un à six ans.

Soyez à temps!

La date limite de contribution à un R.E.E.R.

pour l'année 1979 est le 29 février 1980.

Le personnel de nos succursales se fera
un plaisir de vous renseigner sur les avan-
tages de nos quatre options d'épargne-
retraite et de vous remettre des brochures
explicatives.



UNE INITIATIVE
PAYANTE
DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

Les entreprises utilisent-elles les services du Ministère de l'Industrie?

Jacques C. Martin
M. Com., Admin. A.;



La Direction des services aux entreprises manufacturières veut favoriser une meilleure organisation administrative des PME en vue d'augmenter leur croissance, leur productivité, leur rentabilité et leur continuité.

Pour ce faire, la Direction offre les services suivants:

Consultation

Les objectifs de la consultation sont:

— d'assister le dirigeant dans la gestion de son entreprise en ce qui concerne les ressources humaines, matérielles et financières. A partir des données fournies par le dirigeant, le conseiller:

- confirme par une analyse financière détaillée le diagnostic industriel établi par le délégué régional;
- étudie les objectifs de l'entreprise, ainsi que ses forces et ses faiblesses;
- soumet un programme d'action et des recommandations;
- suit la mise en application du programme par les responsables de l'entreprise.

— d'évaluer ses projets d'expansion. Le conseiller épaulé le dirigeant d'entreprise qui projette une expansion en:

- l'assistant dans l'étude du projet à partir des éléments du marché et des ressources de l'entreprise;
- l'aidant à établir la rentabilité

du projet et les besoins en capitaux.

— l'aider dans l'implantation d'une nouvelle entreprise. Tout individu (ou groupe d'individus) qui a, au préalable, élaboré un projet de nouvelle entreprise en termes de marché potentiel, produits, budget d'immobilisation, besoins en ressources humaines, matérielles et financières, peut recevoir l'assistance d'un consultant qui l'aidera à évaluer les divers éléments du projet et qui, par la suite, le conseillera au cours de la période du début des opérations.

Jeu d'entreprise

Animé par des professionnels des sciences de la gestion, le jeu d'entreprise est une session intensive pendant laquelle des dirigeants d'entreprise simulent plusieurs années d'activité d'une société industrielle de façon à:

- avoir une vue d'ensemble de la gestion;
- se sensibiliser aux besoins de coordination et d'équilibre;
- développer le goût du risque calculé;
- comprendre l'importance et l'efficacité du partage des responsabilités;
- apprendre à agir rapidement face à des situations complexes;
- réaliser la nécessité de fixer des objectifs précis et de pla-

nifier à long terme;

- apprécier la communication et le travail de groupe.

Les différents sujets abordés au cours de ces sessions intensives peuvent traiter de production, marketing, financement, contrôle, personnel, etc.,.

Programme d'intégration des stagiaires

Le but de ce programme est de favoriser l'intégration de futurs diplômés de cégep ou d'université, à la PME, grâce à des stages d'été. L'aide accordée est la suivante:

A) Pour une PME n'ayant jamais bénéficié du programme, 100% du salaire d'un stagiaire pendant un maximum de 14 semaines.

B) Pour une PME ayant déjà participé au programme A, le Ministère paye \$950, soit environ 40% du salaire d'un stagiaire pendant 14 semaines.

Programme Uni-PME

Le but de ce programme est d'assurer la continuité des PME manufacturières en les aidant à embaucher et à intégrer des diplômés d'université dans leurs équipes de direction.

Pour être admissibles à ce programme, les entreprises manufacturières n'emploient

pas plus de deux cents employés et leur siège social est situé au Québec.

Les subventions accordées dans le cadre de ce programme peuvent atteindre \$8000 ou \$10,000, représentant une partie du salaire versé à un diplômé. Par la suite, l'entreprise s'engage à garder un diplômé à son emploi durant les vingt-quatre mois suivants:

Séminaires en gestion de la production

Animés par des spécialistes en sciences de la gestion de la production, ces séminaires d'une journée ont pour but d'aider les dirigeants d'entreprises manufacturières:

- à acquérir une vue d'ensemble et une meilleure compréhension de l'intégration des divers outils de la gestion de la production;
- à faire le point sur leur entreprise et être incité à amorcer un programme d'amélioration;
- à côtoyer d'autres dirigeants d'entreprises faisant quotidiennement face à des situations semblables aux leurs.

Généralement, les sujets traités sont la localisation d'usine, l'aménagement d'usine, l'estimation des coûts, la gestion des stocks, la planification, le contrôle de la qualité,

la standardisation.

Le programme est conçu en fonction de trois types majeurs de production: par lot, en série et en sous-traitance.

Séminaires en marketing

Dirigé par des experts des sciences de la gestion, un séminaire en marketing est une rencontre d'hommes d'affaires d'une durée de quatre jours, offrant aux participants:

- l'occasion de prendre part à des échanges de vues et d'essayer de trouver des solutions à des problèmes communs;
- une vue d'ensemble de leur entreprise et une meilleure compréhension des rapports entre la production et la distribution;
- l'occasion d'acquérir des connaissances grâce aux exposés d'experts et aux discussions de cas vécus;
- la possibilité de faire le point sur leur entreprise et de réviser leur politique de marketing.

Les sujets traités lors de ces séminaires sont le marketing et la planification marketing, le marché et la prévision des ventes, le produit, le prix, la promotion, la distribution.

Stage de formation à l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires)

Le but de ce programme est d'assurer le perfectionnement de cadres et de dirigeants d'entreprises québécoises de capacité internationale.

Admissibilité

Un certain nombre de dirigeants et de cadres d'entreprises québécoises de taille moyenne, ayant une expérience d'au moins sept ans, sont sélectionnés par un jury composé de représentants de plusieurs organismes privés ou publics. De plus, les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes: diriger une entreprise en pleine croissance, être le successeur éventuel ou le collaborateur immédiat d'un dirigeant d'entreprise, détenir un diplôme universitaire ou avoir dirigé une entreprise ou assumé un poste important au sein d'une équipe de gestion. De plus, les candidats doivent vouloir établir des relations commerciales sur le plan international.

Nature de l'aide

Il s'agit d'un stage de formation dont le coût est partagé à part égale entre le participant et le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Pour de plus amples renseignements concernant ce programme vous pouvez vous adresser à:

Monsieur Pierre Chamberland, Direction générale des services aux entreprises, Ministère de l'Industrie et du Commerce et Tourisme, 1, Place Ville-Marie, 14^e étage, Montréal (Québec) H3B 3M6
Tél.: (514) 873-4071

Le journal des AFFAIRES

...vous offre chaque semaine

- le profil d'une entreprise qui réussit
- des commentaires économiques
- un programme d'aide à l'entreprise
- l'inventaire des revues d'économie
- l'analyse du marché boursier
- le mot de l'actuaire
- la situation économique
- les entreprises qui se développent
- à travers le monde
- la gestion d'une entreprise

3 suppléments GRATUITS

Trois dossiers économiques vous parviennent chaque année: finance et développement, le développement industriel, le vrai visage du gouvernement.

Un magazine GRATUIT

Des heures de lecture agréable avec SIC, le magazine des Affaires, offert gratuitement à tous les abonnés du journal.

Le journal des AFFAIRES

385 boul. Lebeau, St-Laurent, H4N 1S2

NE TARDEZ PAS

POSTEZ VOTRE ABONNEMENT DES CE JOUR

\$16.00 pour 55 numéros, \$25.00 pour 110 numéros.

- ☐ Nouvel abonné
☐ Renouvellement
numéro
☐ Ci-joint mon chèque

☐ VISA ☐ MasterCard
numéro

Entreprise
Nom
Fonction Profession
Adresse
Ville Code postal
Type d'entreprise

Le charbon... sale et méprisé... remplacera bientôt le pétrole

Le charbon qui a été à l'origine de la révolution industrielle remplacera bientôt le pétrole dans les pays de la Communauté économique européenne.

Le commissaire européen chargé de l'énergie, M. Guido Brunner, en est convaincu. "Le charbon, vient-il de déclarer, doit remplacer peu à peu le pétrole et le gaz comme source d'énergie. Plus de six milliards de francs français ont été investis en 1979 dans l'industrie charbonnière de l'Europe des '9' et le développe-

ment de l'industrie du charbon dans le marché commun contribuera à combattre le chômage".

Il fallait que survienne une crise pétrolière pour que l'on revienne à l'extraction du charbon. Maintenant que le pétrole à bon marché est disparu et que son approvisionnement présente certaines difficultés, on revient à l'industrie du charbon.

Production en Europe

La production actuelle de l'Europe des '9' s'élève à 250

millions de tonnes par année. Le Royaume-Uni en produit 110 millions de tonnes à lui seul. Plus de 500 000 personnes sont employées dans cette industrie.

En Belgique, depuis le 28 décembre, les centrales électriques fonctionnent au charbon. Ce seul programme économise plus d'un million de tonnes de pétrole. Les charbonnages de la Wallonie sont rouverts. En France, des investissements considérables seront réalisés.

L'Allemagne de l'Ouest qui n'a jamais cessé sa production charbonnière entend devenir un pays exportateur. Il en est ainsi du Royaume-Uni.

Les réserves

Les réserves prouvées et probables sont abondantes. Elles s'élèvent à plus de 8 000 milliards de tonnes à travers l'univers. Plus de 2 000 milliards de tonnes se retrouvent en Europe. Aux États-Unis, on évalue les réserves à 3 200 milliards de tonnes à 1 000 mètres de profondeur.

Au Canada

Au Canada, en octobre 1979, la production de charbon a totalisé 3 012 536 tonnes métriques. Il s'agit d'une hausse de 15,2% comparativement à 2 614 279 en octobre 1978.

De janvier à octobre 1979, la production s'élève à 27 427 651 tonnes métriques. L'augmentation est de 10,6% par rapport à 24 804 827 au cours de la même période de 1978.

Les importations de charbon, en octobre dernier, se sont chiffrées à 1 778 806 tonnes métriques, une hausse de 2,5% comparativement à 1 735 130 en octobre 1978.

L'Alberta se classe au premier rang des provinces canadiennes pour la production du charbon. La Colombie-Britannique détient la seconde position. On retrouve aussi des quantités valables de ce combustible dans les mines de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Ecosse.

Pour satisfaire ses besoins en énergie et diminuer l'importation du pétrole, il y aurait lieu de réanimer au Canada l'exploration et l'exploitation de nos mines de charbon.

Papier ordinaire Prix Sharp



Le copieur sur papier ordinaire Sharp SF-740 pour moins de \$4000.

Un copieur silencieux dont le prix est modéré mais pas le rendement. Peut copier sur pratiquement n'importe quel papier, du papier rigide au papier à-en-tête. Et sur des formats aussi petits que 4" par 6" jusqu'au grand format de 10" par 14" en passant par tous les formats intermédiaires. Une commande d'exposition pratique vous permet même de copier des documents en couleurs.

Le SF-740, on peut compter sur lui, car c'est Sharp. Pratiquement plus de papier qui se coince, grâce au système d'alimentation de papier entraîné par chaîne.

Agent de virage sec. Des copies d'une excellente qualité, car le SF-740 le même procédé d'impression que nos modèles aux prix plus élevés.

Regardez d'autres copieurs de la même catégorie de prix (et il n'y en a pas beaucoup!) Vous serez surpris de ce que Sharp vous offre.

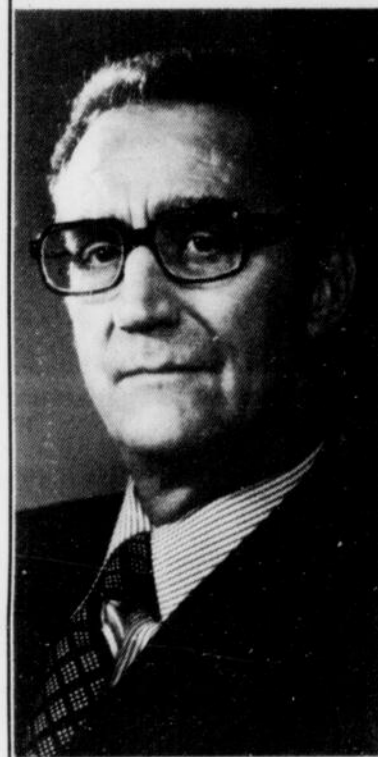
Allez voir votre concessionnaire Sharp ou retournez-nous le coupon ci-dessous pour recevoir une brochure en couleur gratuite.

Sharp Electronics of Canada Limited 1280 rue Begin, Ville St. Laurent, P.Q. H4R 1X1 LA/28/1 (514) 337-0655	
Je suis également intéressé par les	
☐ Caisses enregistreuses électroniques	☐ Calculatrices
Nom _____	Titre _____
Adresse _____	
Compagnie _____	
Ville _____	Code postal _____

SHARP

Sharp Electronics of Canada Ltd.
1280 rue Begin, Ville St. Laurent, P.Q.
H4R 1X1 (514) 337-0655

Bell Canada Nomination



Walter Frederick Light

Bell Canada annonce la nomination de M. Walter Frederick Light de Montréal, Québec, à son conseil d'administration et à son comité exécutif. Cette nomination est en vigueur depuis le 1er janvier 1980. Président et chef de la direction de Northern Telecom Limitée, M. Light a été vice-président exécutif de Bell Canada de 1970 à 1974. M. Light succède à M. Robert C. Scrivener, précédemment président du conseil et chef de la direction de Northern Telecom Limitée, qui a pris sa retraite en décembre 1979.

Le journal des AFFAIRES, Lundi 28 janvier 1980

L'inventaire des revues



par Roland Prévost



L'avenir de la télévision de plus en plus incertain

Personne ne sait quelle technique nouvelle va séduire le public, écrit *Business Week* (New York) et la concurrence devient acharnée.

Depuis une trentaine d'années, en Amérique du Nord, l'importance et les revenus de la télévision n'ont cessé d'augmenter. Et voilà

que, tout à coup, cette puissante industrie se trouve devant un avenir brumeux, incertain.

A preuve, ce qui est survenu

le 6 décembre dernier. Ce jour-là, RCA Corporation, pionnière de la télévision, lançait une dure attaque... contre ses entreprises les

plus profitables. Primo, son nouveau satellite transmet des programmes destinés aux réseaux de TV par câble, programmes qui entreront en concurrence directe avec les propres stations de télévision — y compris NBC — qui appartiennent à RCA elle-même. Secundo, RCA annonçait que, au coût de \$100 millions, elle va lancer au début de 1981 son Selectavision grâce auquel le spectateur, par le disque vidéo, en oubliera de s'intéresser aux stations et aux réseaux de télévision.

L'attitude de RCA, si paradoxale qu'elle paraisse, n'est pas unique. D'autres compagnies qui possèdent déjà un marché énorme se bousculent pour se placer au premier rang de la révolution technologique qui, d'ici dix ans, va complètement transformer la télévision. Mais parmi la demi-douzaine d'innovations, laquelle aura le plus d'avenir? On l'ignore.

Une seule chose est certaine: dans les prochaines années, c'est le spectateur et non plus les stations ou les réseaux, qui décidera des programmes à regarder. Evidemment, il devra payer. Mais, combien? Cela aussi on voudrait bien le savoir.

La télévision par câble

Elle est apparue dans les années, dans les régions qui ne pouvaient recevoir en direct la télévision. En 1978, aux Etats-Unis, la croissance a été de 25%; et de 20% en 1979. Storer Broadcasting a vendu récemment tous ses postes de radio pour investir \$250 millions dans le câble.

La télévision payante

Elle n'a que cinq ans d'âge et elle a pénétré dans cinq millions et demi de foyers américains.

La transmission par satellites. Le premier — Satcom 1, — a été lancé en 1975. RCA Americom appartient à RCA, Western Union et Comsat General et possède neuf satellites.

La production de programmes

Un champ tout nouveau. Des programmes pour les cassettes vidéo et les disques vidéo. RCA publiera bientôt un catalogue de 300 titres pour les disques vidéo. En décembre, ABC a démontré la possibilité de cette technique, en réalisant pour les cassettes vidéo un programme d'une heure de la visite du pape Jean Paul II aux Etats-Unis.

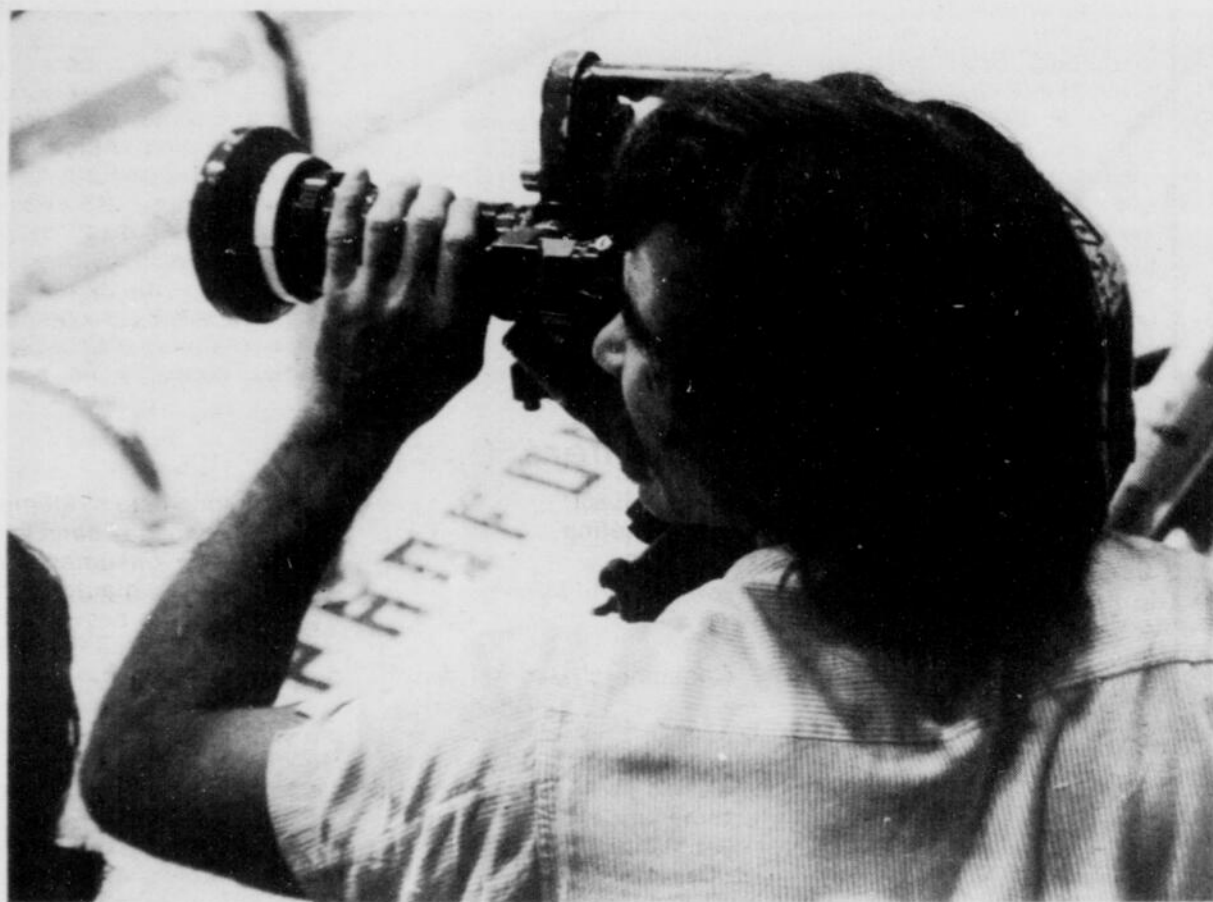
La télévision par abonnement

L'abonné reçoit par les airs des images brouillées qui sont décodées par un dispositif sur l'appareil récepteur. Le système se répand rapidement.

Les systèmes d'information: viewdata, newstext, teletext. L'abonné peut choisir, grâce à un appareil de sélection, toutes sortes de renseignements utiles. On l'expérimente à St-Louis.

Et d'autres innovations s'en viennent. Un vice-président de CBS déclare: "Il paraît incroyable que toutes ces nouveautés pourront exister et prospérer en même temps: le spectateur ne peut voir qu'une seule chose à la fois". Pourtant, la télévision devait tuer la radio, et la radio devait tuer le phonographe; ce qui ne s'est pas produit.

Ce qui s'en vient pour sûr, c'est le réseau culturel, destiné à des classes particulières, une voie toute trouvée pour la télévision à

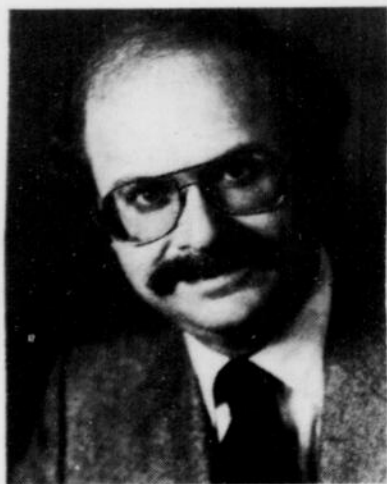


LE GROUPE SGF

Société générale de financement du Québec



Madame Jeannine Guillevin Wood



Monsieur H. Arnold Steinberg



Monsieur Alfred Hamel



Monsieur Robert Gratton

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves-L. Duhaime, annonce les nominations suivantes au Conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec:

Madame Guillevin Wood est présidente de Guillevin Allied Ltée. Elle est membre des Conseils d'administration de La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, de Standard Brands et de plusieurs autres entreprises.

Monsieur Steinberg est vice-président exécutif, finance et développement, de Steinberg Inc. et président de Ivanhoe Inc. Il est président du Conseil d'administration de Les Placements Innocan Ltée et membre des Conseils d'administration de la Banque Mercantile du Canada, du Groupe Prenor Ltée et de plusieurs autres entreprises et organismes.

Monsieur Hamel est président et chef de la direction de Québecair et d'Expéditex. Il est membre des Conseils d'administration de Donohue St-Félicien Inc., d'Imperial Trust et de plusieurs autres entreprises et organismes.

Monsieur Gratton est président et chef de la direction du Crédit Foncier. Il est membre du Conseil d'administration de plusieurs entreprises canadiennes.



Shell Canada

Shell Canada est le premier producteur de gaz naturel au Canada. L'entreprise produit plus de 600 millions de pieds cubes par jour. Elle possède les réserves de gaz naturel les plus importantes, soit plus de 5 000 billions de pieds cubes. La décision récente de la Commission nationale de l'énergie sur les exportations de gaz et la forte amélioration des prix d'exportation augmenteront les bénéfices en 1980.

Pour 1979, le bénéfice de Shell est évalué à \$2.45 par action, soit environ 60% de plus qu'en 1978. Pour 1980, le bénéfice augmentera à \$3. La hausse des prix pour le pétrole et le gaz et un modeste accroissement de la production de gaz permettent en effet de prévoir une amélioration sensible des bénéfices. L'amélioration des bénéfices sera assurée par la nouvelle usine de produits chimiques de Sarnia qui produira pendant toute l'année. Elle sera due aussi à une forte demande de certains produits pétrochimiques dont les essences aromatiques. Les bénéfices des raffineries devraient être en augmentation.

Shell a connu d'excellents résultats dans la prospection et la mise en valeur des réserves de gaz de l'Alberta. La société commencera à vendre du gaz du nouveau champ de Limestone le 1er novembre 1980. Au début, les livraisons seront de l'ordre de 100 millions de pieds cubes par jour, soit une augmentation de l'ordre de 16% comparativement à la production actuelle. Enfin, l'usine de gaz de South Rosevear entrée en service en octobre 1979 contribuera à l'accroissement de la production en 1980.

Shell se vend actuellement à 14 fois les bénéfices estimés pour 1979 et 11 fois ceux prévus pour 1980. Les actions de cette société représentent un placement intéressant en soi, sans tenir compte de l'intérêt que les investisseurs portent aux entreprises du domaine énergétique.

Tassé & Associés recommande Reichhold

Pour la spéculation
Prix Récent: \$13 1/8
Haut/Bas (53 sem.): \$15-9 5/8
Rapport cours/bén.: 4.5x
Rend.: 3.7%

Reichhold produit et vend principalement des résines synthétiques et produits chimiques. Ses filiales distribuent des encres d'imprimerie et de la machinerie, équipement et fournitures à l'industrie des arts graphiques.

Au cours, des dernières années, la croissance des revenus et du bénéfice de la compagnie a été assez spectaculaire: depuis 1972, l'augmentation moyenne des ventes a été de 44%, celle du bénéfice net de 56%.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice financier en cours, les ventes se sont accrues de 35%, tandis que le bénéfice progressait de 44% (\$1.66 par action, sur une base entièrement diluée).

Reichhold a des projets ambitieux pour les prochaines années: elle prévoit une croissance annuelle de 15% de ses ventes qui devraient passer de \$275 millions en 1979 à \$500 millions d'ici 1982. Au poste des bénéfices, les projections sont atténuées par les possibilités d'un ralentissement économique en Amérique du Nord mais le président de la compagnie croit possible de les voir passer à \$11 millions l'an prochain (\$2.44 par action sur une base entièrement diluée, à comparer à \$2.20 prévus pour cette année).

Compte tenu de la croissance anticipée des revenus et bénéfices et de la faible prime accordée par le marché à la valeur aux livres (\$11.81 par action au 31-12-78), l'achat des actions de Reichhold est recommandée aux investisseurs prêts à prendre certains risques.

3 recommandations de Wood Gundy

Algoma Steel (\$30 5/8)

Bénéfice: 1980P \$6.50
Cours/bénéfice 4.71x
Rendement 2.61%
Niveau de soutien technique: \$26

Au cours des cinq prochaines années, la croissance du Canada dépendra des dépenses en immobilisations. Nous croyons que Algoma peut miser sur cette situation pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord, Algoma vient d'augmenter sa capacité sidérurgique et tirera parti des effets de levier de l'augmentation des expéditions. Deuxièmement, les expéditions vers les E.-U. devraient rester élevées. La capacité sidérurgique des E.-U. est stationnaire avec tendance au déclin mais

la demande devrait augmenter à moyen terme. Troisièmement, nous prévoyons que la croissance de la société sera renforcée à l'intérieur du pays par la demande locale et par son aptitude à concurrencer les produits importés répondant à des spécifications particulières.

Il convient de noter que Dominion Bridge (\$16 5/8), filiale d'Algoma, vaut environ \$17 par action Algoma. Un investisseur d'Algoma ne paie donc qu'environ \$13 1/2 pour un bénéfice de \$4.40 de l'exploitation sidérurgique. Nous considérons que les actions qui ont une valeur comptable en fin d'année d'environ \$50 chacune sont sous-estimées.

Consumers' Gas (\$27)

Bénéfice: 1980P \$2.40
Cours/bénéfice 11.25x
Rendement 4.89%
Niveau de soutien technique: \$24-\$22

Consumers' Gas est désormais une société énergétique dotée d'une direction dynamique; elle ne sera plus considérée essentiellement comme un moyen de rendement. Sa fusion avec Home Oil et Cygnus Corporation offre aux actionnaires une vaste participation à la scène énergétique canadienne.

Outre son vaste système de distribution de gaz dans le sud de l'Ontario, Consumers jouira d'une marge d'autofinancement croissante provenant de la production de ses réserves de pétrole et de gaz. Par ailleurs, les perspectives d'avenir sont d'autant plus brillantes que la société détient de vastes champs d'exploration dans l'ouest du Canada, des réserves considérables de gaz et divers projets à long terme, entre autres le charbon, les sables pétroliers et l'huile lourde.

Gaz Métropolitain (\$6 3/4)

Bénéfice: 1980P \$0.65
Cours/bénéfice 10.38x
Rendement 5.93%
Niveau de soutien technique: \$6-\$5

Gaz Métro qui est le distributeur de gaz naturel à Montréal jouit d'une situation particulièrement intéressante pour tirer parti du changement dans le choix de la source d'énergie utilisée dans l'est du Canada. L'adoption du gaz naturel au détriment du pétrole et la possibilité d'élargir sa zone de concession à l'Est en vertu du programme de stimulation du

gouvernement fédéral offrent de bonnes perspectives de croissance. Gaz Métro se caractérise par un bon rendement compétitif à l'heure actuelle, une bonne croissance des ventes, de brillantes possibilités d'expansion future, d'amples approvisionnements de gaz à l'intérieur du pays, une augmentation de la négociabilité après l'émission d'actions de l'année dernière et un excellent modèle de croissance; c'est pourquoi nous croyons qu'elle constituera un excellent placement au cours d'une année difficile.

INFLATION. PETROLE. INTERETS. OR. ARGENT. PROFIT

«L'augmentation des taux d'intérêt était prévue, leur évolution prochaine l'est également.»

«L'inflation galopante s'en vient et entraînera la destruction complète du système monétaire et la perte des investissements.»

«L'or est-il le seul refuge de valeur ou existe-t-il d'autres moyens de protéger ses actifs?»

«Les multinationales profitent de la fluctuation des devises. L'investisseur privé peut en faire autant.»

L'INVESTISSEUR, une lettre financière mensuelle, vous renseigne sur l'évolution mondiale de ces facteurs.

L'INVESTISSEUR explique pourquoi l'inflation galopante est inévitable et comment il est possible d'investir à long terme pour vous protéger.

L'INVESTISSEUR permet au professionnel, à l'homme d'affaires de se renseigner et recommander des stratégies d'investissement.

pour contrer l'incertitude et l'instabilité économique.

L'INVESTISSEUR informe des raisons qui font fluctuer les taux d'intérêt, le prix des métaux précieux et le cours des devises.

L'INVESTISSEUR fournit des prédictions réalistes et des plans d'action concrets.

L'INVESTISSEUR propose des stratégies de protection du patrimoine, des stratégies pour conserver et faire profiter l'argent difficilement gagné.

Pour un abonnement à L'INVESTISSEUR, ci-joint mon chèque à l'ordre de: Conseils Généraux Financiers C.G.F. Inc. C.P. 1119, Succursale Desjardins, Montréal H5B 1C2 M

☐ Abonnement d'essai pour 3 mois \$20.
☐ Abonnement de 16 mois \$120.

Nom
Adresse
Code postal
Titre ou profession

ABONNEZ-VOUS OU ABONNEZ VOS AMIS AU
Journal des Affaires, 385 boul. Lebeau, St-Laurent, H4N 1S2
\$16.00 pour 55 numéros. \$25.00 pour 110 numéros.

☐ Nouvel abonné
☐ Renouvellement, numéro
☐ Ci-joint mon chèque
☐ ☐
numéro

Entreprise
Nom
Fonction Profession
Adresse
Ville Code postal
Type d'entreprise

Transfert de biens et impôts sur les dons

Lors d'un transfert de biens à titre gratuit ou pour une contrepartie inférieure à la valeur marchande du bien transféré, l'auteur du transfert peut se trouver affecté à trois niveaux différents du point de vue fiscal; au niveau des règles relatives aux dispositions de biens, au niveau des règles d'attribution et finalement au niveau de l'impôt sur les dons.

Disposition de biens

Un don ou un transfert de biens entraîne une disposition pour les fins fiscales. Il faut donc déterminer les gains ou les pertes en capital pour l'auteur du transfert. Lorsque des biens amortissables font l'objet d'un don, le calcul de la récupération d'amortissement ou de la perte finale doit également être effectué.

Lors d'un don, la loi contient

des règles pour déterminer un produit de disposition pour l'auteur; ce montant dépendra de la nature du bien et du degré de parenté entre le donateur et le bénéficiaire du don.

La règle générale veut que le donateur soit réputé avoir reçu un montant égal à la juste valeur marchande du bien transféré et que le bénéficiaire soit réputé avoir acquis le bien à cette même valeur.

Lorsque le bénéficiaire est le conjoint, la règle générale ne s'applique pas: en effet, la loi présume que le donateur aura disposé du bien pour une valeur telle qu'aucune incidence fiscale en résultera.

En ce qui concerne les biens agricoles, on peut fixer la valeur du transfert à n'importe quelle valeur située entre leur coût fiscal et leur juste valeur marchande.

Règles d'attribution

Lorsqu'un contribuable transfère des biens, que ce soit lors d'une donation ou d'une vente à son conjoint ou à une personne qui est depuis le transfert devenue son conjoint, tout revenu ou toute perte provenant des biens ou de biens y substitués, est réputé, être un revenu ou une perte de l'auteur du transfert.

Ainsi, les revenus provenant de biens transférés à un conjoint sont réputés être les revenus de l'auteur du transfert.

Une règle semblable s'applique aux revenus générés par les biens transférés à toute personne de moins de 18 ans; dans ce cas, le revenu est attribué à l'auteur du transfert à moins que le bénéficiaire n'ait atteint l'âge de 18 ans

avant la fin de l'année.

Quant aux gains en capital imposables et aux pertes en capital déductibles découlant de la disposition des biens transférés, les gains en pertes sont attribués à l'auteur du transfert mais seulement dans le cas d'un transfert au conjoint.

Toutefois, les règles d'attribution ne s'appliqueraient pas lors du transfert de biens engendrant des revenus d'entreprise.

Impôt sur les dons

Seule la Province de Québec prélève un impôt sur les dons.

L'impôt sur les dons est payable par le donateur (i.e. l'auteur du transfert).

Le taux d'impôt est de 20% de la valeur globale imposable des dons faits dans l'année.

Il existe un certain nombre de déductions et exemptions qui peuvent présenter un certain attrait pour le donateur étant donné qu'il pourra se départir de son vivant d'une partie de son capital. Ces déductions sont les suivantes:

Bénéficiaire

1. conjoint ou fiduciaire en sa faveur
2. autre que conjoint
3. biens agricoles donnés à ses enfants

Exemption ou déduction

1. exemption totale
2. \$3 000 pour chaque bénéficiaire avec un maximum global de \$15 000 par année
- \$75 000 une seule fois dans la vie de l'auteur du don

Un élément de don peut aussi exister lors d'un prêt; en effet, lorsqu'un particulier consent un prêt à une personne liée, à un taux d'intérêt inférieur au taux prescrit, un don est réputé avoir été fait par le prêteur.

Le taux prescrit s'élève à 8% dans le cas d'un prêt à demande et 5% dans le cas d'un prêt à terme. Prenons le cas d'un contribuable qui a consenti un prêt à demande à son fils. L'exemple qui suit traite, d'une part, du cas où la valeur du prêt s'élève à \$100 000 et, d'autre part, du cas où la valeur du prêt s'élève à \$200 000; supposons de plus une situation où le prêt est sans intérêt et une autre situation où un intérêt de 5% est versé. Voici les incidences fiscales pour le donateur:

Valeur du prêt	\$100 000		\$200 000	
	Cas I	Cas II	Cas I	Cas II
Taux d'intérêt convenu	0	5%	0	5%
Intérêt au taux prescrit de 8%	8 000	8 000	16 000	16 000
Intérêt chargé	0	5 000	0	10 000
Valeur du don	8 000	3 000	16 000	6 000
Exemption	3 000	3 000	3 000	3 000
Valeur imposable du don	5 000	0	13 000	3 000
Impôt (20%)	1 000	0	2 600	600

Nomination CN Rail



John Sturgess

Ron E. Lawless, président de CN Rail, une division du Canadien National, annonce la nomination de John Sturgess au poste de vice-président - marketing, à Montréal. M. Sturgess est chargé de l'activité marketing et ventes de CN Rail au Canada et à l'étranger. Entré au CN en 1958, M. Sturgess a été vice-président adjoint - tarification après avoir dirigé le service de marketing de CN Rail de la région des Montagnes à Edmonton.

Selon les hypothèses décrites ci-dessus, si aucun montant de capital n'est remboursé, un montant identique d'impôt sur les dons sera payable annuellement.

Il est à noter que si le donateur est imposé à un taux marginal de 70% l'utilisation du prêt sans intérêt ou à un taux d'intérêt peu élevé lui permettrait de fractionner son revenu avec son fils si ce dernier gagne moins de revenu que son père. Même si le coût de la transaction doit tenir compte de l'impôt sur les dons que devra supporter le donateur, il peut être quand même avantageux d'utiliser le fractionnement de revenu.

Même si une politique de dons peut sembler intéressante comme moyen de se départir d'un capital de son vivant, il faut noter que la valeur de tout don consenti dans les trois années précédant le décès sera incluse dans la valeur des biens transmis par décès pour les fins du calcul des droits successoraux.

Directeur des opérations

Produits de transformation — Secteur alimentaire

Notre client s'est acquis la réputation enviable d'une entreprise dynamique et bien organisée, où la participation et les communications à tous les niveaux constituent les éléments essentiels de sa mission et de ses opérations.

Le directeur de la plus importante division de l'entreprise, située dans l'Est du Québec, sera principalement responsable auprès du chef de la direction des activités reliées à la fabrication, au marketing et aux approvisionnements. Il doit aussi établir et maintenir d'étroites relations avec les clients canadiens et étrangers, les corps intermédiaires et les organismes gouvernementaux concernés.

Le candidat choisi possède idéalement une formation universitaire en génie ou en sciences administratives. Bon généraliste, il a démontré sa capacité de diriger une usine de transformation autonome et possède des connaissances de la vente, du marketing et de la négociation de produits de consommation. Il a l'envergure, le leadership et l'entregent requis pour se faire accepter à tous les niveaux et pour accéder à la direction de la société d'ici quelques années.

Le traitement initial intéressera les gestionnaires dynamiques et ambitieux dont le salaire actuel est de l'ordre de \$35,000. Les bénéfices d'appoint en sus sont excellents et incluent une automobile.

Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue et devra être adressée comme suit:

Bureau de Montréal
1405, rue Peel, Bureau 402
Montréal, Québec H3A 1S5
Tél.: (514) 845-8249
Dossier no: 178ML
Attention: Claude Paradis

**Piché,
Charron
& Associés**

Conseillers en gestion - Bureaux à Montréal et Québec

La nouvelle fournée

(Suite de la page 4)

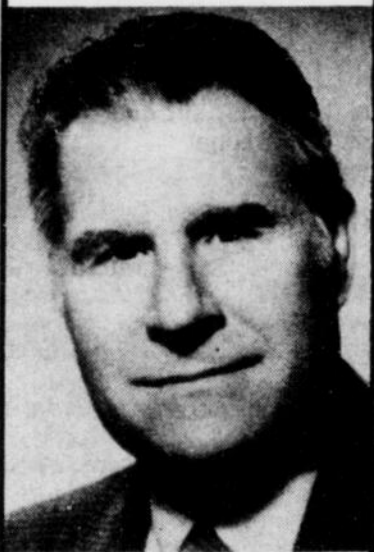
cartes-atouts ! L'enveloppe budgétaire prend alors l'allure d'une pyramide d'âge: tant pour les vieillards; tant pour la formation des jeunes en usine et la création d'emplois; tant pour les allocations familiales; tant pour la santé nationale afin de s'assurer que notre population active n'affichera pas un taux d'absentéisme propre à freiner la courbe légèrement ascendante de notre PNB.

Pour l'instant le ton n'est pas à l'inspection budgétaire... puisqu'il faut tenir la distance d'ici le 18 février prochain. Après l'on avisera ! Ce qui surprend c'est l'acuité des crises de conscience marquées par les retouches de dernière minute au programme politique. Les Conservateurs ne viennent-ils pas de "majorer du double" leur plan de déductibilité des frais hypothécaires et des impôts fonciers pour propriétaire... histoire de raffermir les zones indécises du Sud-Ontarien !

Pastichage et verbiage sont les deux mamelles de nos campagnes électorales.

La semaine prochaine: Nos lendemains énergétiques.

La compagnie minière
Québec Cartier
Élection d'un nouveau
président directeur
général



Giorgio Massobrio

Le conseil d'administration de la compagnie minière Québec Cartier et de ses compagnies affiliées, la compagnie de chemin de fer Cartier et la compagnie d'énergie Hart Jaune, a le plaisir d'annoncer l'élection de monsieur Giorgio Massobrio au poste de président directeur général à compter du 1er janvier 1980. Il remplace monsieur Lewis J. Patterson qui a pris sa retraite. Avant son élection, monsieur Massobrio était vice-président de la firme de Consultants Canadiens Met-Chem Ltée de Montréal. Avant de se joindre à la Met-Chem en 1977, il était vice-président-directeur de l'acierie italienne Italsider qu'il avait jointe en 1951. Monsieur Massobrio est ingénieur électricien, diplômé de l'université de Gènes, membre de l'American Institute of Mining and Metallurgical Engineers, de l'American Iron and Steel Institute, de l'Institut Canadien de la Métallurgie et de l'American Management Association.

L'accréditation multipatronale en perspective, est-ce pour demain?

par Gérard Bélair,
économiste-conseil



D'après un sondage de CROP pour le Conseil du patronat (cf. article de Louis-Gilles Francoeur, Le Devoir, 18 octobre 1977), 54% des Québécois croyaient que les syndicats avaient trop de pouvoir. Plusieurs sondages Gallup établissent depuis quelques années que près de la moitié des Canadiens "ont peur des gros syndicats" que les "Canadiens ne sont guère mieux disposés envers les syndicats qu'il y a cinq ans; que la popularité des syndicats diminue et que le Canadien moyen considère encore le syndicalisme comme il y a dix ans.

Les patrons indépendants n'en veulent pas

Un petit détaillant qui ne compte que quelques employés ne favorise pas le syndicalisme. Il sait que la présence d'un syndicat dans son établissement modifierait considérablement les rapports de forces et qu'il deviendrait plus vulnérable à la concurrence.

Les syndicats, d'autre part, savent qu'en 1976, par exemple:

— 10.0% des hommes employés dans le commerce étaient syndiqués au Québec;

— 8.6% des femmes, pour une moyenne générale de 9.6%.

Si l'on fait le calcul des effectifs syndiqués en 1975 et 1976, au Québec, on se rend compte que la situation est la suivante dans le commerce:

Dans le commerce de gros:

	1975	1976
Taux sectoriels de syndicalisme:	7.7%	6.6%
Commerce de détail:		
Taux sectoriels de syndicalisme:	11.4%	10.6%

Cette tendance à une diminution de syndiqués s'observe également dans le secteur du travail en général. On note que dans le secteur privé 75% des travailleurs ne sont pas syndiqués au Québec.

Dans beaucoup de secteurs les employés se rendent compte aussi que les autres employés de commerce syndiqués jouissent, en général, non seulement de meilleures conditions de travail, mais de meilleurs salaires.

Nombreux sont les employés de commerce qui connaissent ces données. Mais la grande difficulté dans ce secteur économique provient du fait que le nombre de temps partiels ou occasionnels est considérable: 36% dans les magasins à rayons; 17% dans l'alimentation; 26% dans les bazars et 19% dans les magasins de vêtements et de chaussures. Il y aurait plus de femmes que d'hommes employées à temps partiel dans les magasins de détail.

Vers une accréditation multipatronale?

Les syndicats espéraient beaucoup de la part du parti actuellement au pouvoir à Québec, car c'était l'un des arti-

cles de son programme politique. Mais les quelque 400,000 employés du commerce non encore syndiqués devront attendre un amendement au Code du Travail actuel ou à une législation spéciale avant de bénéficier, au dire des syndicats, des avantages de l'accréditation multipatronale. Actuellement on ne peut accréditer plus d'un commerce à la fois. L'Union des employés de commerce en est venue à penser qu'une nouvelle loi pourrait venir en aide aux milliers de travailleurs du secteur commerce non syndiqués, permettant l'accréditation multipatronale. Voici en gros le paramètre d'un projet de loi suggéré:

— L'accréditation multipatronale devrait tenir compte des différentes régions économiques du Québec. Il y a une variation entre les régions économiques du Québec au plan de la contribution de la syndicalisation des employés et au plan du degré de syndicalisation.

— On semble prôner le recrutement syndical auprès de travailleurs non syndiqués d'un groupe de travailleurs mutuellement concurrents. Cela éviterait à certains détaillants, par exemple, de subir des préjudices de confrères non syndiqués.

— Il faudrait 25% des employés de commerce en faveur de l'accréditation syndicale pour la solliciter, mais un vote majoritaire pour l'obtenir.

— Une fois l'accréditation multipatronale accordée, il faudrait rendre le précompte obligatoire aux travailleurs concernés, sauf pour ceux qui seraient déjà couverts par une convention individuelle. Ce serait un peu comme l'extension d'un décret (cf. Loi des décrets.)

Une protection pour les travailleurs

Il ne fait aucun doute dans l'esprit des syndicalistes qui militent en faveur d'une telle législation que "l'anonymat initial et l'universalité subséquente de l'adhésion syndicale mettraient fin aux excès de répression anti-syndicale contre des individus isolés par de petits employeurs détaillants."

— Un syndicat unique, un groupe patronal unique, libres pour négocier une convention collective, car les sujets de la négociation seraient laissés à la liberté des parties.

— L'observance de la convention serait assurée par le syndicat et en vertu du Code du Travail en force.

Les lecteurs ont dû lire dans La Presse le 6 mars 1979 un article de M. Pierre Richard, FTQ à ce sujet. M. Richard rappelle dans cet article qu'une telle accréditation multipatronale comporterait des règlements qui protégeraient "la décentralisation nécessaire à l'exercice de la démocratie syndicale" et tiendraient compte du "réalisme économique approprié à la région et au type d'activité de ce groupe d'employeurs." L'Union Internationale des employés de commerce (FTQ) comptait en 1976 21,066 membres; la Fédération du Commerce Inc. 13,263 membres et la C.S.D. 13,862 membres incluant des employés de la construction, des services médicaux et sociaux (secteurs professionnels non fédérés).

LE REER SANS FRAIS

■ Un régime enregistré d'épargne-retraite n'entraînant absolument aucuns frais.

■ Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.

■ Option Épargne à 12½%, passible d'une révision trimestrielle.



■ Écrivez, téléphonez (à frais virés) ou passez à notre succursale pour obtenir une brochure de 16 pages et un nécessaire REER.

■ Montréal:
612, rue Saint-Jacques
(514) 282-1880

Québec: (418) 681-0277
Ottawa: (613) 238-6084

INSTITUTION INSCRITE:
RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS
DU QUÉBEC

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

MEMBRE:
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS
DU CANADA

Il est plus facile d'acheter que de vendre de l'or

par François Leroux
Professeur Agrégé à l'Ecole
des Hautes Etudes Commerciales

A ceux qui pourraient encore douter que l'or est par excellence le baromètre de la confiance, les cinq dernières semaines sont en train d'apporter des preuves bien tangibles. Il faut reconnaître que rarement une telle abondance d'événements troublants s'est présentée, événements venant alimenter un marché où les variables psychologiques jouent un rôle primordial.

Les incertitudes du pétrole et du dollar

On n'oubliera pas en effet que cette poussée de l'or a commencé juste avant la réunion des Ministres de l'OPEP à Caracas. Depuis déjà plusieurs années, chacune de ces réunions est précédée d'une période d'incertitude d'une double nature, incertitude quant à l'augmentation du prix du pétrole et incertitude quant au rôle réservé au dollar.

Début décembre, on s'en souviendra, les observateurs se demandaient si les membres de l'OPEP n'allaient pas utiliser un panier monétaire pour fixer le prix mondial du pétrole. Une certaine lassitude face aux faiblesses du dollar au cours de l'automne laissait envisager cette possibilité.

Mais rapidement l'incertitude d'ordre économique a fait place à l'inquiétude d'ordre politique. L'or n'a pas eu de répit et les flambées successives ont tour à tour été attisées par les nouvelles de l'invasion de l'Afghanistan et la maladie du maréchal Tito. La tension internationale a pendant cette première quinzaine de janvier monté progressivement et jamais depuis longtemps n'a-t-on envisagé avec autant de vraisemblance

la possibilité d'un conflit. Tous les éléments étaient là pour déclencher cette fièvre de l'or.

Mais à ceux qui pouvaient douter que le marché de l'or, comme celui des matières premières en général est un marché difficile, volatile et dangereux pour le néophyte, la journée du mardi 22 janvier s'inscrit déjà comme un rappel on ne peut plus salutaire.

Pourquoi la hausse?

Pourquoi le prix de l'or a monté si rapidement? On peut répondre en se cachant derrière la bonne vieille loi de l'offre et de la demande; les prix ont grimpé parce que l'offre est quasiment inélastique alors que la demande se déplaçait. Tout le monde voulait acheter et personne ne voulait vendre. Le marché de l'or est certainement l'un des plus discrets. Beaucoup de transactions se font par l'intermédiaire des banquiers de Londres ou de Zurich; les premiers ne sont pas reconnus pour leurs bavardages et les seconds font du "secret bancaire" une quasi-religion.

On ne répond pas non plus vraiment à la question en disant qu'en fait tout le monde a acheté ou voulait acheter. Et, cependant, on n'est certainement pas très loin de la réalité. On a beaucoup parlé d'une transformation des pétrodollars en or. C'est sans doute indéniable mais invérifiable. Il ne faut pas cependant négliger, sur un marché somme toute assez étroit, les achats faits par les banques pour le compte des particuliers.

Une nouvelle clientèle

L'or en effet est en train de se gagner une nouvelle clientèle. Les Anglais, les Allemands ou les Américains ne sont pas traditionnellement

des détenteurs d'or (ce qui est en revanche une tradition en France et en Italie). Depuis 1937, les Américains n'avaient d'ailleurs pas le droit, en tant que particulier, de détenir de l'or. Cette interdiction a été levée en 1973. On assiste à un changement d'attitude et l'or est appelé à rentrer, pour une part minime certes, dans la composition de bien des portefeuilles.

Par ailleurs, la flambée de l'or a été alimentée par les performances spectaculaires du marché lui-même, car un marché qui bouge est un marché qui attire les capitaux. "Le prix de l'or est un arbitrage entre la peur et la cupidité". Cette formule d'un banquier britannique fera sans doute fortune. Elle résume en tout cas parfaitement l'atmosphère qui semble avoir prévalu sur le marché du métal précieux.

Ce climat explique en bonne partie les écarts astronomiques enregistrés sur le marché de l'or. Ainsi le 3 janvier, sur le marché de Paris, le Napoléon a augmenté de 75% sur un échange de seulement 20.000 pièces. Mais surtout le "trou" de \$150 en un jour le 22 établit clairement que sur un marché spéculatif, alimenté par la peur, le relâchement de la tension internationale et les prises de bénéfices peuvent faire des différences phénoménales. Les professionnels le savent et peuvent



réagir rapidement. Le néophyte et l'amateur ont eu l'occasion de se rendre comp-

te ce jour-là qu'il est parfois plus facile d'acheter que de vendre.

Fiducie du Québec

Vient de paraître...

Le Guide des plans enregistrés d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec, édition 1980

Cette nouvelle brochure de 52 pages vous est offerte gratuitement.

Vous y retrouverez:
Les plans enregistrés d'épargne-retraite...
ce qu'il faut en savoir

Les plans enregistrés d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec

Pour l'obtenir, venez ou téléphonez-nous.

Montréal:

Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.

Nouvelle succursale de Laval:

Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3905.

Québec:

Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy
(418) 653-6811
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792.

La Fiducie du Québec...

desjardins

Le régime enregistré d'épargne-retraite

futurante

Nous offrons actuellement un taux de

11 3/4%

GARANTI JUSQU'EN DÉCEMBRE 1986

- PAS DE FRAIS D'ADMISSION
- FRAIS D'ADMINISTRATION FIXES
\$50 par année, peu importe la valeur accumulée du régime

Nous avons un assureur-vie près de chez vous. Communiquez avec notre agence.



l'assurance-vie desjardins
siège social: lévis (québec)

La production de l'or au Québec

En 1979, la production de l'or au Québec s'élève à 439 000 onces et à une valeur de \$151 millions, soit une augmentation de 50 pour cent sur l'année 1978.

Le Québec produit 27,8 pour cent de la production canadienne de l'or qui se chiffre à \$543 millions en 1979.

Le Canada se classe au deuxième rang des producteurs d'or au monde, loin derrière l'Afrique du Sud qui extrait 70 pour cent de l'or des pays non communistes.

Fort Knox, au Kentucky la ville la plus riche au monde

A Fort Knox sont déposées les réserves d'or des Etats-Unis. 4581 tonnes d'or sont entassées en des voutes impénétrables. Ces 147,3 millions d'once valaient \$116 661 millions jeudi dernier, au cours en vigueur sur le marché.

Parlons épargne-retraite et diminuons nos impôts

par Pierre Vien, c.g.a.
Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec

Pour bien des gens, l'âge de la retraite, souvent appelée l'âge d'or, s'identifie beaucoup plus comme l'âge de la misère.

De fait, le moment de la retraite constitue pour bien des gens le moment où se tarissent la majorité des sources de revenus de la vie active (salaires, honoraires, revenus d'entreprises). Dorénavant, ces gens ne peuvent plus compter que sur l'Etat comme source de revenus (sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, Régime des Rentes du Québec).

Les revenus de cette provenance sont habituellement de beaucoup inférieurs à ceux dont les gens pouvaient bénéficier durant leur vie active. Pour pallier à cette situation, l'Etat a encouragé l'établissement de régimes de retraite par le biais de certains allègements fiscaux. Le R.E.E.R. est un de ces régimes.

Qu'est-ce qu'un R.E.E.R.?

Un régime enregistré d'épargne-retraite (R.E.E.R.) est un régime privé d'épargne, lequel doit obligatoirement être enregistré auprès des gouvernements provincial et fédéral afin d'entraîner les allègements fiscaux. Ces allègements sont obtenus par le biais des diminutions d'impôt résultant du versement de contributions dans le R.E.E.R.

Les contributions et les intérêts gagnés s'accumulent dans le R.E.E.R. jusqu'au moment où le détenteur du régime décide de prendre sa retraite.

Avantage fiscal et financier

Pour illustrer les avantages financiers et fiscaux pouvant découler de l'utilisation d'un R.E.E.R., nous avons comparé les résultats pouvant être obtenus en utilisant l'épargne traditionnelle (sans avantage

fiscal) et l'épargne par le biais d'un R.E.E.R.

Un individu imposable à un taux de 50% qui déposerait \$2,500 par année dans un compte d'épargne, à un taux d'intérêt de 10% composé annuellement, aura accumulé après 20 ans un capital de \$82,665 (Note).

Si, par contre, le même individu avait versé des contributions de \$2,500 par année dans un R.E.E.R., il aurait accumulé après 20 ans \$143,187 et ce, à un taux d'intérêt de 10%.

De plus, durant cette période, il aurait économisé \$1,250 d'impôt par année (\$2,500 X 50%), étant donné que les contributions versées sont déductibles dans le calcul de son revenu imposable. Si les mêmes \$1,250 avaient été déposés dans un compte d'épargne (10%), il aurait accumulé en supplément net un montant de \$41,332*.

Suivant le taux d'imposition qui s'applique au contribuable ou à son conjoint, si celui-ci

est bénéficiaire au moment du retrait du montant de \$143,187 accumulé dans le R.E.E.R., le

capital supplémentaire accumulé après 20 ans serait le suivant:

Taux d'imposition à la retraite	30%	40%	50%	60%	68.9%
Capital accumulé dans le R.E.E.R.	\$143,187	\$143,187	\$143,187	\$143,187	\$143,187
Moins: Impôt	42,956	57,275	71,594	85,192	98,656
	100,231	85,912	71,593	57,995	44,531
Economie d'impôt (\$1,250/an x 20 ans)	41,332	41,332	41,332	41,332	41,332
	141,563	127,244	112,925	99,327	85,863
Capital accumulé par l'épargne traditionnelle	82,665	82,665	82,665	82,665	82,665
Capital supplémentaire	\$ 58,898	\$ 44,579	\$ 30,260	\$ 16,662	\$ 3,198

Dans l'exemple qui précède, il est évident que l'utilisation d'un R.E.E.R. peut être avantageuse même si le taux d'imposition au moment de la retraite est le taux d'imposition maximal (68,9%) et que les déductions de contributions ont été obtenues à un taux moindre (50%). Un individu qui a un revenu imposable de plus de \$22,000 est

imposable à un taux supérieur à 50% sur tout le revenu imposable qui excède \$22,000.

Ces montants comprennent l'intérêt capitalisé annuellement duquel a été soustrait l'impôt payable à un taux de 50%. Dans le cas du R.E.E.R., l'intérêt gagné n'est imposable qu'au moment du retrait des sommes accumulées; aucun impôt n'a donc été soustrait aux fins du calcul du capital accumulé. Nous n'avons pas tenu compte des déductions de \$1,000 afférentes au revenu d'intérêt ou de pension dans le calcul des impôts payables.

Une recette de McDonald

Harvard-L'Expansion (Paris) explique le système de rémunération adopté par le roi du hamburger, après des années d'expérience.

Au moment où l'on se prépare à lancer, avec des années de retard, une restauration-minute québécoise, la politique de rémunération choisie par McDonald pour ses gestionnaires de restaurants — dont environ le quart appartiennent à la compagnie — mérite d'être connue. Ce qui peut être aussi utile ailleurs. "Quand la production et la consommation sont pratiquement simultanées — que le produit soit une leçon de conduite, le nettoyage d'un bureau, une crêpe ou une croisière aux Antilles — la chance de vendre et d'exécuter le service ne se présente qu'une fois".

Le caissier d'une banque, une femme de chambre, le cuisinier d'un snack-bar, tous sont l'image de marque de l'employeur.

La grande recette de succès de McDonald, établie dès le départ par son fondateur et président actuel, repose sur le sigle QSC, pour Quality, Service, Cleanliness. Pour maintenir partout ces impératifs, tous les moyens de formation ont été mis en oeuvre, y compris la fondation de "l'université du hamburger" à Elk Grove, dans l'Illinois.

De 1963 à 1972, McDonald a essayé plusieurs systèmes de rémunération pour les exploitants de restaurants dont elle est propriétaire. Mais à l'usage aucun n'a satisfait pleinement les managers locaux ou la direction de la compagnie. Le problème est énorme

puisque les restaurants sont dispersés dans toute l'Amérique du Nord et sur d'autres continents, et que les conditions locales — coût de la vie, etc. — sont très variables.

McDonald a finalement adopté une nouvelle version de ce qu'on avait appelé le "plan A".

Le plan A. "Il assure des primes en fonction des profits aussi bien que du chiffre d'affaires, tient compte du niveau QSC, dans le succès de McDo-

nald, et c'est le seul des quatre plans à envisager l'influence des capacités formatrices du directeur local".

La nouvelle version. "Un directeur travaillant dans... de base situé entre 12 000 et 17 000 dollars; dans une région où le coût de la vie est faible, le salaire de base se situe entre 11 000 et 16 000 dollars. C'est le directeur général qui détermine le chiffre exact d'après les performances passées".

La prime trimestrielle

dépend des résultats dans les domaines suivants: qualité, service, propreté, chiffre d'affaires, formation de personnel et coûts contrôlables. Les objectifs sont fixés chaque mois par le directeur et son directeur régional.

Sans l'imposer, la compagnie suggère d'attribuer 35% au facteur QSC, 15% au chiffre de vente, 15% à la formation, 15% au coût contrôlable; les 10% restants sont un facteur de pondération ajouté à l'un des domaines mentionnés.

"Chaque semestre, on établit la moyenne des totaux pondérés des trois mois écoulés et le directeur reçoit une prime pouvant atteindre 40% de son salaire de base trimestriel. Un directeur que son classement ne satisfait pas peut faire appel devant une autorité d'arbitrage nommée pour traiter ce genre de cas".

En outre, le directeur régional fait la revue de l'année et recommande une augmentation du salaire de base si les résultats le justifient.



Comment faire de votre retraite une bonne affaire dès aujourd'hui.

C'est facile avec Flexo-10, le régime enregistré d'épargne-retraite des Prévoyants du Canada, car non seulement vous assurez financièrement votre avenir, mais vous réalisez également d'appréciables économies sur l'impôt dès aujourd'hui.

Flexo-10 vous offre en plus un taux d'intérêt avantageux et garanti pour des périodes de 10 ans, ainsi qu'une formule de versement des contributions adaptée à vos besoins.

Si vous désirez de plus amples renseignements, contactez votre représentant des Prévoyants, ou communiquez avec notre service des rentes pour obtenir notre brochure d'information "Flexo-10, 20 questions, une solution".



Les Prévoyants du Canada
assurance générale — assurance-vie

Siège social: 801 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H2L 1K8

Plus que de l'assurance, de la confiance

note fiscale

par Ahmed Jazouli,
L.L.L. avocat



Le F.E.R.R., ou comment différer l'impôt jusqu'à l'âge de 90 ans

Nous avons, lors des deux dernières publications, essayé de comprendre ce qu'est le R.E.E.R. (Régime Enregistré d'Épargne Retraite), comment il fonctionne et comment le choisir. Ce serait finir sur une note incomplète que de ne pas se pencher sur le sort des fonds accumulés lorsque le régime tire à sa fin.

Le transfert des fonds

Que peut faire le contribuable? Doit-il tout encaisser d'un seul coup et payer ainsi un impôt qui peut s'avérer très lourd? A venir jusqu'à 1978, le titulaire du régime n'avait pas d'autres choix que d'acheter une rente viagère ou retirer ses fonds et payer l'impôt sur les montants reçus.

Actuellement, en plus des options déjà existantes, le contribuable peut choisir de transférer purement et simplement ses fonds accumulés dans un nouveau régime appelé le F.E.R.R. (Fonds Enregistré de Revenu de Retraite).

Ce fonds est en quelque sorte une continuation du R.E.E.R.. Les règles d'administration sont d'ailleurs semblables. C'est après plusieurs pressions de certains groupes sociaux pour qu'il y ait un choix plus varié pour la disposition des fonds accumulés dans un R.E.E.R. que le ministre Jean Chrétien annonça dans son budget du 10 avril 1978 deux choix supplémentaires, soit celui d'acheter une annuité à échéance fixe donnant droit à des prestations

jusqu'à l'âge de 90 ans, soit de transférer les fonds dans un nouveau régime, le F.E.R.R.

Aux contribuables de 60 à 71 ans

Le régime n'est cependant accessible qu'aux contribuables dont l'âge se situe entre 60 et 71 ans et doit être liquidé avant l'âge de 90 ans. Il consiste, après y avoir transféré les fonds, à retirer chaque année une rente équivalant à la fraction du capital représentant une année par rapport au nombre d'années qu'il reste avant d'avoir atteint 90 ans.

Si vous prenez votre retraite à l'âge de 65 ans, par exemple, et que vous souscrivez à un F.E.R.R., il vous reste 25 ans pour atteindre 90 ans. Ce qui veut dire que la première année, votre retrait doit être le

1/25ème des fonds déposés dans le régime, la deuxième année il doit être de 1/24ème et ainsi de suite jusqu'à l'âge de 90 ans.

Sur l'âge du conjoint

Cependant, si le conjoint du titulaire du régime est plus jeune que ce dernier, celui-ci peut baser l'échéance des rentes sur l'âge de son conjoint. Si, par exemple, vous êtes âgé de 70 ans (en supposant que ce soit vous le titulaire du F.E.R.R.) et que votre conjoint soit âgé de 50 ans, votre retrait de la première année, ou si vous voulez votre première rente, pourrait être 1/40ème de vos fonds plutôt que 1/20ème.

En fonctionnant de cette manière, le régime ne permet aux premières années qu'une rente (un retrait) inférieure à ce qu'elle serait à la fin du régime. Ainsi, si l'on prend comme exemple un contribuable âgé de 70 ans qui a déposé \$1 000 dans le R.E.E.R. et qu'il les retire et les dépose dans un F.E.R.R. à un taux de 8%, et étant donné qu'il reste 20 ans à notre contribuable pour atteindre l'âge de 90 ans, sa première rente (1/20ème) sera de \$50.00 à l'âge de 70 ans et

sa dernière de \$215.79 (20/20ème) à l'âge de 89 ans. C'est dire que le régime convient plus spécialement à des gens qui ne désirent pas recevoir une rente élevée au début.

Advenant le décès

Si le contribuable titulaire du F.E.R.R. décède avant l'arrivée du terme de 90 ans et laisse un conjoint, celui-ci peut recevoir les paiements et être imposé sur ces paiements ou choisir de différer l'impôt payable en transférant les fonds reçus dans son propre régime ou acheter une rente à versements invariables.

Si le contribuable ne laisse pas de conjoint, ou même s'il laisse un conjoint et qu'il nomme une autre personne comme bénéficiaire, les fonds restant dans le régime viennent s'ajouter à son revenu de l'année au cours de laquelle il est décédé et sont imposés en conséquence. C'est un peu discriminatoire vis-à-vis les époux de fait, les couples d'homosexuels, les couples de frères et sœurs qui vivent ensemble et partagent leurs dépenses, ainsi que vis-à-vis les enfants du contribuable même.

Occasion d'investissement dans les immeubles

Certaines unités sont certifiées en vertu de l'allocation de coût en capital (Catégorie 31)

Étant donné la réponse enthousiaste à la mise en vente d'immeubles, au mois de décembre 1979, la Société canadienne d'hypothèques et de logement offre maintenant une deuxième sélection d'ensembles de propriétés immobilières qui seront vendues séparément ou en blocs. Ces appartements et ces ensembles sont situés dans les principales villes de l'Ontario et du Québec.

Les personnes ou les compagnies désireuses d'être admises à soumettre des offres d'achat devraient adresser leurs titres qualitatifs y compris l'historique de la compagnie, sa structure organisationnelle, sa situation financière, sa compétence en gestion, son aptitude pour la mise en marché et son expérience dans la location des appartements, accompagnés de documents à l'appui tels que rapports annuels, états financiers, etc.

Toute expression d'intérêt, accompagnée de tous les documents nécessaires à l'appui, devraient parvenir au plus tard le 12 février 1980, à l'adresse suivante:

Le Directeur, Division de la mise en marché des propriétés immobilières
Société canadienne d'hypothèques et de logement
2350, chemin Manella
Ville Mont-Royal
Montréal (Québec) H4L 4X5
Téléphone: (514) 341-6060

Un certain nombre de répondants seront alors choisis et recevront tous les détails relatifs aux ensembles afin qu'ils présentent des soumissions détaillées en février 1980.



Société canadienne
d'hypothèques et de logement
L'honorable Elmer MacKay
Ministre

Canada Mortgage
and Housing Corporation

RE 2/80

CARTES D'AFFAIRES



• DÉMÉNAGEMENT LOCAL • LONGUE DISTANCE
• EMBALLAGE • ENTREPOSAGE • 20 ANS D'EXPERIENCE
• ASSURANCE COMPLETE • ESTIMATION GRATUITE
AUSSI BOITES D'EMBALLAGE DISPONIBLES

DÉMÉNAGEURS AFFILIÉS LTÉE

Appelez: Pierre ou Roger Tél. 937-9491

AVOCATS

MARTINEAU WALKER
AVOCATS

SUITE 3400 LA TOUR DE LA BOURSE
C.P. 242, PLACE VICTORIA, MONTRÉAL, CANADA H4Z 1E9
TELEX 05-24610 BUOY MTL BELINOGRAPHIE (514) 395-3517
TÉLÉPHONE 395-3535 - CODE REGIONAL 514
TÉLÉPHONE SANS FRAIS D'INTERURBAIN: 1-800-361-6266

COMPTABLES AGRÉÉS

**SAMSON,
BELAIR
& ASSOCIÉS**
Comptables agréés

MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

Touche Ross & Cie
Comptables agréés

St. John's • Corner Brook • Sydney • Halifax • Saint John • Fredericton
Québec • Montréal • Cornwall • Hull • Ottawa • Kingston • Toronto
Mississauga • St. Catharines • Hamilton • Kitchener • London • Windsor
Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Kelowna
New Westminster • Langley • Vancouver • Victoria

1980										1980										1980										1980											
VENTES		HAUT		BAS		FERM		CHANG.		HAUT		BAS		VENTES		HAUT		BAS		FERM		CHANG.		HAUT		BAS		VENTES		HAUT		BAS		FERM		CHANG.		HAUT		BAS	
Abitibi	56815	122	20%	21%	+ 1%			\$22	18					CIL	202	229	29	29		\$29	26																				
Abitibi Pr B	160	52 1/2	52 1/2	52 1/2	- 1/2			\$52 1/2	52 1/2					139728	725	23	23	- 1/2	\$25	20																					
Abitibi Asb	47950	114	90	100	- 1			114	70					77666	342	39%	41%	+ 2%	\$42	34																					
Alta Gas T	32198	27 1/2	25	25	- 1/4			27 1/2	24					2950	127 1/2	26%	27 1/2	+ 1/2	\$26	26																					
Alta GT J	10900	147	25 1/4	35 1/4	- 1 1/4			\$37 1/2	34 1/4					1990	320	20	20	+ 1/2	\$20	19																					
Aldon	8108	120	115	115	- 5			125	115					4800	114	13	14	+ 1%	\$14	13																					
Aldon A	40576	56 1/4	63 1/2	63 1/2	- 3/4			\$68 1/4	54 1/2					83025	545 1/4	40%	43 1/2	+ 3 1/4	\$54 1/4	38%																					
Algoma	9556	32 1/2	32 1/4	25%	+ 2 1/4			\$37 1/2	30					20003	9 1/4	9%	9%		\$9 1/4	9%																					
Algoma A	1000	225	24	24	- 1/4			\$25 1/4	24 1/4					30338	9 7/8	6%	7	- 1/8	\$7 1/8	6%																					
Alum of B	300	140	40	40				\$40	40					65484	58 1/4	7%	7 1/2	+ 1/4	\$58 1/4	57																					
Alum pr C	1000	525 1/4	25%	25%				\$25 1/4	25 1/4					3000	11 1/4	11 1/4	11 1/4		\$11 1/4	11 1/4																					
Americ	64750	25	19	24	+ 7			25	10					1708	115	100	115		115	100																					
Ang CT 290	190	333	33	33				\$33	33					-1800	339 1/4	36 1/2	39 1/2	+ 4	\$39 1/4	31 1/2																					
Aquafine	33330	343	42	42 1/4	+ 1/4			\$34 3/4	37 1/2					5795	39 1/4	9%	9%	- 1%	\$9 1/4	7%																					
Astres	33330	343	42	42 1/4	+ 1/4			\$34 3/4	37 1/2					32490	57	55%	56%	+ 5%	\$59	52																					
Astral	8500	245	240	240				245	240					1200	255	25	25	- 1/4	\$25 1/2	25																					
Atco A	200	520%	20%	20%				\$20%	20%					690475	167	120	150	+ 38	\$67	60																					

Bakertal	12963	75	55	-	7	55
Bakertal Mtl	15989	526	25	-	1	526
Bank NS	24152	52	23	24	1	52
Bake Noq	35914	133	13	23	1	133
Bq Equare	10720	120	19	21	-	120
Baleman	47620	23	16	21	-	23
Baleman T	21480	871	89	94	-	871
Bell pr G	8000	925	24	25	-	925
Belchas	4000	25	65	70	-	40
Blumert	700	520	18	20	-	520
BM-RT on	3112	59	9	9	-	59
Bomb Inc	2725	111	11	11	-	111
Bomb Inc	111	425	47	25	-	111
BP CAN	5367	138	174	37	-	138
Brcan A	23655	525	22	25	-	2365
Brcan pr E	700	126	26	26	-	126
Brincio 7	20033	465	465	465	-	465
Brc Phone	540	17	7	7	-	17
Brincio 7	2000	17	7	7	-	17
Bruneau	650882	95	66	89	-	95
Brusnick	181	512	12	12	-	512

CAE A	418.04	\$159	15	15	+ 1/4	\$155 1/4	14
Cadil Ex	1225.39	450	335	410	+ 75	455	310
Cad Fvw	1659	\$26 1/4	25	26 1/4	+ 2 1/4	\$26 1/4	21
Cal pw A	753.50	\$30 1/2	46 1/2	50	+ 3 1/4	\$50	45 1/4
Cal P 934	7215	103 1/2	103	103		103	103
Car P 980	500	\$103 1/2	103	103 1/2		103 1/2	103 1/2
Carrillo	400	\$25 1/4	25 1/4	25 1/4		25 1/4	25 1/4
Cas Cem	18713	\$13 1/2	12 1/4	13 1/4	+ 3/4	\$13 1/2	12 1/2
C Cem C	100	\$14 1/4	14 1/4	14 1/4		\$14 1/4	14 1/4
C Devis	21670	\$13 1/2	12 1/2	12 1/2	- 1/2	\$13 1/2	12 1/2
C Devis B	1280	\$140	140	140		\$140 1/4	97
C Perm	Mor10	\$180	181 1/2	181 1/2		\$181 1/2	181 1/2
C Perm A	400	\$20 1/4	20 1/4	20 1/4		\$20 1/4	20 1/4
C South	75	55	55	55		56 1/2	55
C South Rail	25	55	55	55		56 1/2	55
C Cellulose	12650	\$10 1/2	9 1/4	9 1/4		\$10 1/2	8 1/4
C Imp Bank	10655	\$27 1/4	25 1/4	27 1/4	+ 1 1/4	\$27 1/4	25

B.G.F.M.	9014	280	335	35	+5	365	240
Abt. Gl'n	w	3000	\$74	6	7	-14	775
Abt'l Price		19606	\$214	20	21%		2214 46%
Abt'l 7/30		16900	\$43	42%	+1	50	10%
Abt'l 10		362	52	52	-15	56	30%
Abt'l 20		1619	1619	1619	1619	1619	1619
Abt'l 30		745	745	15	15%	14	14
Action Trn		52900	40	30	+3	120	21
Adnac M	241900	56%	51%	6%	+1%	7%	60
Advocate	4550	255	240	250	+13	28	200
Adm. W	241900	56%	51%	6%	+1%	7%	60
Agnico E	200455	51%	11%	12%	-5	12%	54
Ag. Ind A	3885	52%	51%	5%	-1%	7%	460
Akaicho	39775	240	175	180	+6	250	73
Alban	3885	52%	51%	5%	-1%	7%	460
Al. Energy	18181	59%	38%	39%	+4	43%	184
Al. Gas A	546983	52%	24%	25%	+1	28%	14%
Alta G C D	496	62	62	62		79	61
Alta G C D P	20	267	267	23	+16	283	204
Alta G C D P	168	23	23	23		23	23
Alta G F	7045	52%	25	25	-13%	29%	24%
Alta G 9.76	4573	526%	26	26	-1	28%	24%
Alta G 7.60	5520	523%	23%	23%	-1/2	26	21%
Alta G 6%	15656	535%	33%	35%	+9	36	24
Alta G Nat	241795	55%	63%	64%	+6	68%	28%
Alcan	241795	55%	63%	64%	+6	68%	28%
Alcan P	241	26	26	26	-1	29%	25%
Algo Cent	6170	524	22%	24		27%	18%
Algonia St	33774	536%	24	24		37%	24%
Algonia P	241	26	26	26	-1	29%	25%
Allicord Dev	475	552%	52	52	-1	53	34%
Aluminum A	p	240	173%	17%	17%	17%	16%
Almin A	p	2181	940	40	40	42	38%
Almin P	241	26	26	26	+3	28	24
Alm. Larder	979300	69	65	64	+19	69	25
Amcan	2805	400	445	20	+8	370	
Am Eagle	8675	400	340	400	+5	440	216
Am. Leduc	46908	73	69	69		76	25
Anders W	46908	73	69	69		76	25
Andres W A	B	4225	112%	12	12%	+14	15%
Ang C T	800	526	26	26		28%	23%
Ang C T15	580	53%	34%	35		39	33%
Ang C T16	640	526	26	26		28%	23%
Ang Dev	3600	400	400	400	+2	6	335
Anthes B	146	83	83	83		83%	74%
Anthes C D	130	170	70	70	-2	74	70
Aquifine	49507	343	40	41%	-1	46	20%
Aquifine A	100	100	100	100	+3	146	84
Argos	31940	52	47	48		80	18
Argos A	540	523%	22	22%	+3%	37%	15%
Argos B	p	1100	130	30		35%	27%
Argos 260 P	1050	529%	29%	29%		27%	27%
Argos 260 P	1050	529%	29%	29%		27%	27%
Argos 260 P	1050	529%	29%	29%		27%	27%
Asbestos	123899	\$274	24%	26%	-8	28%	15%</

ABC Sugar A	1590	140	38%	39%	- 1/4	41%	28%
ABC Sugar P	1426	113	12%	13%	-	14%	12%
ABC Ban C	103672	5384	36	36%	-1	42	20%
Banister C	16250	1816	56%	18%	+1	19%	9%
Banister P	16250	1816	56%	18%	-1	38%	38%
Bank N S	175727	5266	25%	25%	-	27%	21%
Bank N S	73674	2424	23%	24%	-	25%	20%
Baron	52	52	100%	100%	-	100%	100%
Baron	600	20%	20	20%	-1	20%	14
Baxco	67900	55	25%	30	+1	45	6%
Bayer Exp	1000	100	100%	100%	-	100%	90%
Bayer Exp	84030	5119	13	13	-	14%	10%
Bathrsl P	1100	11%	11	11	-	15%	11
Bathrsl P	21400	514	13	13%	-	14	13
Bays	7	7	100%	100%	-	7	100
Becker B	1700	58	8	8	-	8%	6%
Belding	278	270	270	270	-	430	250
Bellad	474	26	20%	20%	-1	20%	20%
Bell B	276	261	61	61	-	68	56%
Bell B	100	161%	61%	61%	-	67%	60%
Bell B	1265	1265	27%	27%	-	27%	27%
Bell B	100	100	62%	62%	-	68%	57%
Bell B	2.28	4833	331%	30%	30%	24%	24%
Bell B	1865	121%	21%	21%	-	24%	24%
Bell B	100	100	100%	100%	-	100%	100%
Bell B	100	100	100%	100%	-	100%	100%
Bell B	11457	524%	23	23%	-	24%	15%
Bighart	0	G-380	57%	6%	7%	8%	5%

Gas D	300	\$371/36	36/36	37/36 + 1/36	\$371/36	36/36
Cons G Pr	E1064	\$28/28	28/28	28/28 + 1/28	\$28/28	28/28
Denison	14467	\$372/36	36/36	37/36 + 1/36	\$372/36	36/36
Dome Mns	100	\$69/69	69/69		\$69/69	69/69
Dome Pete	54464	\$61/51	57/61	61/61 + 3/61	\$61/61	52/61
D Bridge	3491	\$374/36	36/36	37/36 + 1/36	\$374/36	36/36
Dolanso A	7679	\$373/36	36/36	38/36 + 2/36	\$38/36	33/36
Demco	150	\$174/174	174/174		\$174/174	174/174
Dorn	1145	\$191/191	191/191		\$191/191	191/191
Dorn Store	51650	\$153/144	144/153	+ 1/153	\$153/144	131/144
Dornlar	17650	\$28/28	28/28	+ 1/28	\$28/28	22/28
Dorahue	19765	\$26/17	17/26	+ 8/26	\$26/17	15/26
Dorahue pr	11150	\$18/18	18/18		\$18/18	18/18
Drum	150	\$174/174	174/174		\$174/174	174/174
Dumgmi	A0887	\$53/395	395/53	+ 125/395	\$53/395	375/395
Dumont	453500	80/70	70/74		85/70	70/74
DuPont	6982	\$30/30	30/30	+ 1/30	\$30/30	25/30

EF-G		400	315	315	315	315	315
East Su A		400	315	315		315	315
East Bak		1000	\$ 7	7	7	\$ 7	7
Elec Knt		1000	65	65	65	65	65
Enheat A		375	35	450	5	+ 75	35
Enheat B		200	375	375	375	375	375
Falcon Cop		1000	\$13	13	13	+ 1/2	\$13 1/4
Flk Nick A		4530	\$113	103	108 1/2	+ 7/8	\$113 9/32
FCA Inter		2382	305	280	291	+ 8	305
Fiscal pr		6000	10	10	10	10	10
Fraser		1525	\$171	174	174	+ 1/4	\$174 1/8
Fraser 60		700	\$174	174	174	+ 1/4	\$174 1/8
Gen Met		3419	\$7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4
Genstar		25959	\$277	26 1/2	27	- 3/4	\$28 1/2
Globe pr		1500	\$24	23 1/2	23 1/2	23 1/2	\$24 1/2

Black Hawk	107190	77	50	73	+2	95	131%
Black A	1155	617%					18%
Blackwood	1350	53%	5%	5%	+ 1%	6%	42%
Bomac	1150	57%	7%	71%		8%	5%
Bombard Inc	2138	111%	11	11%	+ 1%	14%	91%
Bonanza	20767	81%	8	8%	+ 3%	40	47%
Bonanza W	12965	170	305	365	+ 35	275	
Boots A pr	100	523	23	23	+2	30	20%
Border C	725	400	380	400		420	310
Bow Valley	56230	51	44%	50%	+3%	51	20%
Bow Vly pr	200	111				15	11
Brown pr	210	443%	43%	43%		43	42
Brator Res	19222	520%	18	20	+ 1/2	22	8
Bramalea	7713	620%	19	20%	+ 3%	23%	134%
Bramalea	338663	525%	24	24	-1	28	18%
Brcsn W	3600	525%	24%	24%		28%	24%
Brenda M	134754	51	35	38	-1 1/2	41	14
Bright A	7150	514%	14%	14%	- 1/2	20	14%
Brinco	110906	57%	7	7%	+ 1%	9%	6
Brinco pr	33801	480	450	475	+5	51%	450
Br Arm Bnk	100	546	46	46		46	32%
BCFP	68896	527%	26%	26%	+ 1%	29	18%
BCFP pr	6870	539	38%	38%	+1 1/2	44	35
BC Pack B	1225	556	55	55		95	51
BC Pack B	25958	170	170	170		170	170
BC Phone	28119	571%	167%	171%	+ 1%	181%	14%
BCPH #1 pr	175	548%	48%	48%	- 1/2	55	48%
BCPH #4	135	552	52	52		61%	50
BCPH #5	479	550	50	50	- 1	61%	50
BCPH 4.84	295	55%	14%	14%		16%	13
BCPH 5.15	580	555%	55%	55%	-3	67	54
BCPH 6 pr	105	567	67	67	- 1/2	78%	64
BCPH 6.80	410	519	19	19	+ 1/2	23%	18%
BCP 7.04 pr	700	520%	20	20	- 1 1/2	24%	19
BCP 10.16 pr	76273	527%	26%	26%	- 1 1/2	29%	26%
BCP 2.32 pr	2134	533%	32%	32%		37	30%
Brooke pr	212	519	19	19		19%	19
Brook Reef	264296	125	100	122	+7	135	24%
Budd	196596	514%	12%	13%	-1	15%	5%
Budd Can	6035	581%	7%	7%	+ 1%	10%	6%

CC Vachys	31810	370	330	345	+5	410	270
CIL	18421	915	1415	15	-1%	15%	6%
CME Res	5551	920%	284	28%	-	30	20
CMS Rines	26373	265	220	262	+2	284	165
CMS Res	17500	100	95	+5	-	100	94
Cad Fiv A	97246	826%	24	241%	-	273%	9%
Cad Fiv B	425	100	100	100	1%	10%	8%
Cal Pow A	26414	530	47%	48%	-1%	50	39%
Cal P & d	220	542	481	48	-	54%	48%
Cal P 4% p	215	533	53	53	-	62	58
Cal P 4% p	425	987	91	91	-	102%	91
Cal P 10	30	106	104%	106	+1%	114	102
Cal P 9.80	20	1104%	104%	104%	-3%	110%	104%
Cal P 9.75	45	1102	101%	101%	-	111	101%
Cal P 2.36	455	106	100	100	-	109	99%
Cal P 2.36	455	106	100	100	-	109	99%
Calvrt Die	4000	260	260	260	-	280	245
Calvert	483250	285	275	370	+45	385	43
Canm CRL	122067	524	20	201%	-	25%	17%
Canm CRL	122067	524	20	201%	-	25%	17%
Campl R/L	83675	939%	33%	34%	-4%	40%	17%
Can Cem	38247	514%	13%	141%	+%	14%	10
Can Cem C	p 1194	515	14%	15	+7	17	14%
CD	5000	812%	11%	11%	-	12%	7%
CDPC	18625	531%	19%	13%	-1	141	102
Can Malf	3575	831%	30	31%	+%	37	29
C Nor West	86374	919%	17%	19%	+1%	19%	9
C Packers	6595	535%	20	201%	+5%	201%	20
C Perms	26231	18%	18%	19%	-	23%	16%
CPerm 4	4225	922%	22%	22%	-4%	27%	21%
CPerm 8	188	823	23	23	+2	27%	21
C S Pete	245460	12	16	22%	+%	23	21
C Trust	4000	519	181%	181%	-	22%	17
C Tung	11725	127%	26%	27%	+4%	27%	19
CC Arrow	80561	188	140	150	+1	188	10
CCables A	B 1080	131%	12%	12%	-	131%	12%
CC B	280	131%	12%	12%	-	131%	12%
CC Cel	10740	110	91%	9%	-	11%	7%
CC Nan A	3350	522	22	22	-1	28%	21
C Curtis	20185	95	85	-	-	10%	6%
C Found A	4350	86%	61%	61	-	86%	61
C Found B	1525	110%	10%	10%	-4%	10%	6%
CGE	2625	821	29%	31	+1	33	27%
CG Invest	2720	524	24	24	-	24%	21
CH	2625	821	29%	31	+1	33	27%
CHidropas	30040	127%	24%	24%	-1%	15%	12%
CHidropas	30040	127%	24%	24%	-1%	15%	12%

K-L											
Kaiser Re	5600	\$35	32%	33%	+2%	\$35	28%				
Kiena	103280	\$16%	12%	14%	+2%	\$16%	10%				
Labaff A	10842	\$25	22%	25	+2%	\$25	21%				
Labour	842671	\$24	150	270	+120	\$84	142				
Leur F	400	\$18%	12%	12%		\$17%	12%				
Lux V	345	\$7%	7%	7%		\$7%	7%				
Lobl A	250	400				400	400				
Logistik	2074	490	470	490	+10	490	470				
Lynx Exp	260720	93	80	92	+12	93	62				

Midwest	21000	33	30	33	+3	33	28
Min est	7200	380	325	380	+100	380	275
Molson A	19665	326	254	255 ⁺	- 1/2	326	254 ⁺
Molson B	1380	324 ⁺	244	244 ⁺		324 ⁺	244 ⁺
Monenco	140	127 ⁺	124	127 ⁺		127 ⁺	124 ⁺
Moore	31250	337 ⁺	364	374 ⁺	+ 1/2	337 ⁺	344 ⁺
MORR	300	223 ⁺	213 ⁺	223 ⁺	- 1/2	224	213 ⁺
Muscoch	651800	290	220	275	+60	290	190

Marconi	16005	523	21%	22%	+3	25	8%
C Merrill	770	523	23	23	+3	25	16%
C Nat Res	45249	513	10%	13%	+1	13	20%
C Occidental	42993	512	11%	11	-	16	9%
C Pacific	12954	512	12	12	+1	12	12%
CP Inc	21390	542	16%	19	41%	-	42%
CP Invest pr	270	516	16	16	-	18	16%
CP Ltd	316281	543	40%	41	-1	45	23%
CPL 10 p	444	516	16	16	-	16	16%
CPL 4 p	2140	574	7%	7	-	9	7%
C Reserve	17750	521	20	20	+1	24	11%
C Renol A p	52	524	24	24	-	27	24%
C Sod S O	1050	527	20	20	+5	21	20%
C Sod Sup	1923	527	27	27	-	31	23%
C Sulfies	35073	520	20	20	-	21	16%
C UHl 5 pr	55	524	52	52	-	56	51%
C UHl 10 p	225	527	24	24	+3	24	24%
C UHl 9.24	1800	526	26	26	-	28	25%
C UHl 7.30	600	527	23	23	-	26	22%
CWN G 1 p	59	58	8	8	-	11	8%
Wm S 1 p	225	517	12	12	-	14	14%
Canand Oil	3433	567	64	65	-	67	66%
Canron A	16373	530	350	390	-15	430	160%
Canron A	7537	513	13	13	-	15	15%
Canron A	36429	516	16	16	-	18	16%
Carl OK	34689	529	8	8	+7	8	8%
Carl A p	1190	523	23	23	-	28	23%
Carl B p	770	528	27	27	-	33	27%
Carma A	5000	515	19	19	-	22	19%
Carma B 7.25	1500	515	19	19	-	20	18%
Carolinn M	55195	526	25	25	+4	26	11%
Cas	800	350	350	350	-	375	110%
Cassiar	26123	512	12	12	+5	15	36%
Cassiar	225	513	13	13	+10	15	36%
Celanese	63165	575	6	6	-	8	34%
Celan 175 p	178	518	18	18	-	20	17%
CH Est A	170	511	11	11	-	13	10%
CH Fluid A	900	56	-	-	-	-	-
Chancellor	3559	510	310	360	+10	370	135%
Charter Oil	51396	56	5	5	-	6	210%
Cherokee	47700	210	260	265	-	355	220%
Cherokee	42125	512	11	11	-	14	8%
Chiffon A	290	515	15	15	-	17	8%
Chiffon D	104786	544	38	41	-1	44	13%
Chiffon p	1550	310	290	310	-	310	105%
Chimo	8900	225	250	250	-	280	15%
Chromaco	230	250	250	250	-	285	20%
Chromaco	3495	8	8	8	+1	9	9%
CHUM	225	511	11	11	+1	12	9%

Color	Y	W	24470	56%	6	6 1/4	+	11 1/4	5/10
Complex			22712	57%	475	5	-	36	5/10
Comino			10437	536	52	56	+	99	18 1/2
Con Carls			580	16	16	+	1/2	28	10
Conclrd O	G 12599	385	300	385	+	10	45	220	7
C Holiday			1360	95	9	9	-	10	7
Comp ar			1840	815	15	15	+	15	12 1/2
Conch			300	285	285	285	+	210	220
Conclrd A			580	16	16	+	1/2	534	405
Conlages			48200	210	175	190	-	10	215
Con Bath A	74661	516%	16	16 1/4	+	16 1/4	16 1/4	11 1/2	
Con Bath B	1000	516%	16	16 1/4	+	16 1/4	16 1/4	11 1/2	
Con Carls	3210	16	16	16 1/4	+	16 1/4	16 1/4	11 1/2	
Con Fardy	4933	370	300	345	+	15	425	280	
C Durham	450320	227	195	225	+	19	125	200	
C Harbin	13380	340	300	305	+	15	490	49	
C Moron	16005	40	40	40	+	14	146	146	
Cons			300	87	6 1/4	7	-	7 1/4	5/4
Cons P	106585	187	145	176	-	4	235	24	
C Rambler	33600	57	6	7	+	7	76	160	20
C Rexpaar	22591	75	70	72	+	7	91	250	20
Con Carls	910	8 1/4	8 1/4	8 1/4	+	8 1/4	91	250	20
Con Distrib	4265	97%	90	91 1/2	+	18	9	18	9
Cons Gas	26987	52%	63	27%	+	28	184	184	
Con Gas A	280	563	26	4	-	2	76	63	
Con Gas B	280	563	26	4	-	2	76	63	
Con Gas D	2150	53%	25	25 1/2	+	15	38	24 1/2	
Con Gas Gs	22185	52%	27	27 1/2	+	28	26 1/2	26 1/2	
Con Glass	1966	516%	16	16 1/4	+	16	18	12 1/4	
Control P	2062	516%	16	16 1/4	+	16	18	12 1/4	
Conclrd A	164564	514%	131	144	+	10	63	34	
Conwest	3108	58%	81	81	+	14	91	51%	
Cooper C	1375	56%	6%	6 1/4	+	6	8 1/4	61	
Corp Fields	66521	51%	117	124	+	119	119	12 1/2	
Conclrd A	344	516%	16	16 1/4	+	16	18	12 1/4	
Corby B	400	517%	17	17 1/2	+	14	18	12	
Corp Food	225	523%	23	23 1/2	+	23	23	18 1/2	
Cr Food A	120	526%	26	26 1/2	+	23	23	18	
Conclrd A	65162	516%	16	16 1/4	+	16 1/4	16 1/4	11 1/2	
Conlages Ltd	9000	57%	71	71	+	10	8 1/2	375	
Costain W	200	400	400	400	-	5	8 1/2	375	
Couragen	194711	75	45	145	-	10	185	10 1/2	
Craigm	61224	51%	10	10	+	10	10	10	
Crns R L	574	510%	10	10	+	10	10	10	
Crown	2635	52	20	22	+	1	22	9%	
Crwin Ltd	7979	563%	63	63 1/2	+	62	71	60	
Crwin Ltd	455	425	25	28	+	42	22	22	
Conclrd A	65162	516%	194	194	+	14	23	19	
C Zirlba	252	526	25	25	-	1	26 1/2	20	

Phoenix	200	96	6	56	6
Phoenix w/s	1789	240	240	240	210
Placer	1850	60	60	60	540
Popular	450	380	355	+5	380
Power Crp	72180	1184	1774	+284	518
Prefac A	500	146	146	+1	155
Prior Gr	1417	13	1212	13	112
Proto Exp	1417	156	153	190	151
Prox	29	29	29	29	14
Prov Ex	12000	77	55	69	34
Pub Strge	1700	1204	20	20	1204
Quebecor	6255	1414	1314	+14	1314
Que Expl	37075	275	215	249	195
Que Cedit	1000	70	70	70	70
Que Tel	659	523	224	-16	523
QueT S&P	100	115	15	15	115
Que Uran	175000	28	19	+5	28
Queensr	31491	355	280	300	355

Rolland	7525	\$9	84	8	\$9	84
Rolland B	200	\$10	10	10	\$10	10
Rothman	420	\$20	20	20	\$20	20
Rothm B	200	\$14	14	14	\$14	14
Royal Bank	9665	\$43	40	43	+3	\$43
R Trco A	22208	\$14	13	14	+1	\$14
Russell A	8300	\$14	14	14	\$14	14

S						
Scot	2000	100	100	100	110	90
Lisal	700	\$13	13	13	\$13	13
Paper	4997	\$25	24	25	+1	\$25
Seagram	\$4911	\$35	32	34	+1	\$35
Shell Can					\$34	32
Sher Wm	425	\$14	13	14	\$14	13

Czar Res	850	\$39	36	39	+1	43	28%
D							
DRG Ltd A	2450	55%	5%	5%	+ 1/4	7	5
Dale-R	138	118	18			21	12%
Dale-R pr	300	\$75	7%	7%	+ 1/4	8	10%
Dalmay	800	\$74	7			10	7
Dalmv C	700	\$7	7			10	7
Daon C	117085	\$14%	13%	14	- 1/2	20%	7
Daon A	3800	16%	6%	6%	+ 1/4	7%	6%
Daon B	2200	\$8%	8%	8%		10%	10%
Daon 2 1/2 p	4900	19%	9	9%	- 1/6	10	8%
Defline	260	\$54	6%	6%	+ 1/4	8%	6%
Dehbid B D	160	\$65	65	65	+ 1/4	74	64
D Eldone	343424	230	167	225	+ 58	23%	10%
Dehld Pac	175	82	2	+57		27	10
Densin	149509	\$17%	38	40%		41%	18%
Dickson	56798	\$14%	10%	12	- 2%	15%	6%
Digtech	19270	17%	6%			7%	24%
Digtech	87400	190	225	10		25%	40%
Doman I	184580	10%	8%	10%	+ 1/4	10%	9%
Dome Int	42476	\$69%	62	65%	+ 1/4	70%	2%
Dome Pete	420663	\$62%	57	60%	-	67%	23%
DPete A	36262	\$21%	21%	-		22%	26
D P	2112	\$13%	21%	21%	-	22%	20
D Bridge	34605	\$16%	16%	16%	-	22	15
D Cifrs A	3200	55%	5	5		6	470
DEXpor	177075	\$2	60	78	-	90	17
Deffaso A	12020	\$38%	37%	38%	+ 1/4	128%	10%
Dent Store	14595	10%	19%	19%	+ 1/4	21	18
D Textile	23845	\$15%	14%	15	-	15%	13%
Domlin A	100	15	16	-	14	15%	13%
Dormar	200	\$27%	27%	28%	+ 1/4	29%	22%
Dormar	825	11%	11%	11%	-	14	10%
Dover pr	2065	6%	6	-	1	8%	6
Dr Mc C A	2800	11%	11	11%	+ 1/4	14%	9%
Dunde Pal	5990	8%	80	89%	+ 12	92	34
Dundee	450	10%	8	8	-	12	35
Dr Pont A	6679	31	29%	31	+ 1/4	31%	15%
Dustbane	2000	\$8%	8%	8%	+ 1/4	9%	7%
Dvylex Ltd	600	11%	11	11%	+ 1/4	16%	10%
Dvylex L A	18600	19%	19%	19%	+ 1/2	6%	0
Dynamar	106719	36	31%	36	+5	400	140

East Sul	A	83041	770	300	340	+ 30	270	180
Est Prod	A	30000	370	2	7 1/2	+ 10	10 1/8	6 1/8
Econ Inv	A	855	823	23	23	23	23	17 1/2
Econ Inv	B	2120	530	30	30	30	30	25
Econ Rsp	B	152318	269	200	250	- 10	6	155
Electrom A	A	4510	450	423	435	- 30	6 1/8	375
Electrom p	B	115	538 1/2	58 1/2	58 1/2	+ 2 1/2	62	47
Elks Stores	2900	157 1/2	58 1/2	58 1/2	58 1/2	- 1 1/2	8 1/2	6
Emco	B	686	100	10 1/2	10 1/2	- 1 1/2	10 1/2	10 1/2
Emco w	A	1800	240	225	240	- 15	46 1/2	215
Energy Res	B	33654	200	165	195	+ 10	200	165
EquiTrust	B	227	290	290	290	+ 10	380	380
EquiTrust	A	9925	110 1/2	17 1/2	10 1/4	- 1 1/2	11 1/2	11 1/2
Exchndr A	A	6740	1014	10	10 1/4	+ 1/4	11	5 1/4
Falcon C	A	353067	514 1/4	11 1/2	13 1/4	+ 1 1/4	14 1/4	6 1/4
Fibru Nic A	A	116489	510	104	120	+ 11	120	32
Fed Ind A	A	33555	57 1/2	6 1/4	7 1/4	- 8	5 1/2	5
Fed Pion	A	1190	635	35	35	- 35	44	33
Fed Trust A	A	800	260	255	255	- 5	395	225
Fed Trust w	A	1500	50	45	50	+ 15	70	25
Fidelity	B	2500	480	475	480	+ 10	20 1/2	16
Fidelity	A	294	26	26	26	- 10	20 1/2	16
Finning T	B	1945	538	375	375	+ 10	39	25 1/2
Firan Grid	A	4250	75	70	75	+ 1	90	55
F Calpari	B	3757	255	230	243	- 14	395	230
F City Fin	B	2120	815	1410	1410	- 1 1/2	15	15
F City F w/	B	1500	56 1/2	6	6	- 1	7	320
F City Tr A	A	600	1014	10 1/4	10 1/4	- 12 1/4	10 1/4	10 1/4
F City Tr B	B	500	58	8	8	- 10	7	1/4
F City Tr C	B	700	58	8	8	- 10	7	1/4
F Mar	B	127720	300	190	215	- 15	235	50
Foodex p	B	1150	56 1/2	6 1/4	6 1/4	- 8 1/4	6 1/4	6 1/4
Fornd Corde	B	952	536	54 1/2	55	- 1/2	74	50
Fornd Corde A pr	B	2120	815	1410	1410	- 1 1/2	15	15
Francana	B	3653	137 1/2	12 1/2	13 1/2	- 17 1/4	9	9
Fraser	B	24688	110	18 1/2	19	+ 3/2	19	13 1/4
Fruehauf	B	2500	511 1/2	11 1/2	11 1/2	- 13	13	9 1/4
G								
G&H Steel	B	2100	200	190	200	- 9	345	135
G M Res	B	38761	17 1/4	6 1/4	6 1/4	- 3 1/4	8 1/4	375
GSW Cl A	A	722	58	7 1/4	7 1/4	- 8 1/4	6 1/4	6 1/4
GSW Cl B	B	166	17 1/2	7 1/2	7 1/2	- 8 1/4	6 1/4	6 1/4
Gulfco	B	100	54 1/4	6 1/4	6 1/4	- 10 1/4	6 1/4	6 1/4
Galveston	B	25590	340	320	340	- 5	480	200

TD Dm Bk	40737	233%	23%	25%	+ 1%	25%	23%
TD Rth un	334	25%	24%	25%		25%	24%
TD Pet A	55685	278%	27%	1%		29%	26%
TD Pet wt	1700	17%	17%	17%	- 1%	19%	14%
Traders	127	14%	14%	14%	- 1%	14%	14%
T-Cap PL	6692	27%	25%	25%		27%	24%
Trs mount	7595	14%	13%	12%	- 2	14%	13%
Treco	4770	43%	40%	43%	- 5%	40%	42%
Trust Gen	Ca 1230	34%	34%	34%		35%	34%
Turbo B	1400	17%	17%	18%		18%	17%
Turb PRD	1500	23%	23%	23%		23%	23%

U-V

Ultramar	100	11%	11%	11%	+ 1%	11%	10%
Unigesco	1200	27%	27%	27%		27%	27%
Unigeco B	3433	17%	16%	16%		17%	16%
Un Carb	385	30%	30%	30%	+ 3%	30%	25%
Union G A	16645	11%	11%	11%	+ 1%	11%	11%
Union OH	575	44%	41%	41%		41%	40%

W-Y-Z

Walk A	51765	\$38%	36 1/2	37 1/2	+ 1/4	\$38%	27
Wargton	4400	152	150	151	- 5	169	128
Wiede Knap	6200	200	150	150	- 50	200	150
Westcott Tra	22851	\$15	14%	15	+ 1/2	\$15	14
Wicof wt	13029	\$5%	5%	5%		\$5%	5
Wistborne	3600	\$33%	30	32 1/4	+ 1 1/4	\$33%	27
Weston	1280	\$24%	24 1/2	24 1/2		\$24%	23
Weston 412	150	\$56	56	56		\$56	56
Wentrich	5920	28	28	28	+ 28		
York Lam	9250	150	145	150	+ 1	155	140
Zellers A	2900	\$8%	8	8 1/4	+ 1/4	\$8%	7 1/2
Ziebart	150	150	150	150		160	150

G Distrib	3220	58	7%	8	4%	9%	7
G Distrib W	10005	250	200	245	+ 25	135	165
GMC	1904	163	62	63	+ 1%	76	58
Gm	7075	323	33	34	+ 1	34	33
Gmstar L 50	125	52	52	52		52/3	38
Gesco Dis	150	785	285	285	+ 5	400	250
Giant Yr	11620	323/3	18/3	20	- 2	24/3	10
Gibbair	41251	155	12/3	4/3	+ 2	15	51
G L Nickl	2284	234	234	234	- 1%	26/3	21/3
Goldale A	6386	57/3	6	7 1/3	+ 3%	7 1/3	7
Goldum M	155095	425	350	390	- 5	440	51
Goodyear	350	120/3	20	20	- 5	24/3	17/3
Goodyear G	1015	33	33	34	33	34	33
Graft G A	3540	114/3	14	14 1/3	- 1%	17/3	12
Graft G A	3240	114/3	14	14 1/3	- 1%	17/3	12
Graft G P	3420	135	34	34 1/3	+ 1/3	38 1/3	30
Granduc	106320	445	345	410	+ 60	445	38
G L Nickl	36350	140	130	140	- 10	165	145
GL Forest	21220	560	52	59 1/3	+ 5	60	40
GN Fin	15300	245	235	245	+ 5	285	165
G W Life	490	1277/4	1277/4	1277/4		1277/4	96
G West S	15565	31	33	37	+ 1	37	33
G West W	2500	65	65	65	- 10	100	54
G Goose	1500	17/3	6 1/4	6 1/4	- 1/4	8 1/4	400
G Goose 9/4	100	110	10	10	- 1/4	11 1/4	10
Gmredth C	1380	240	205	205	+ 5	425	165
Gmredth	1292	275	255	260	+ 10	275	225
Guar Trst	587	58/3	8	8 1/3	+ 1/3	8 1/3	7/3
Guar Tr p	300	17/3	17 1/3	17 1/3	- 1/4	21 1/3	16
Guar Cap	60	159 1/4	9	9		9 1/4	64
Gulf Can	21325	1213	1213	1113	- 1/3	1313	135/3
Gulfstream	442398	3619	490	614	+ 1/3	615	40

Hollinger A	8758	447	46	46	45	47 1/2	38 1/4
Hollinger B	1000	136 1/2	15	15	+ 7/8	45 1/2	35 1/2
Hong Kong	2682	126 1/2	23 1/2	23 1/2	24	35	29 1/2
H Bay Co	12672	121 1/4	25 1/2	26	- 1/4	35	19 1/2
HBC pr	26242	126 1/4	21 1/2	21 1/4		24	20 1/4
HB Oil Corp	29582	115 1/4	97 1/2	101	- 2 1/2	108 1/2	52 1/4
Ho-Pan	71500	15	25	25	+ 1/4	75	14 1/2
Hydrex	22268	175	73 1/2	75	+ 1 1/4	77 1/2	43
Husk B pr	280	135 1/4	35 1/4	35 1/4		45	34
Husk E pr	200	135 1/4	54	54	+ 2	56	23
Hydra Ex	157158	109	73	82	- 19	110	38

IAC	67776	117 1/2	11 1/4	11 1/2	- 1/2	119 1/2	9 1/2
IAC 4 1/2 p	150	185 1/2	55 1/2	55 1/2	+ 1/2	85 1/2	75
IAC 5 1/4 p	250	156 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1/4	24 1/2	16
ITL Indl	9180	340	335	335	- 10	415	270
ITL Intl	100	20	20	20	+ 2	25	14
ITL Intl pr	27275	15 1/4	15 1/4	15 1/4		75 1/2	17
Imasco	18490	54 1/4	43	43	- 1 1/4	47 1/4	37
Imasco A p	550	330	330	330	- 10	400	220
Imp Oil A	198228	243 1/2	40 1/4	42	- 1 1/4	46 1/4	24 1/2
Imp Oil B	1000	136 1/2	15	15	+ 7/8	45 1/2	35 1/2
Inco	61505	127 1/4	29 1/4	31 1/4	- 3 1/4	34 1/4	22 1/4
Inco 7.85	2400	132 1/2	23 1/4	23 1/4	- 1/4	26 1/4	22 1/4
Indal	7605	117 1/4	12 1/2	12 1/2	- 1/4	16	11 1/2
Indusmin	2200	132 1/2	15 1/4	15 1/4		16 1/4	11 1/2
Indusmin pr	725	117 1/4	14	14	+ 1/2	16 1/4	11 1/2
Ind Int Div	7200	300	325	325	- 5	375	204
Inland Gas	29861	117 1/4	13	13 1/2	- 1/4	15 1/2	10 1/2
Inland G p	853	117	11	11		13	10 1/2
Inland G 10	300	126 1/2	26 1/2	26 1/2	- 1 1/2	29	26
Int'l Cld	2100	115 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1 1/2	15 1/2	10 1/2
Inter C B	2100	115 1/2	13 1/4	13 1/4		18	14 1/4
Inter C B D	100	116 1/2	16 1/2	16 1/2	- 1/2	20	15 1/2
Inter C B W	1550	117 1/2	16 1/2	17	+ 1 1/2	19	15
Inter Div	7200	300	325	325	- 5	375	204
Intermeteco	590	117 1/2	13	13	- 1/4	16	11 1/2
IBM	7348	187 1/2	79	80	- 1/4	93 1/2	71 1/2
Intl Mogul	6159	187 1/2	79	80	- 1/4	94 1/2	71 1/2
Intl Mogul B	6159	187 1/2	79	80	- 1/4	94 1/2	71 1/2
Inter Pipe	51743	119 1/4	18	19	- 1	21 1/4	15 1/4
Ipsco	14527	124 1/4	22 1/4	24 1/4	- 1 1/2	26	16 1/4
Inv Grp A	907	137 1/2	17 1/4	17 1/4		18	11 1/4
Inv Grp S p	500	816	16	16		21	16
Inv Grp T	500	816	16	16		21	16
Irwin Trn	13750	125	310	325	+ 3	465	290

bourse de new york

AMF Inc	6	172	15	14%	15
Am Int'l	121	342	18 1/4	17 1/8	18 1/8
APL Cp	51	191	11 1/2	11 1/8	11 1/8 - 3/8
ARA Sv	6	121	32 1/2	32	32 - 3/8
ASA Ltd	6	610	48 1/4	47	47 1/2 - 1
ATO Inc	5	209	11 1/4	11 1/4	11 1/4 + 3/8
Abbt Lb	13	502	38 1/8	38	38 - 3/8
Acme Cl	7	61	53 1/4	31 1/4	31 1/4 + 1/2
Aetna L	5	360	36 1/8	35 1/8	35 1/8 + 1/2
Aileen	6	63	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Air Prd	10	999	39 1/4	39	39 - 7/8
Aairb Ft	10	167	25 1/2	25	25 1/2 + 1/2
Akzona	7	553	14 1/4	14	14 1/4 + 1/4
Alask Inc	32	239	44 1/4	41 1/4	44 1/4 + 1 1/8
Alberto	10	124	9 1/4	9 1/4	9 1/4
Alcan	6	872	56 1/8	55 1/4	55 1/4 - 1/2
Alco Sda	7	29	33 1/2	33	33 1/2 + 3/8
Alexdr	7	210	6 1/2	6 1/2	6 1/2 + 1/4
Alleg Cp	6	12	27 1/4	27 1/4	27 1/4 - 1/2
Allg Lnd	5	807	53 1/2	32 1/2	33 1/4 + 1/4
Allg Pw	7	857	15 1/4	15	15 1/4 + 1/4
Allen Gp	6	35	14 1/4	14 1/4	14 1/4 - 3/8
Alld Ch	13	138	51 1/2	50	51 1/2 - 1/8
Alld St	5	71	23 1/2	22 1/2	23 1/2 + 1/4
Allis Ch	5	153	32 1/2	32 1/2	32 1/2 - 1/8
Allu Au	8	1	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Alcoa	4	426	63 1/2	62 1/2	63 1/2 + 1/2
Am Sug	11	77	32 1/4	31 1/2	31 1/4 - 1/2
Amaz	9	1381	53	51 1/2	52 1/2 + 3/8
A Hess	6	1614	54 1/4	53	53 1/4 + 1/2
AmAir	3	277	10 1/2	10 1/4	10 1/4 + 1/2
A Brnd	6	68	68 1/4	68 1/4	68 1/4
ABC	6	844	36	35	35 1/2 - 1 1/4
Am Can	6	79	36	35 1/2	35 1/2 - 1/8
A Cvan	9	929	33 1/2	32 1/2	33 1/2
A DisTel	8	18	19 1/4	19 1/4	19 1/4
Am EIP	8	757	18 1/4	18 1/4	18 1/4 - 1/8
Am Exp	7	1722	32 1/2	32	32 - 1/4
A Gnlis	6	169	53 1/4	37 1/4	38 + 1/4
Am Hoist	6	174	20 1/2	19 1/2	20 1/4 - 1/4
A Home	11	1822	27	26 1/2	26 1/2 - 1/4
Am Hosi	13	942	33 1/2	33 1/2	33 1/2 + 1/8
AMI	12	96	33 1/2	33 1/2	33 1/2 - 1/4
Am Mat	4	478	8 1/4	8 1/4	8 1/4 - 1/8
ANat R	11	151	49 1/4	48 1/4	48 1/4 - 1/8
A Stand	6	73	54 1/4	52 1/4	54 1/4 + 1/8
A Steril	9	115	8 1/4	8 1/4	8 1/4 - 1/8
Am Ttl	6	4863	51 1/2	51 1/2	51 1/2 - 3/8
Amfac	7	155	28 1/2	28 1/2	28 1/2 - 1/4
Amp Inc	12	488	39 1/2	39	39 1/2 - 1/2

Ampco	12	5	28	27 3/4	27 3/4 + 1/8
Ampex	10	209	19 3/4	19 1/4	19 3/4
Amrep C	15	19	7 7/8	7 7/8	7 7/8 - 1/8
Am Star	9	341	23 1/2	22	22 1/4 - 3/8
AnalDg	17	25	23 1/4	22 1/2	23 1/4 + 3/8
Anchr H	6	33	16 1/4	16 1/4	16 1/4 + 1/2
Angelica	7	46	7 3/4	7 3/4	7 3/4 - 1/8
Anixter	9	42	27 1/4	26 3/4	27 1/8 - 1/4
Apache	15	54	37 1/2	37	37 - 1/8
Aplid DI	9	152	8 1/8	8 1/8	8 1/8 + 1/4
Arcat C	6	18	26 1/4	26 1/4	26 1/4 - 1/8
Arch D	15	1440	34 1/4	32 1/4	34
Arct ent	11	74	5 1/4	4 7/8	5 - 1/8
Ariz P	26	260	17 1/4	17 1/2	17 1/8
Arlen RI	149	3 1/8	3 1/8	3 1/8	3 1/8
Armo St	6	667	130	29 1/4	30
Armst Ck	6	341	15 1/2	15 1/2	15 1/2 - 1/8
Arm R	4	13	18 1/8	18 1/8	18 1/8 - 1/4
Asarco	6	2141	49	46 1/2	46 1/2 - 2
Ashtld O	6	114	41 1/2	40 1/4	41 1/2 + 1/2
Asd Drg	7	647	21 1/2	20 3/4	21 1/8 - 1/2
Atl Rch	10	731	89 1/2	88 1/2	89 + 1/8
Atlas C	12	32	19 1/4	18 1/2	19 1/8
Auto Dat	16	94	39 1/4	38 1/4	39
Avco Cp	3	984	29 1/2	28 1/2	29 + 1/8
Avco PI	5	73	71 1/4	73	71 1/2 + 1/2
Avery Int	8	45	20 1/2	20 1/2	20 1/2 - 1/8
Avnet	7	592	28 1/4	27	27 1/8 + 7/8
Avon	9	1465	37 1/2	37 1/2	37 1/4

B					
Bache	9	152	12 1/4	12 1/4	12 1/4 - 1/2
Bakr Int	19	446	63 1/2	61 1/4	63 1/2 + 2 1/8
Bald U	7	36	34 1/4	34	34 1/4 - 3/8
Ball Cp	7	5	25 1/2	25	25 - 3/8
Bally	23	991	34 1/4	33 1/4	33 1/2 - 1/8
Bandag	10	309	19 1/4	19	19
Bangor P	5	203	29 1/2	28 1/2	29 1/2 + 1
Bk of Va	4	20	13 1/4	13 1/4	13 1/4
Bnk Am	6	1615	25 1/2	25 1/2	25 1/2 - 1/8
Bnk Tr	5	57	45	44 1/4	44 1/4 - 1/4
Bard C	11	232	14 1/2	14 1/4	14 1/2 + 1/4
Bausch L	11	185	37 1/2	36	37 + 3/8
Baxt Tr	13	1234	45	43 1/4	44 1/4 - 1/8
Beat Fd	8	729	21 1/4	21	21 1/4
Beckmn	17	169	30 1/2	29 1/2	30 1/2 + 1/2
Bect Dic	11	378	34 1/2	33 1/4	34 1/2 + 1/4
Beech	17	472	60 1/2	58 1/4	59 - 1/8

Belco Pt	7	173	40%	39 1/2	40% + 1/2
Belden	5	10	28 1/2	28 1/2	28 1/2 - 1/4
Bel How	15	95	25 1/2	25	25 - 3/8
Bell Ind	8	139	14 1/4	13 1/4	13 1/2 - 1/2
Bell Can	21	177	17 1/4	17 1/4	17 1/4 - 1/4
Bendix	7	422	52 1/4	51 1/4	52 1/2 - 1 1/8
Benfi Cp	5	201	24 1/2	23 1/4	24 1/4
Benguet	36	1308	12 1/4	11 1/2	11 1/2 - 1/8
Berk P	15	92	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Beth Stl	3	591	24 1/2	24 1/2	24 1/2 - 3/8
Black D	10	474	22 1/4	21 1/2	22 1/2 + 1/8
Blair Jhn	6	11	20 1/2	20 1/2	20 1/2 + 1/8
Bliss L	6	17	20 1/2	20 1/2	20 1/2 + 1/8
Block H	10	174	26 1/2	26	26 1/2
Blue Bel	6	275	35 1/4	34 1/2	35 1/2 + 3/8
Bob Brk	5	49	4	3 3/4	3 7/8 - 1/8
Boeing	9	3350	66 1/4	64 1/4	66 1/4 + 1 1/8
Bois Cas	6	310	37 1/4	37 1/4	37 1/4 - 3/8
Borden	5	148	24	23 3/4	24
Borg W	5	189	35 1/2	35 1/2	35 1/2 - 3/8
Bos Edis	6	70	22 1/2	21 1/2	21 1/2
Braniff	10	599	9	8 1/4	8 1/2 + 1/8
Brist My	10	759	35 1/4	34 1/2	35 1/2 + 1/2
Brit Pet	6	1349	30 1/2	30 1/2	30 1/2 - 1/8
Brkwy Gl	12	18	15	14 1/4	15 + 1/8
Bwn Shp	7	66	50	29 1/2	29 1/2 + 1/4
Bwn C	5	26	17 1/2	17 1/4	17 1/2 - 1/4
Bwn Fr	11	247	16 1/4	16 1/2	16 1/2 - 1/2
Brnsww	6	338	14 1/4	13 1/4	13 1/2 - 1/4
Bucy Er	8	637	22 1/2	22 1/2	22 1/2 - 1/8
Buf For	8	6	31 1/4	31 1/4	31 1/4 - 1/4
Bunkr H	8	24	16 1/2	15 1/2	15 1/2 - 1/4
Bunk R	8	243	30	29 1/4	29 1/4
Burl Ind	7	167	18 1/2	18 1/4	18 1/4 - 1/4
Burl Nor	5	394	66	65 1/4	66 + 1/4
Burndy	10	4	32 1/2	32 1/4	32 1/4 + 1/4
Burrgs	11	990	83 1/4	82 1/4	83 1/4 + 1/4
Butte	87	596	15 1/2	14 1/2	15 1/2 + 3/4

C					
CBS	8	162	54	52 1/4	53 1/2 - 3/4
CCI	6	436	10 1/4	10 1/4	10 1/4 - 1/4
CIT Fin	7	382	51	50 3/4	50 3/4
CLC	28	13	7 3/4	7 3/4	7 3/4 + 1/4
CNA Fi	4	19	17 1/2	17 1/2	17 1/2
CPC Int	9	574	65 1/4	65 1/4	65 1/4 + 1/4
CTS Cp	8	117	20 1/2	20	20 1/2 - 3/8
Cabt C	8	66	52	51 1/2	52
Cadence	7	19	18	17 1/2	17 1/2 - 1/4
Caesars	5	2850	17 1/4	16 1/4	17 1/4 + 1/4
Callahn	14	126	35 1/4	34 1/2	35 1/2 + 1/4
Camp RL	7	90	30 1/2	29 1/2	30 1/2
Cdn Pac	7	329	36 1/4	35 1/2	36 1/4 - 3/8
Cap Cit	11	31	48	47 1/2	47 1/2 - 1/2
Cap Hold	7	1526	21 1/2	20 1/2	20 1/2 - 1/2
Carling O	3	3738	7 1/2	6 1/2	7 1/2 + 1 1/8
Carr Cp	1	13	13	13	13 + 1/4
Carl Hw	7	191	17 1/2	17 1/2	17 1/2 - 1/8

Cart W	9	99	8 1/4	8 1/4	8 1/4 - 1/4
Castl Ck	8	150	15 1/4	15 1/4	15 1/4 - 3/8
Catrp T	10	1524	57 1/4	56 3/4	57 + 3/8
Celanese	5	86	48 1/4	47	47 1/4 + 3/4
Cenco	8	403	8 1/4	7 3/4	8 1/4 + 1/4
Centex	16	404	44 1/2	40 1/2	44 1/4 + 3 1/2
Cen TUT	8	134	25 1/4	24 1/4	24 1/4 - 1/4
Cessna	10	179	24 1/4	24 1/4	24 1/4
Chmp I	6	473	27 1/4	27	27 1/2 - 1/4
Chmp S	7	742	10 1/4	10 1/4	10 1/4 + 1/4
Chart Co	4	480	38 1/4	37 1/4	37 1/4 - 1/8
Chase M	5	577	41 1/4	40 1/4	41 1/4 + 1 1/8
Chelsea	4	6	10 1/4	10 1/4	10 1/4 + 1/8
Chm NY	5	50	39 1/4	38 3/4	39 1/4 - 1/8
Ches P	9	351	23 1/2	23 1/2	23 1/2 - 1/4
Chessie	5	195	32	31 1/2	31 1/2 - 1/4
Choc FN	7	11	4 1/4	4 1/4	4 1/4
ChromCf	10	356	22	20 1/2	21 1/4 + 3/4
ChrisCl	6	95	24 1/4	24 1/4	24 1/2
Chrysler	4	4478	8 1/4	8	8 1/4 + 3/4
Cin Mil	10	510	35 1/4	34	35 - 3/8
Citicrp	5	3053	22 1/4	21 1/4	22 1/2 + 1/8
Cities Sv	12	354	93 1/2	90	93 + 2 1/4
City Inv	3	1074	17 1/4	17	17 1/2
City Inv w	37	21	2 1/4	2 1/4	2 1/4 - 1/4
Clark Eq	5	95	38 1/4	38	38 1/4 - 3/8
Clark Oil	6	170	33	31 1/2	32 1/2 - 1/8
Clev Clf	9	41	34 1/4	34 1/4	34 1/4 - 1/2
Clev E	7	193	16	15 1/4	15 1/4 - 1/8
Clover	6	342	10	10	10 - 1/8
Cluet P	5	46	9 1/2	9 1/2	9 1/2 + 1/8
Coast C	4	405	98 1/2	98	98 1/2 - 1/2
Coca Btl	9	162	6 1/4	6	6 1/4 + 1/8
Coca Col	10	1881	33	32 1/2	33
Clwd BK	6	21	20 1/4	19 1/4	19 1/2 - 1/2
Cole Nit	6	11	14 1/4	14 1/4	14 1/4 + 1/4
Coleco	6	163	4 1/4	4 1/4	4 1/4
Colg Pal	6	1059	14	13 1/4	13 1/4
Col Aik	5	88	8 1/4	7 3/4	8 + 1/8
Col Penn	5	212	22 1/2	21 1/2	22 1/2 - 3/8
Colt In	6	567	52 1/4	51 1/4	51 1/4 - 1 1/8
Col Gas	9	252	38 1/4	38 1/4	38 1/4 + 3/8
Col Pic	9	102	33 1/2	32 1/2	33 + 3/8
Col SoH	8	265	21 1/2	21	21 - 1/2
Cmb Ent	11	77	60 1/4	59 1/4	59 1/4 + 1/8

bourse de new york (Suite)

	VENTES	HAUT	BAS	CHANG.	HAUT	BAS
Dun Brd	14	73	437/2	433/2	433/2	+ 1/2
Dun Lf	8	52	131/2	131/2	131/2	- 1/2
Dun B	20	88	111/4	11	11	
E						
EGG	18	254	551/2	53	53 1/4	- 2
EMI	75	562	31/2	3	3	
E Sys	18	223	445/2	441/2	441/2	+ 7/8
Eastn A	5	502	81/4	8	8	
East GF	10	367	233/2	231/2	231/2	- 1/4
Eas Kod	8	1304	497/2	495/2	495/2	- 1/4
Eaton	5	70	261/4	253/4	261/4	+ 1/4
Echlin	11	163	151/2	151/2	151/2	- 1/4
Eckr J	10	67	27	263/2	263/2	- 1/2
El Paso	8	2198	263/4	257/2	263/4	+ 3/4
Elc As	12	67	81/2	81/4	81/4	
Elm Me	35	118	41/2	3	4 1/2	
Emery	10	1013	343/2	34	34	- 5/8
Emhart	5	712	151/2	151/2	151/2	
Engl MC	8	668	323/4	32	32 1/2	
En Busn	7	32	171/2	171/4	171/4	- 3/8
Envrlec	11	288	131/2	131/4	131/4	+ 3/8
Equifx	6	10	203/4	203/4	203/4	
Equimk	6	25	101/4	10	10 1/2	
Esmark	7	420	281/2	281/4	281/4	+ 1/8
Ethyl	6	61	291/4	29	29	- 1/2
Evans P	5	418	241/2	241/4	241/4	- 1/4
ExCelO	8	661	413/4	41	41 3/4	+ 1/2
Exxon	7	3174	581/2	581/4	581/4	- 5/8

	VENTES	HAUT	BAS	CHANG.	HAUT	BAS
F						
FMC Cp	7	257	291/2	291/2	291/2	- 1/8
Fabree	12	349	131/4	123/2	131/4	+ 1/2
Fairch Ind	8	643	571/2	56	56 1/2	- 3/4
Far WFin	4	21	121/2	12	12	- 1/8
FarahM	4	49	41/4	4	4 1/4	
Fedders	360	31/2	31/2	31/2	31/2	+ 1/8
Fed NM	5	11662	141/2	141/4	141/4	- 1/4
Fed Signl	8	39	203/2	20	20 1/2	- 1/2
Fed DSIR	6	557	261/2	261/2	261/2	- 1/8
Ferro	6	230	231/2	23	23	
Fieldcst	4	83	261/2	261/2	261/2	+ 1/4
Fin Fed	7	962	39	36	37 1/2	+ 3/4
Fireston	7	267	9	8 1/2	8 1/2	
Fst Chrt	4	2053	143/2	137/2	137/2	- 1/2
Fst Pa	6	250	9	8 1/2	8 1/2	- 3/4
Fisher Sc	8	46	231/2	223/4	23	- 3/4
Fleat Ent	10	78	81/4	81/4	81/4	- 1/4
Fla Pw	7	57	29	28 1/2	29	
Fluor Cp	14	312	58	56 1/2	57 1/2	- 1/2
Ford	3	1775	331/2	323/4	33 1/2	- 7/8
For McK	6	296	273/4	271/2	271/2	- 1/4
Fos Wh	10	173	28	27 1/2	27 1/2	
Four Ph	10	156	34	33 1/2	33 1/2	- 1 1/8
Foxbro	9	135	41	39 1/2	39 1/2	- 1 1/8
Frank M	6	334	91/4	91/4	91/4	- 1/4
Frep Min	12	256	59 1/2	58 1/2	59 1/2	
Fruehf	4	167	29 1/2	28 1/2	29 1/2	+ 1/2
Fuqua	5	874	191/4	18 1/2	19 1/2	+ 1/2

	VENTES	HAUT	BAS	CHANG.	HAUT	BAS
G						
GAF Cp	5	83	111/4	11	11 1/2	- 1/4
GCA Cp	32	150	443/4	431/4	443/4	+ 1/8
GDV	5	78	133/4	133/4	133/4	- 1/8
GF Eqp	23	2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	
GK Tec	6	270	241/2	241/2	241/2	+ 1/8
Gam Sko	6	195	337/2	331/4	337/2	- 1/8
Gannett	13	188	467/2	461/2	46 1/2	
Gearhart	25	26	511/4	511/4	511/4	+ 3/4
GA Oil	25	711	661/4	641/4	64 1/4	+ 1 1/4
Gn Dyn	12	1225	177 1/2	175 1/2	177 1/2	+ 1 1/2
Gen Elec	9	1964	547/2	541/2	54 1/2	+ 1/4
Gn Food	6	1743	29	28 1/2	28 1/2	- 1/8
Gn Host	7	35	19 1/2	18 1/2	19 1/2	+ 1
Gn Inst	9	152	50 1/4	49 1/2	50	- 1/4
Gen Mills	8	922	25	24 1/4	24 1/4	- 1/4
Gn Mot	5	1812	55	54 1/2	54 1/2	- 1/2
Gn Port	5	48	16 1/4	16 1/4	16 1/2	- 3/8
GPub Ut	4	648	81/2	81/4	8 1/2	- 1/8
Gen Sig	11	655	38 1/2	38	38 1/4	- 1/4
Gn Sil	7	20	91/4	91/4	91/4	
Gtel El	7	1760	27 1/2	27 1/2	27 1/4	- 1/4
Gn Tire	5	3714	187 1/2	188 1/2	188 1/2	- 4 1/8
Genesco	100	31	4	3 1/2	4	+ 1/8
Genstr	116	231/2	233/2	233/2	233/2	+ 1/8
Gen Pts	11	909	241/4	241/4	241/4	- 1/8
GA Pac	9	503	29 1/2	28 1/2	29 1/2	- 7/8
Gerber	7	136	241/2	241/2	241/2	- 3/8
Getty	11	377	85	83	83 1/2	+ 1 1/4
Gib Fin	5	134	101/2	101/2	101/2	- 1/4
Gid Lew	6	183	103/4	32	33	+ 7/8
Gilleff	7	452	261/2	261/2	261/2	- 1/4
Ginos Inc	7	20	101/2	101/2	101/2	- 1/8
Glob Mar	11	446	148 1/4	145 1/4	146 1/2	- 1
Goodrich	4	67	21 1/4	20 1/2	21 1/2	- 1/8
Goodyr	6	715	133/4	131/2	133/4	- 1/4
Gould	9	102	257/2	255 1/2	255 1/2	- 1/4
Grace	9	618	41	39 1/2	40 1/4	- 7/8
Granitv	6	35	123/4	123/4	123/4	
Gt AP	85	77 1/2	73/4	73/4	73/4	
GtW Fin	5	366	191/4	19	19	- 1/4
Grumman	7	2203	171/2	16 1/4	17	+ 3/8
Grynd	16	410	29 1/2	28 1/2	29 1/2	+ 1/2
Gulf Wn	4	413	19 1/2	18 1/2	19 1/2	+ 1/8
Gulf Oil	6	1631	381/4	37 3/4	37 3/4	- 1/2
Gulf Res	19	2081	132 1/2	129 1/2	132 1/2	+ 2 1/2
Glf SU	7	202	111/2	11	11	- 1/4
Gulton	9	115	16 1/2	15 1/2	16	+ 1/4

	VENTES	HAUT	BAS	CHANG.	HAUT	BAS
H						
Halbrtn	14	564	93 1/4	92 3/4	93 1/2	- 1 1/8
Ham P	6	154	233/2	22 1/2	22 1/2	- 3/4
Hndlmn	5	68	111/4	11 1/4	11 1/4	- 1/8
Handy H	22	323	46	44 1/2	44 1/2	- 1 1/4
Hana M	6	32	38 1/4	38 1/4	38 1/4	- 3/8
Hardee	5	133	143/4	133/4	14	+ 3/8
Harniss	14	140	143/4	137/4	14	- 1/4
Harris C	13	323	38 1/2	37 1/2	37 1/2	- 3/4
Hart SM	5	42	123/4	123/4	123/4	

	VENTES	HAUT	BAS	CHANG.	HAUT	BAS
I						
IC Ind	5	271	233/2	222 1/4	233/2	
ICN	111	31/2	31/2	31/2	31/2	+ 1/8
INA Cp	6	193	53 1/4	51 1/2	53 1/4	+ 1 1/8
IU Int	58	783	127/2	125 1/2	125 1/2	- 1/4
Ideal B	6	146	241/2	241/4	24 1/4	- 1/2
Ideal T	269	57 1/2	57 1/2	57 1/2	57 1/2	+ 1/2
Imp Cp	4	159	21 1/2	21 1/2	21 1/2	- 1/4
INCO	31	640	27 1/2	26 1/2	26 1/2	
Inexco	31	524	37 1/2	36 1/2	36 1/2	- 3/4
Inger R	8	275	59 1/2	59 1/2	59 1/2	+ 3/4
Inland Stl	5	719	32 1/2	32 1/2	32 1/2	- 1/4
Insilo	6	87	13 1/2	13 1/2	13 1/2	- 1/4
Interco	4	178	39 1/2	39	39 1/2	+ 1/8
Interlk In	6	164	29 1/2	28	29	+ 7/8
IBM	14	3359	70 1/4	69 1/2	70 1/4	- 1/2
In FlaF	12	396	21 1/4	20 1/2	20 1/2	- 1/4
Inf Har	3	870	33 1/2	33 1/2	33 1/2	- 1/4
Inf MC	7	504	53 1/2	52 1/2	53 1/2	+ 1/4
Inf Multit	6	12	18	17 1/2	17 1/2	- 3/8
Inf Pap	5	1567	40 1/4	39 1/2	39 1/2	- 1/4
Inf TT	10	1717	27 1/2	26 1/2	27 1/2	+ 1/2
Ippo Cp	19	139	59 1/2	57 1/2	57 1/2	- 1/4
IrvngBK	4	200	34 1/2	34 1/2	34 1/2	
Itek C	17	284	33 1/2	32 1/2	32 1/2	- 1/8
Itef C	627	51/2	5	5	5	

	VENTES	HAUT	BAS	CHANG.	HAUT	BAS
J-K						
Japan F	156	101/4	101/4	101/4	101/4	
Jhn Man	5	107	24	23 1/2	23 1/2	- 1/4
John Jn	13	637	76 1/4	75	76	- 3/4
Jon Logn	9	4	91/2	91/2	91/2	
Joy Mfg	10	405	37 1/2	36 1/4	37 1/2	+ 7/8
K Mart	7	4193	22 1/4	22 1/4	22 1/4	- 3/8
Kais Al	5	397	23	22 1/2	22 1/2	- 3/8
Kaneb	13	852	26 1/2	25 1/2	25 1/2	- 1/2
Katy In	6	1800	141/4	12 1/2	14 1/2	+ 2
Kauf Bd	9	343	10 1/2	10	10	- 1/2
Kellogg	8	72	18 1/4	18 1/2	18 1/2	+ 1/8
Kenmfl	8	26	53 1/2	52 1/2	53 1/2	- 3/4
Kenecot	15	1384	38 1/4	37 1/2	38	- 7/8
Kerr M	12	646	75 1/2	74 1/2	75 1/2	+ 1 1/8
Keys Int	16	23	28 1/2	28 1/2	28 1/2	- 1/8
Kidde W	5	526	36 1/4	35 1/2	36 1/4	- 1/4
Kimb Cl	7	78	43 1/4	43 1/4	43 1/2	- 1/4
Kings D	6	51	12	11 1/2	11 1/2	
Koehrg	5	27	20 1/2	20 1/2	20 1/2	- 1/4
Kollmr	11	54	39 1/2	37 1/2	37 1/2	- 2 1/8
Koppers	8	41	27 1/4	26 1/2	26 1/2	- 1/8
Kraftco	7	105	46 1/2	46 1/4	46 1/2	
Kroger	5	722	18 1/4	17 1/2	18	+ 1/8

John Jn	13	637	76 1/4	75	76	- 3/4
John Logan	9	4	9 1/2	9 1/2	9 1/2	
Joy Mfg	10	405	37 3/4	36 1/4	37 1/4	+ 7/8
K Mart	7	4193	221	221 1/2	213 1/4	- 1/4
Kais Al	5	397	23	22 1/4	22 3/4	- 1/2
Kaneb	13	852	26 3/4	25 1/2	25 3/4	- 1/2
Katy In	6	1800	114 1/4	12 1/2	14 3/4	+ 2
Kauf Bd	8	343	10 3/4	10	10	- 1/2
Kellogg	9	27	18 3/4	18 3/4	18 3/4	+ 1/8
Kenmil	8	26	53 3/4	52 3/4	53 3/4	+ 3/4
Kenecot	15	1384	38 3/4	37 1/2	38	- 7/8
Kerr M	12	646	75 7/8	74 1/4	75 7/8	+ 1 3/8
Kings Int	16	23	28 3/4	28 1/2	28 3/4	+ 1/2
Kidde W	5	526	36 3/4	35 1/2	36 3/4	+ 1/8
Kimb Cl	7	78	43 3/4	43 3/4	43 1/2	- 1/4
Kings D	6	51	12	11 1/2	11 3/4	
Koehrg	5	27	20 3/4	20 1/2	20 3/4	- 1/4
Kollmr	11	54	39 3/4	37 3/4	37 3/4	- 2 1/4
Koppers	8	41	27 1/4	26 1/2	26 3/4	- 1/8
Kraftco	7	105	46 1/4	46 1/4	46 1/2	
Kroehlr		12	8	8	8	
Kroger	5	722	18 1/4	17 1/2	18	+ 1/8

L

LFE Cp	13	40	13 1/2	13 1/2	13 3/4	+ 1/8
LTV	3	1134	12 1/2	11 1/2	12 1/2	- 3/8
LTV A 361	7	181 1/4	18 1/2	18 1/2	18 1/2	- 3/8
LTV pf I	5	12	11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 3/8
Lane Bry	8	143	16 1/2	16 1/2	16 1/2	+ 1/4
Landier 44	15	79	29 1/2	28 1/2	29 1/4	+ 1/4
LawtCh	12	39	11 1/4	11 1/2	11 1/2	- 1/4
Leaswv	6	600	27 1/4	26 1/2	27 1/4	+ 1/2
Lee Ent	7	16	23 1/2	23 1/2	23 1/4	- 1/4
Leesona	10	11	22 1/2	21 1/2	21 1/2	- 1/2
Leht Val	10	684	139 1/4	139 1/4	139 1/4	+ 7 1/4
Lehm	12	81	11 1/2	11 1/2	11 1/2	
Levi St	142	127 1/2	127 1/2	127 1/2	127 1/2	- 1/2
Levitz F	8	301	32 1/2	32 1/2	32 1/2	- 1/2
LOF a	6	18	26 1/4	26 1/4	26 1/4	- 1/8
Lfemk	5	33	25 1/2	25 1/2	25 1/2	- 1/4
Ligget	12	26	23 1/2	23 1/2	23 1/2	+ 3/4
Lilly Eli	6	370	39 1/2	38 1/4	39 1/4	
Lionel	13	364	57 1/2	56 1/2	56 3/4	- 1/2
Lifton	9	121	7	6 1/2	7	
Lockhd	20	1164	145 1/2	142 1/2	145 1/2	+ 1 1/2
Loctite	12	116	31 1/2	31 1/2	31 1/4	- 1/4

Impérial Automotive Corporation fabrique un fil d'allumage économique

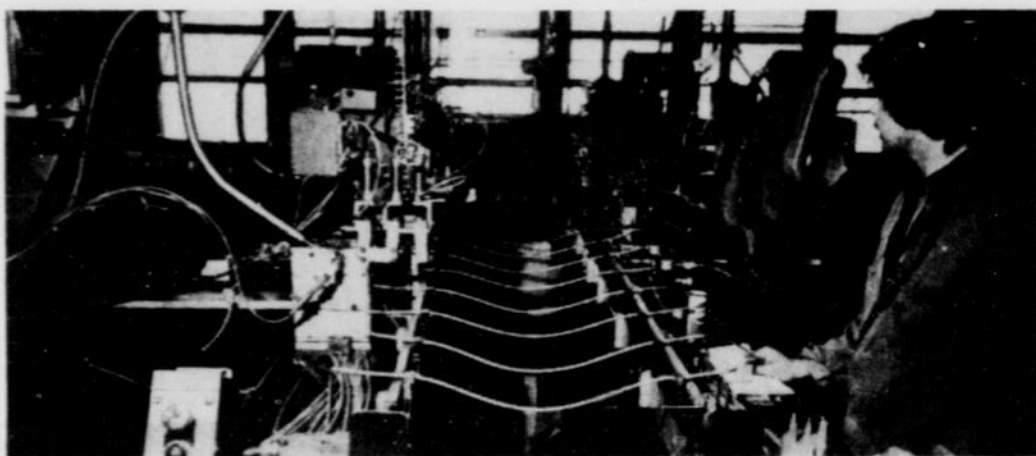
Impérial Automotive fabrique des câbles survolteurs, des câbles à batterie, des supports d'arbres à transmission. Son chiffre d'affaires atteint les \$12 millions. 175 employés travaillent dans l'entreprise.

Après avoir obtenu une croissance de 20 pour cent en 1979 par rapport à 1978, Impérial Automotive s'attend à une expansion encore plus rapide au cours des prochaines années. L'entreprise a obtenu des droits exclusifs pour fabriquer au Canada un fil d'allumage pour véhicules automobiles dénommé Bougicord.

Le fil conducteur composé de métaux alliés, enroulé en spirale autour du noyau ferromagnétique, transmet aux bougies un courant de 4000 à 5000 volts de plus que celui transmis par les câbles à noyau de carbone. Le président de la

compagnie, Peter Gaboury, explique que les automobilistes obtiennent ainsi des démarrages en douceur par temps froid. La combustion est plus complète. Une économie d'essence est réalisée. Les câbles durent plus longtemps à cause de la faible résistance électrique.

Impérial Automotive dessert le marché canadien. Elle obtient déjà, après un an d'opération dans le fil Bougicord, 25% des ventes de ce produit au Canada. Elle vient de conclure une entente comme fournisseur auprès de Packard Electric, une filiale de General Motors et principal fournisseur de fils d'allumage pour GM. Elle projette aussi de fabriquer des freins à disques dans un avenir rapproché. M. Gaboury croit augmenter les ventes de l'entreprise de 25% au cours de la présente année.



Cette machine entièrement automatisée permet de fabriquer 20 000 fils d'allumage en 16 heures chez Impérial Automotive Corporation.

Les marchés

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg. Contrats de 400 onces

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Janv. 79				680.00
Avril 79				730.00
Juil. 79				752.00
Oct. 79				799.00
Jan. 80				840.00
Volume de mercredi: aucun contrat				
Contrats de 100 onces:				
Mars 79	710.00	715.00	669.00	669.00
Juin 79	710.00	760.00	730.00	000.00
Sept. 79				773.00
Déc. 79				799.00
Mars 79				829.00
Volume de mercredi 2 contrats.				

l'or

Le prix de l'once d'or vendredi à Londres, était coté en dollars américains à \$672.00 — à Paris à \$671.81 — à Francfort à \$712.00 — à Zurich à \$690.00 — à Hong Kong à \$681.70.

l'argent

Les courtiers londoniens ont haussé vendredi le prix de l'argent de \$02.941 dollars américains par rapport à l'ouverture de la veille. JEUDI: \$41.521.

MONTREAL — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent canadien à \$41.647 l'once de Troyes.

NEW-YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à \$36.00 l'once de Troyes.

le dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne

était en baisse vendredi de 1-5 à \$1.1572 et la livre sterling de 63-100 à \$2.6338.

NEW-YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 3-20 à \$0.8642 et la livre sterling en baisse de 3-20 à \$2.2760.

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES. PRIX EN STERLING PAR TONNE METRIQUE.

FERMETURE VENDREDI

CUIVRE (fils et barres)

comptant	1213-1215
à terme	1225-1226
ventes	9,000 tonnes

ETAIN (qualité ordinaire)

comptant	7400-7420
à terme	7350-7360
ventes	1,120 tonnes

ETAIN (qualité supérieure)

comptant	7400-7420
à terme	7350-7370
ventes	aucune

PLOMB

comptant	499-501
à terme	498-498.50
ventes	7,700 tonnes

ZINC

comptant	348.50-349
à terme	363-364
ventes	3,400 tonnes

NICKEL

comptant	3065-3075
à terme	3180-3190
ventes	426 tonnes

ALUMINIUM

comptant	898-900
à terme	913-914
ventes	4,800 tonnes

En un hiver sans neige un fabricant de bottes vend plus que jamais

G.A. Boulet Limitée de Saint-Tite est un fabricant de bottes "western". Alors que nombre de manufacturiers de bottes se plaignent de l'absence de neige qui occasionne une diminution des ventes, cette fabrique de Saint-Tite enregistre des records inégalés à ce jour.

145 employés produisent 800 bottes par jour. Le directeur du marketing, Roger Hamelin, nous confiait que la saison est exceptionnelle pour la compagnie Boulet. On espère dépasser le nombre de 150 000 paires de bottes fabriquées l'an dernier. Le chiffre d'affaires devrait excéder les \$9 millions.

Dix pour cent de ce produit est vendu au Québec. Les expéditions vers l'Alberta représentent 45 pour cent de la fabrication. Les autres provinces canadiennes se partagent le reste de la production. M. Hamelin nous apprenait que l'entreprise tente même une percée sur le marché américain.

Depuis 1964, cette fabrique s'est engagée dans la produc-

tion de bottes "western". C'est le président, Roger Boulet, qui assumait l'initiative de lancer ce produit sur le marché canadien. Cette décision lui était dictée par les circonstances. Au cours des années 60, les usines de chaussures fermaient les unes après les autres, parce qu'elles ne pouvaient concurrencer les chaussures importées qui envahissaient le marché canadien. M. Boulet prit le risque de produire une botte importée qui n'était pas fabriquée au Canada. Aujourd'hui, il s'en réjouit; sa compagnie s'est emparée de près de 50 pour cent de la consommation canadienne de bottes "western" qui se vendent même lorsqu'il n'y a pas de neige.

La fabrique a grandi avec les années. Le vieux collège transformé en usine a été l'objet de cinq agrandissements. La superficie de l'édifice atteint maintenant les 33 000 pieds carrés.

Mais les Boulet et partenaires employés ne sont pas satisfaits. Ils viennent de con-

cevoir et de mettre en vente des bottes d'équitation classi-

ques qui devraient conquérir le marché, nous déclare le direc-

teur des ventes, Reynald Boulet.

